



Annexe 2

Restitution

Enquête

Système

d'information

dans le

secteur

médico-

social

Les ESMS accueillant des
personnes âgées

Contexte de l'enquête

Le secteur médico-social est un secteur hétérogène, qu'il s'agisse des modes d'intervention (hébergement, accompagnement de fin de vie ...) ou des modes de financement (Assurance maladie, Conseils départementaux, Etat, ...). De plus, les EMS présentent de nombreuses différences en ce qui concerne leurs tailles et niveaux d'intégration au sein d'une structure gestionnaire (structures isolées, sièges, fédération, ...). Les partenaires à l'origine des orientations des publics accueillis (usagers, aidants, Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), médecins, ...) ou co-impliqués dans l'accompagnement sont également divers.

Néanmoins, des points communs majeurs existent et sont de nature à favoriser le partage de l'information et la mise en commun d'outils autour de la mise en place d'une logique de parcours de la personne (Source ANAP – septembre 2013).

L'ARS Centre-Val de Loire en lien avec le Comité Tactique des Systèmes d'Information de Santé (CTSIS) pilote le champ des systèmes d'informations et de l'e-santé à partir des orientations du Plan Régional Action et de Développement des Systèmes d'information en Santé (PRADIS) et du Programme Régional Télémédecine (PRT). Plusieurs actions concernent très directement les établissements et services médico-sociaux de la région et induisent une réflexion axée sur la mutualisation et la professionnalisation de ce champ d'intervention.

Ce projet vise une transformation structurelle des organisations et une évolution des pratiques des établissements médico-sociaux et de leurs gestionnaires qui doivent être acteurs de cette démarche et doivent pouvoir impulser une dynamique interne associant les différentes parties prenantes et piloter ces projets afin d'obtenir l'impact attendu.

C'est pourquoi l'ARS en lien avec le Comité de Pilotage des Systèmes d'informations dans le médico-social, qui a regroupé des représentants des établissements médico-sociaux, des représentants des Conseils Départementaux, a initié un état des lieux sur les systèmes d'informations au sein des EMS ainsi qu'un recensement des projets et des outils favorisant le partage d'information.

1. La démarche : une enquête co-élaborée avec les acteurs du terrain

Ce premier travail, recensement des projets au titre des systèmes d'information, mené avec l'appui des acteurs institutionnels et des représentants des établissements médico-sociaux, a permis de compléter le cadre régional d'urbanisation des Systèmes d'Information dans ce secteur (au niveau des gestionnaires et des établissements).

La construction de ce questionnaire s'est faite selon une démarche participative :

- Cadrage du périmètre et des attentes par rapport à l'enquête lors du COPIL Système d'Information Médico-Social – Mars –Mai 2016
- Test de l'enquête auprès de 10 gestionnaires- Juin 2016.

2. Objectif de l'enquête

La réalisation d'un tel état des lieux a pour but d'apporter une visibilité sur les SI médico-sociaux de la région.

Cette visibilité est indispensable car elle apportera la nécessaire connaissance de l'existant préalable:

- à la conception des plans de déploiement et de communication de l'Espace Numérique Régional de Santé (ENRS),
- à l'identification des objectifs cibles dans le cadre des projets régionaux (Bureautique Santé, DMP, Télémedecine, ...)

Les livrables de cette enquête sont respectivement constitués par :

- La synthèse de l'enquête
- L'analyse formalisée dans un Document Etat de l'art que vise ce document.

3. Analyse formalisée de l'état des lieux

Dès le lancement de cette enquête, 3 champs d'étude ont été identifiés :

- Établissements et services accueillant des personnes âgées **cf. annexe 2**
- Établissements et services accueillant des personnes handicapées **cf. annexe 1**
- Les gestionnaires **cf. annexe 3.**

Cette distinction s'est imposée par le type d'information collectée d'une part et par les modalités retenues pour effectuer cette collecte d'autre part.

Cette synthèse présente donc le résultat champ par champ. Pour chacun d'eux, ce document présente un extrait de la partie « **Couverture fonctionnelle** », de la partie « **Parc logiciel** » et enfin de la partie « **Parc matériel** ».

Champ « ESMS » accueillant des personnes âgées

Pour certaines questions, l'intitulé « PH » et PH CD » peuvent apparaître dans les tableaux, cela correspond aux:

- Établissements ayant un financement Assurance Maladie à tarification ARS et les établissements ayant un co-financement de Assurance maladie et Conseils Départementaux : PA
- Établissement ayant comme financement exclusif les Conseils départementaux : PA CD

Gestion de votre système d'information :

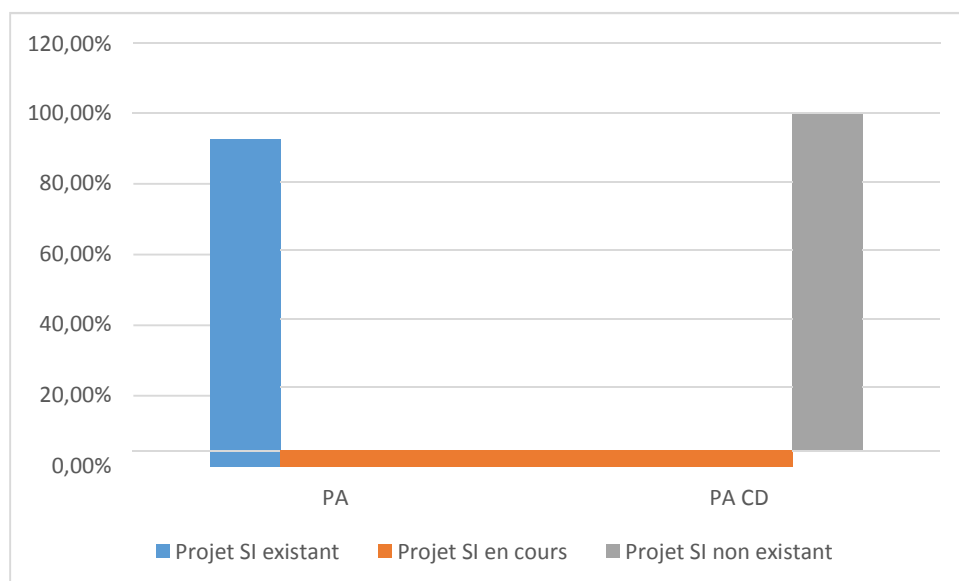
Cette partie avait pour objectif de recueillir les informations au niveau de la gestion des systèmes d'informations au sein des établissements

Le thème comportait 7 questions :

- Existe-t-il un projet pour la mise en place d'un système d'information ?
- Avez-vous un Responsable informatique ?
- Si oui, est-il dédié à cette fonction?
- Si non, qui s'en occupe ?
- Considérez-vous que cette personne soit suffisamment qualifiée?
- Si oui, quel est sa qualification?
- Si non, pourquoi?

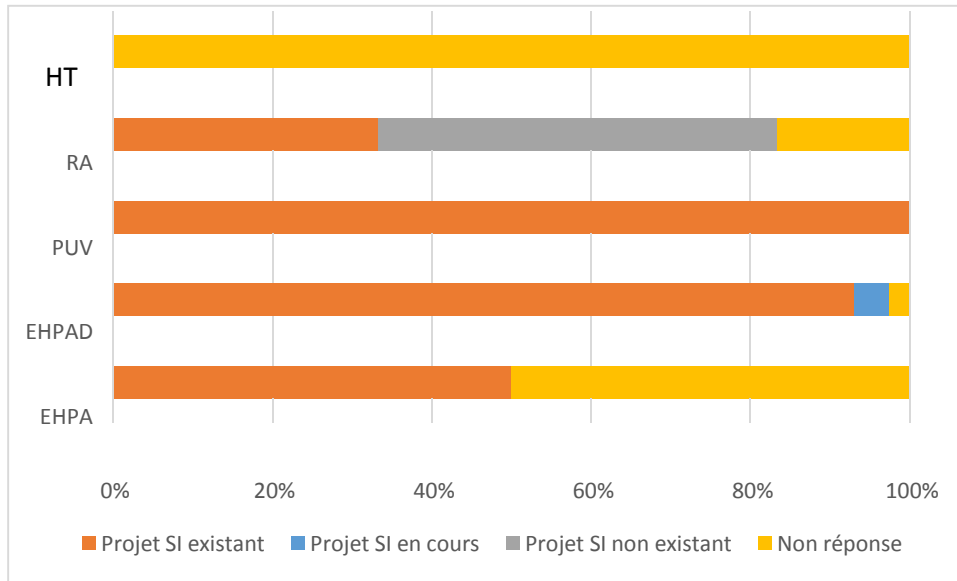
Question 1 : Existe-t-il un projet de mise en place d'un système d'information ?

- **Par type d'établissements financeurs :**



90% des établissements ayant comme tarificateur principal l'ARS, dispose d'un projet pour gérer le dossier de soin.

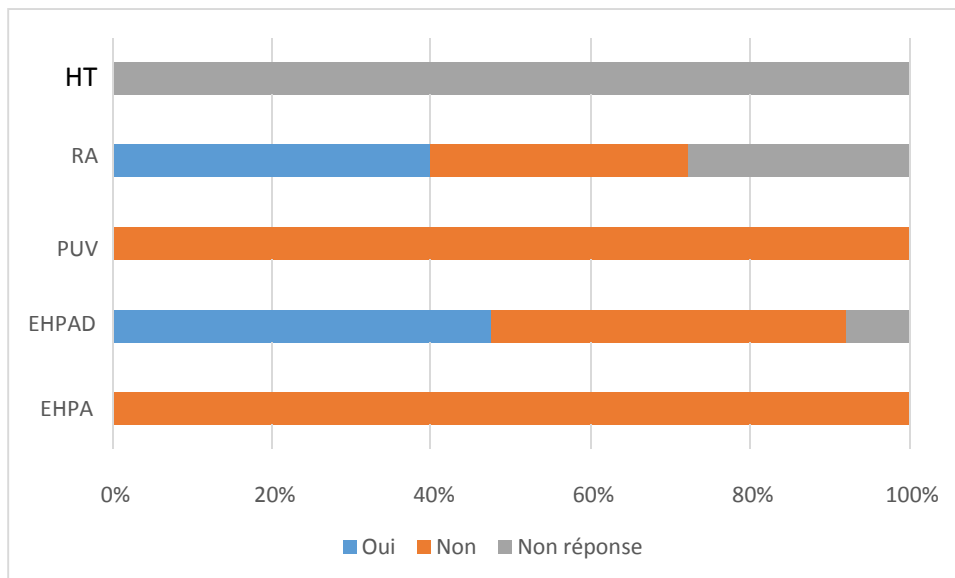
- **Par catégorie d'établissements**



L'ensemble des catégories disposent ou ont comme projet de disposer d'un dossier de soin de l'utilisateur.

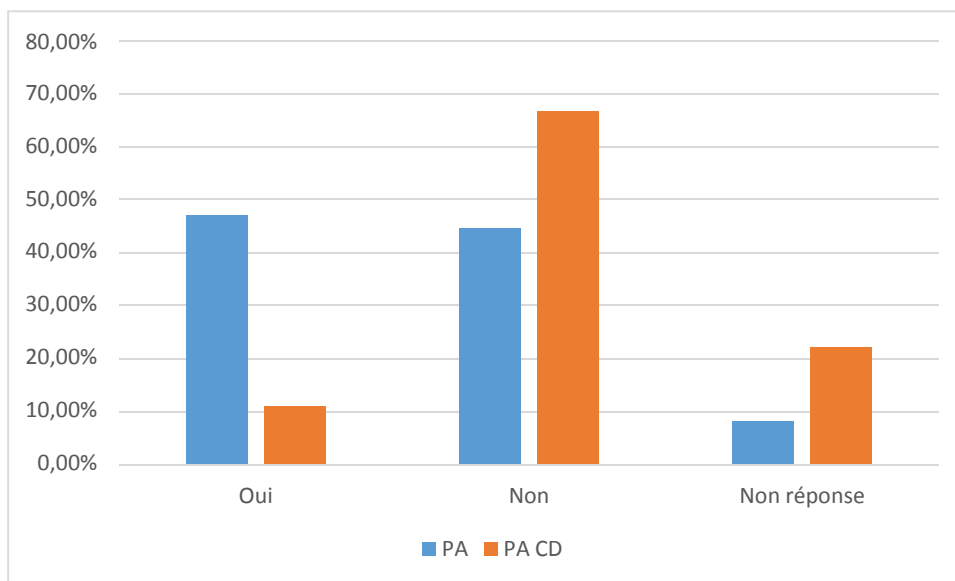
Question 2 : Avez-vous un responsable informatique ?

- **Par catégorie d'établissements**

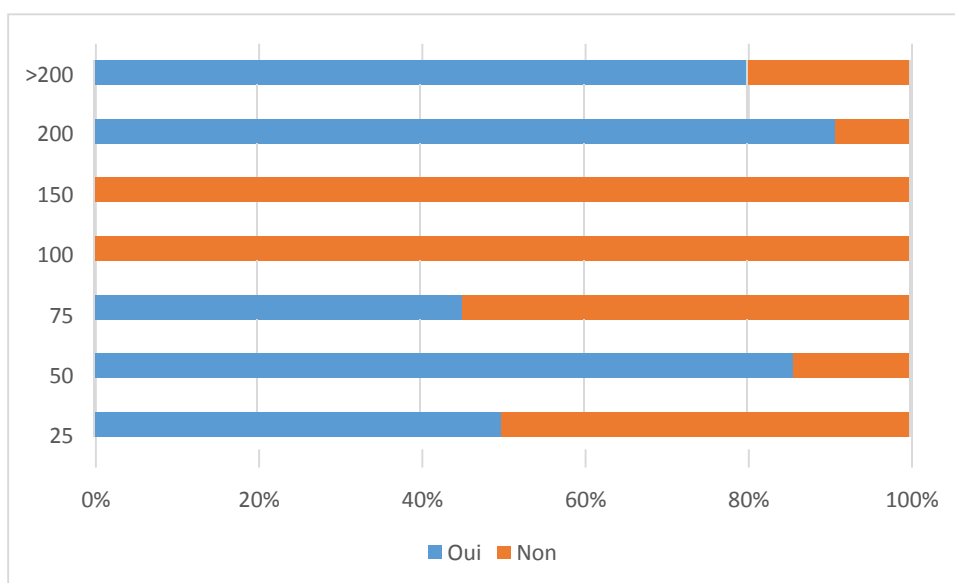


50% des EHPAD ont un responsable informatique

- **Par type d'établissements financeurs**



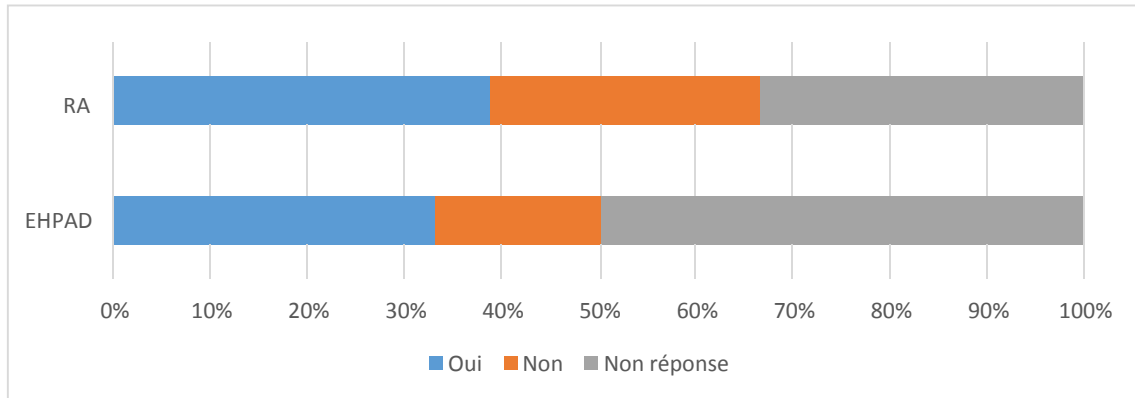
Par taille d'établissements :



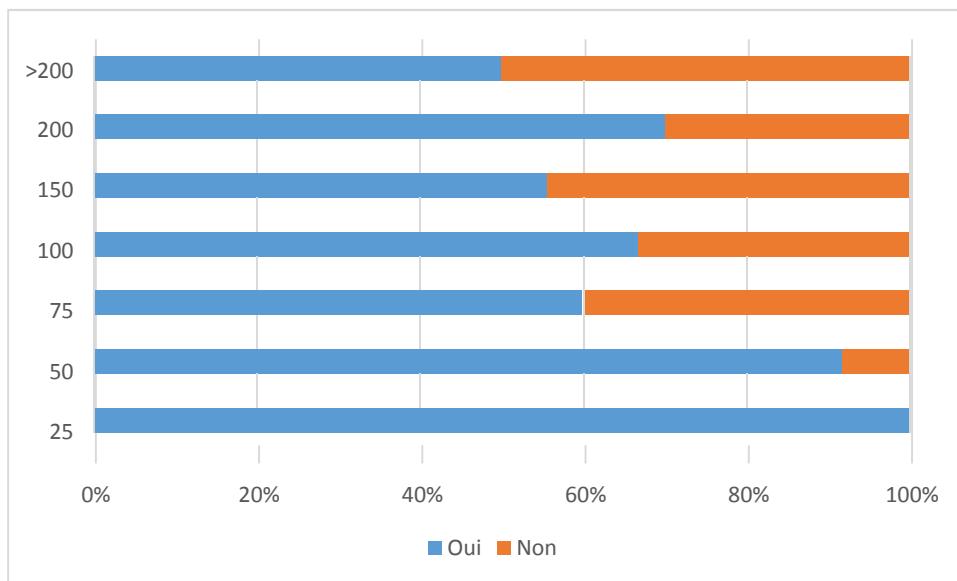
Question 2 : Si oui, est-il dédié à cette fonction ?

Nous avons voulu savoir, si parmi les établissements déclarant qu'ils avaient un responsable informatique, si cette personne était dédiée à cette fonction :

Par catégorie d'établissements:



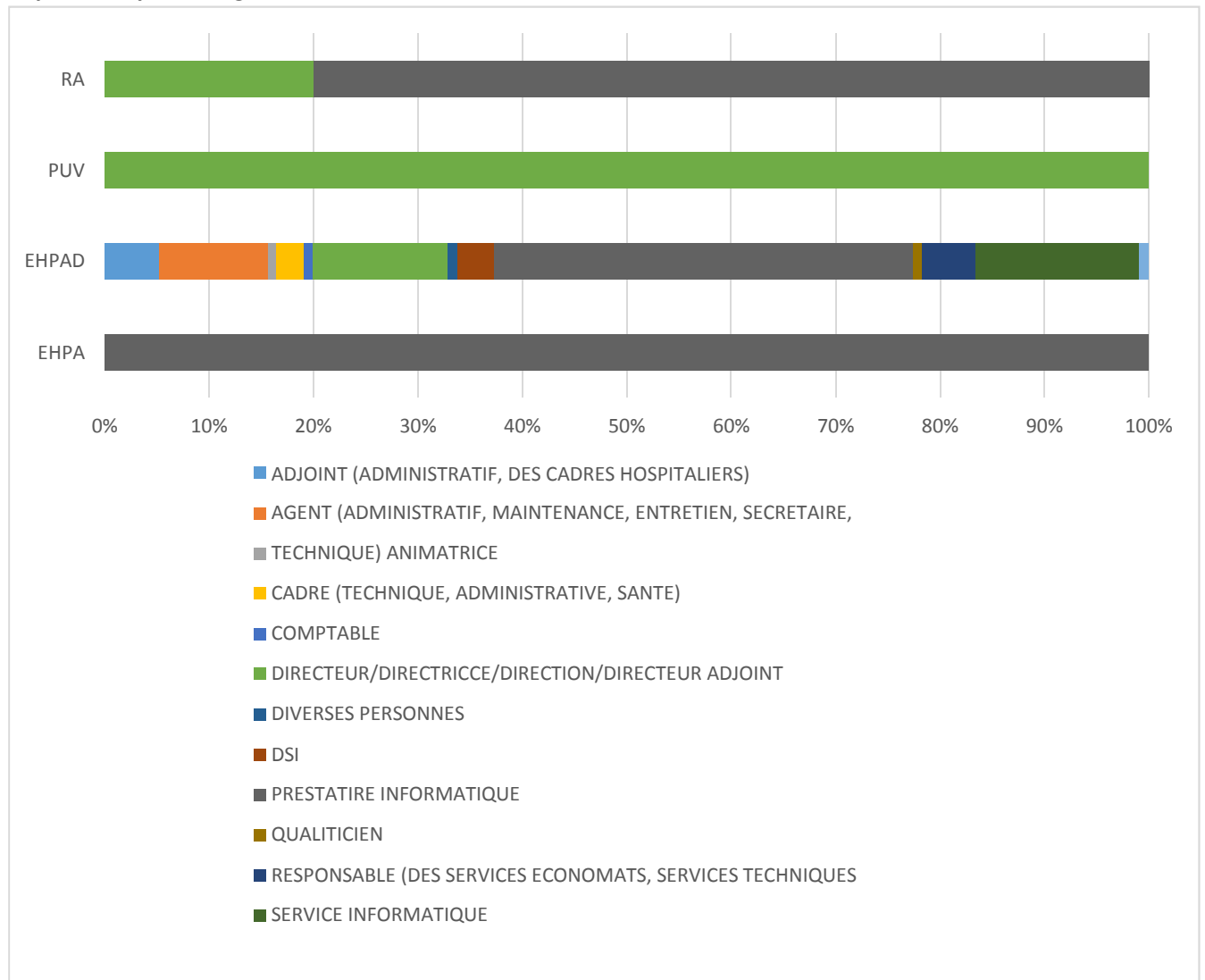
Par taille d'établissements :



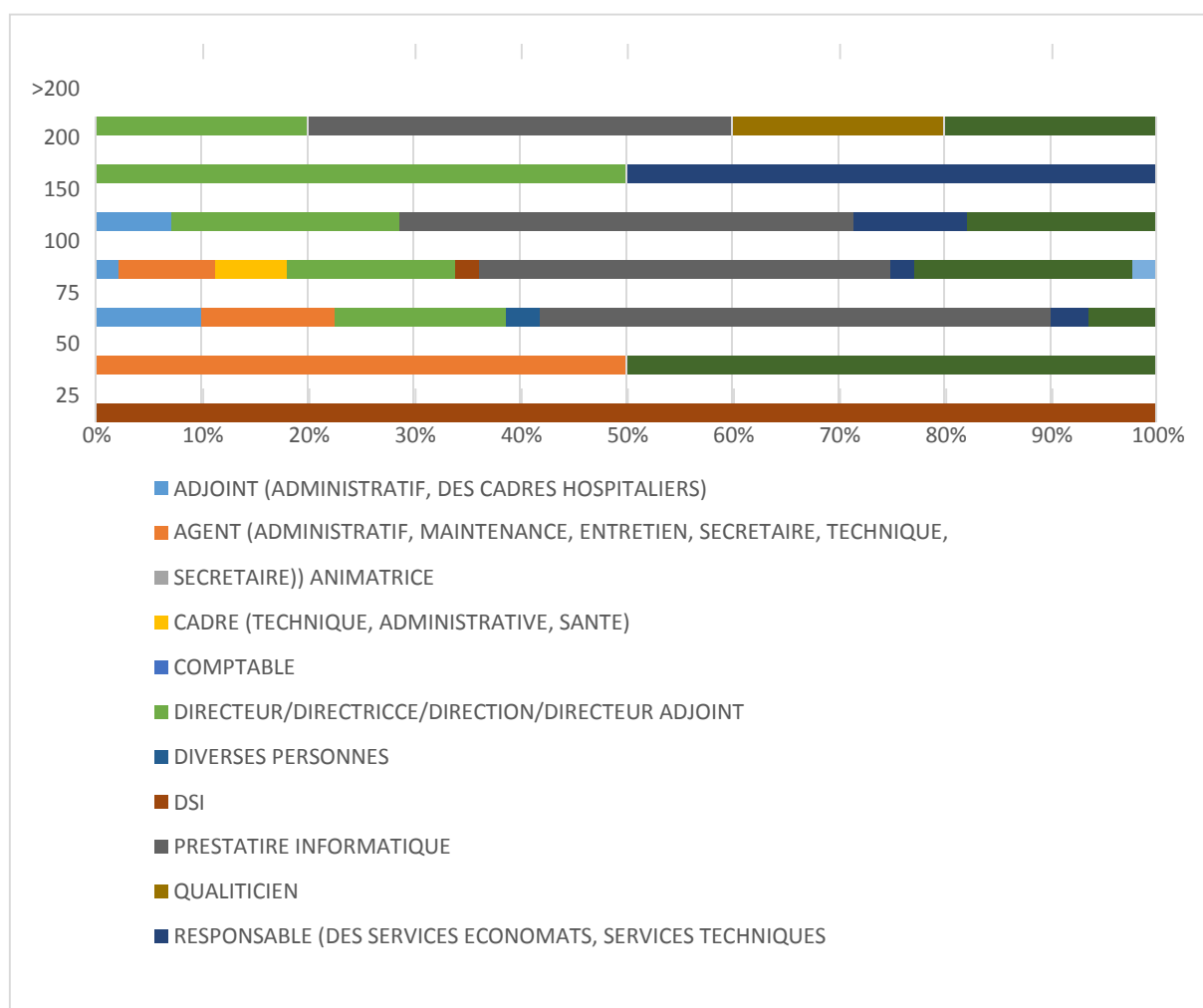
64% des ESMS déclarent qu'ils ont une personne uniquement dédiée à la gestion du parc logiciel.

Question 3 : Si non, Quelle est la personne qui s'en occupe ?

Répartition par catégorie d'établissements:



Répartition par taille d'établissements :

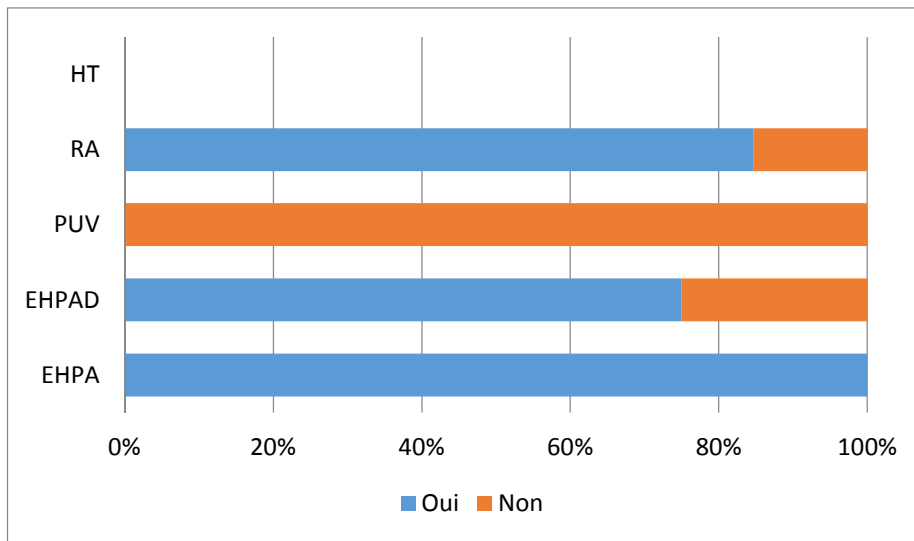


Pour les EHPAD, lorsque qu'il n'y a pas de responsable informatique, la fonction est assurée par un prestataire informatique.

Pour l'ensemble, c'est la direction de l'établissement qui occupe cette fonction.

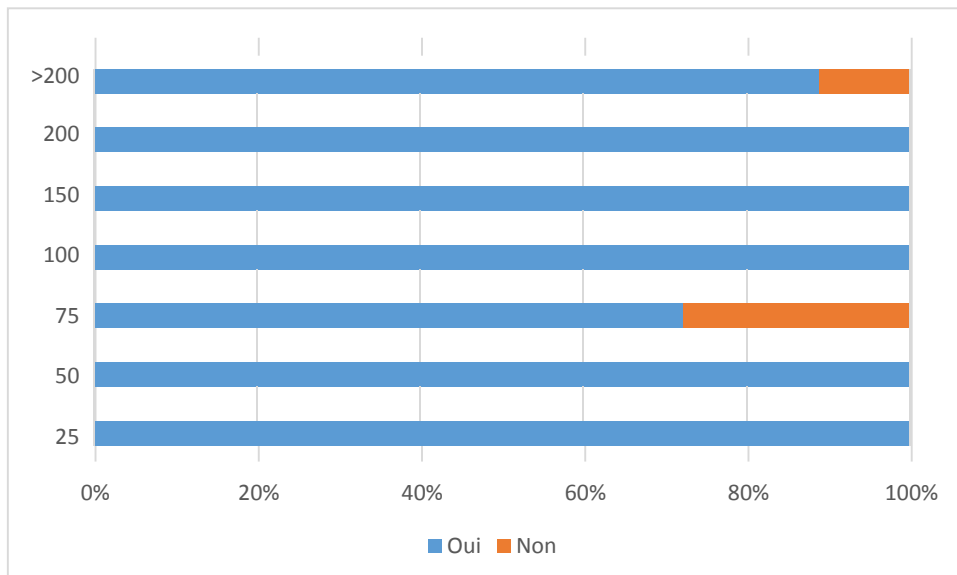
Question 4 : Considérez-vous que cette personne est qualifiée ?

Répartition par catégorie d'établissements :



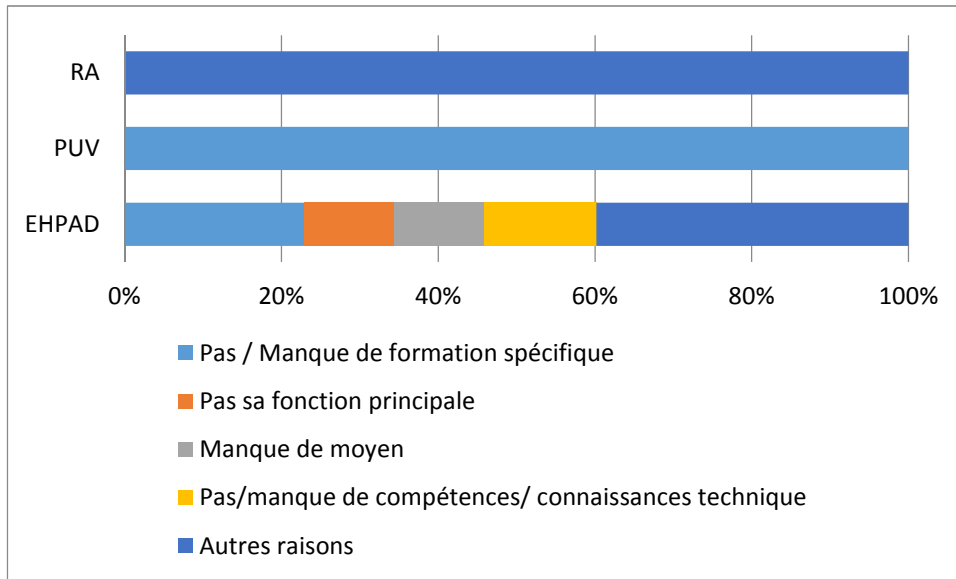
75% des ESMS déclarent que la personne s'occupant du parc logiciel est qualifiée pour assurer cette fonction

Répartition par taille d'établissements :



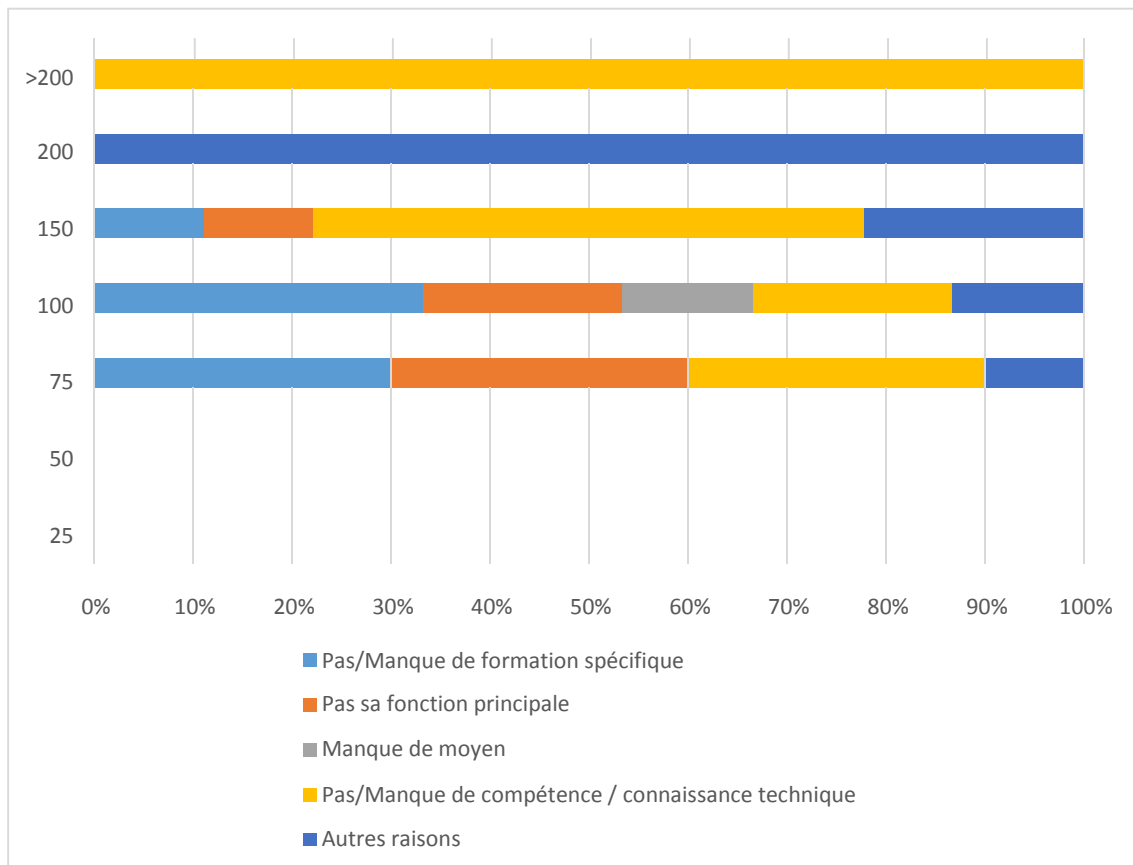
Question 5 : Si non, pourquoi ?

Répartition par catégorie de structures :



Parmi les 26.7% déclarant que la personne gérant le parc logiciel n'est pas qualifiée, l'une des principales causes avancées est le manque de formation informatique.

Répartition par taille d'établissements :

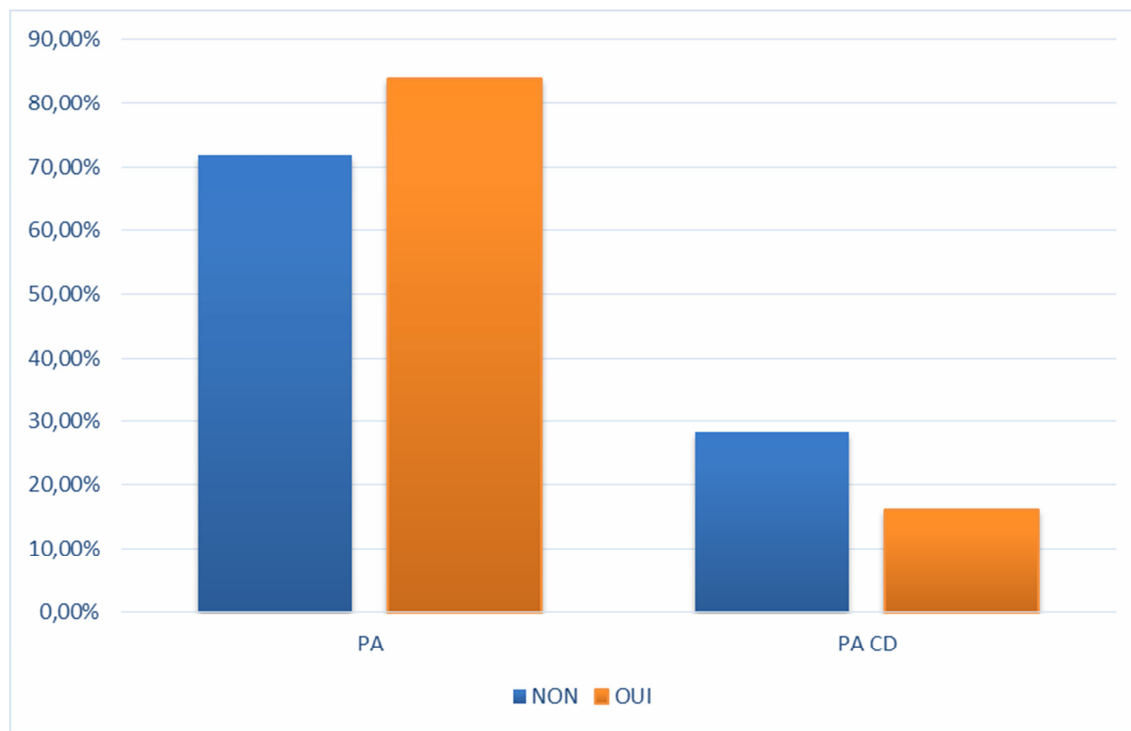


Partie « Couverture logicielle »

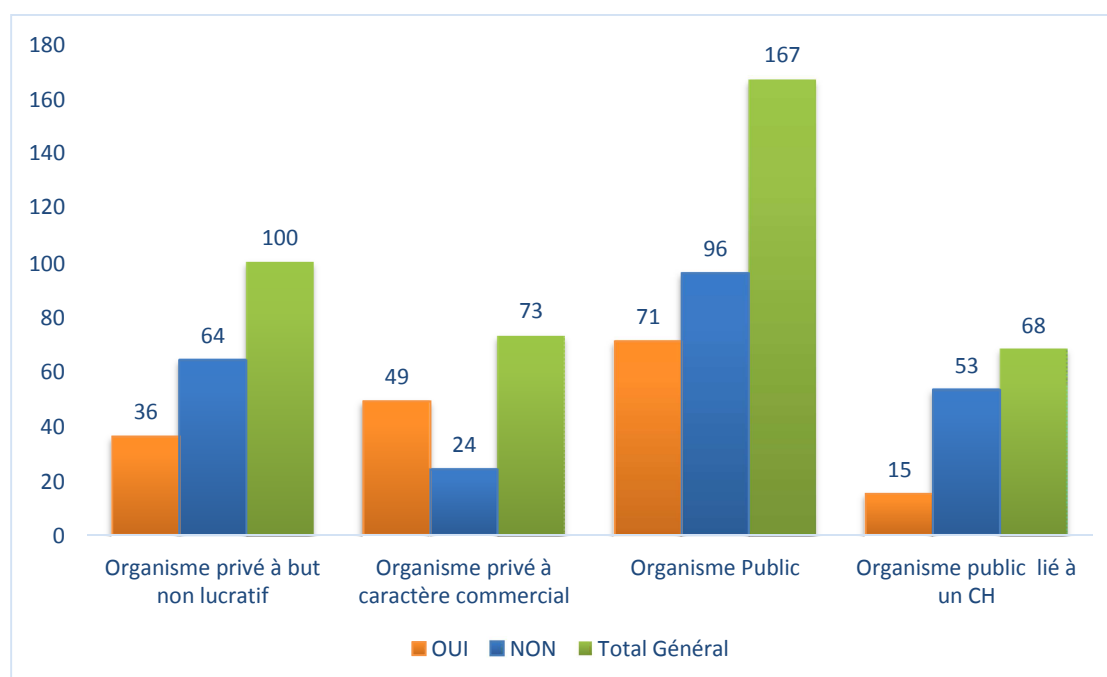
Le graphique suivant montre la répartition des participants en fonction du type de tarificateurs.

Les établissements ayant un financement Assurance Maladie - Tarification ARS: PH

Établissement ayant un financement les Conseil départementaux : PH CD

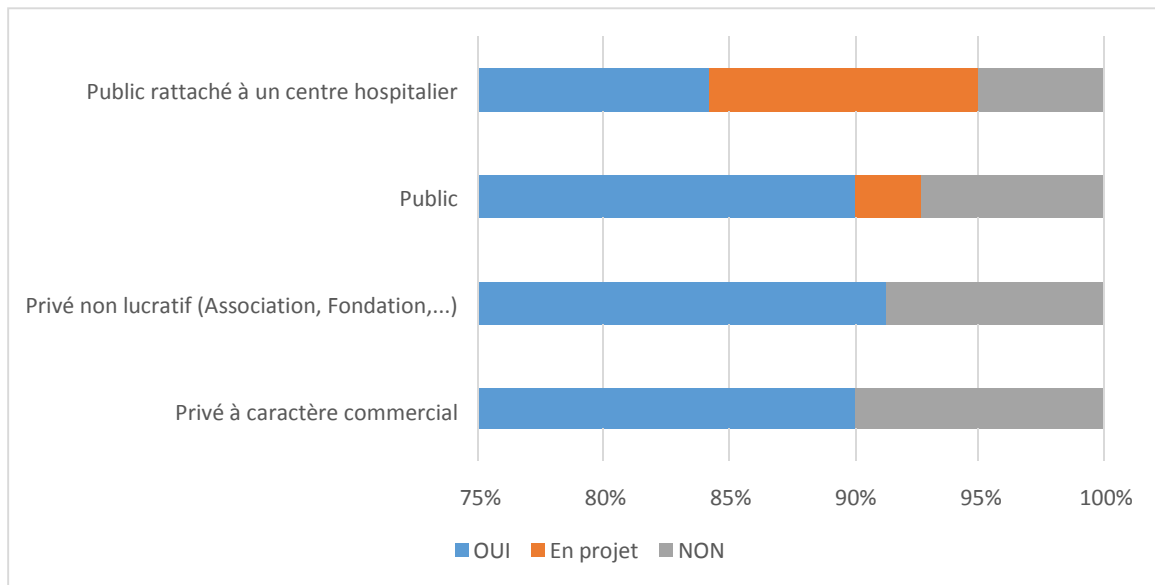


Le tableau ci-dessous montre la participation par statut juridique et précise pour chacun d'eux la population totale :

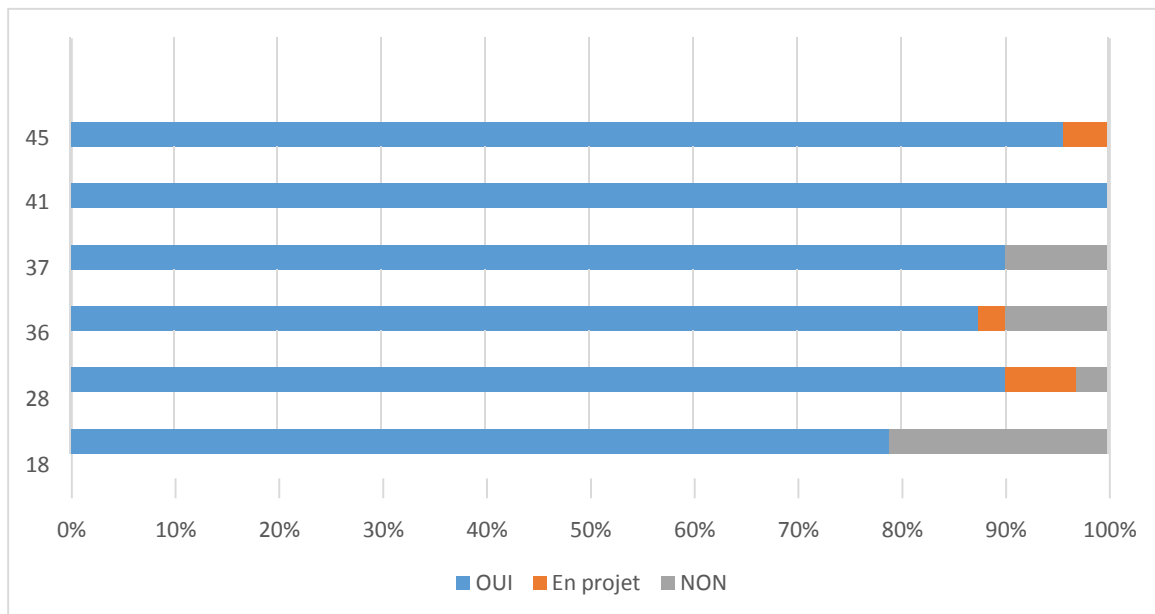


Logiciel de soin

Présence du logiciel de soin selon le statut juridique :

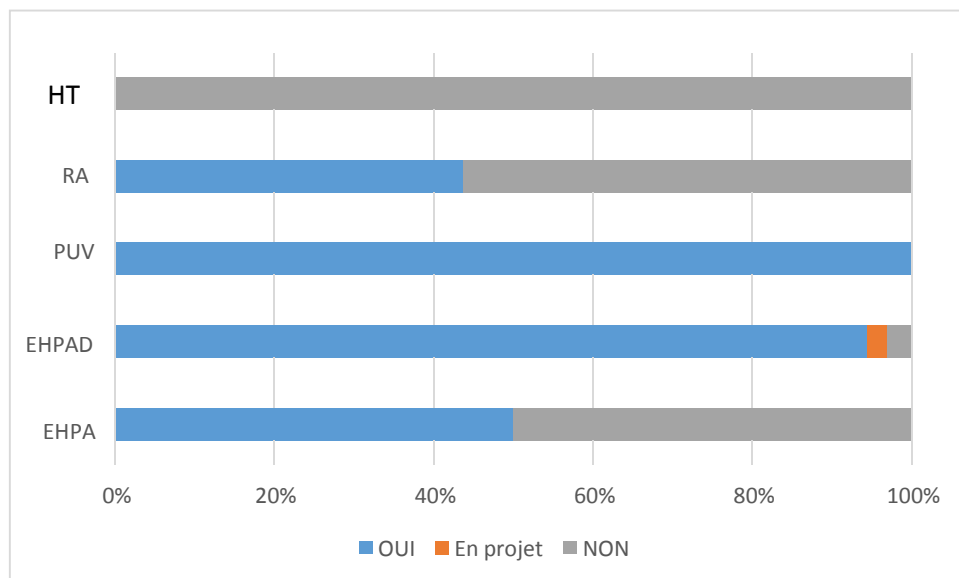


Présence du logiciel de soin selon le département d'implantation:



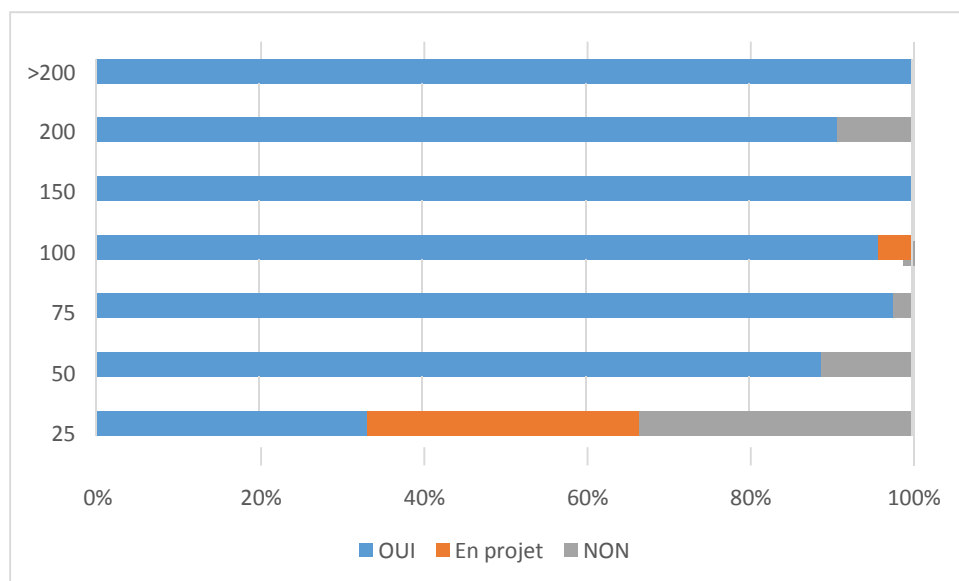
Au niveau de la région, l'ensemble des départements est informatisé

Présence du logiciel de soin selon la catégorie des établissements:

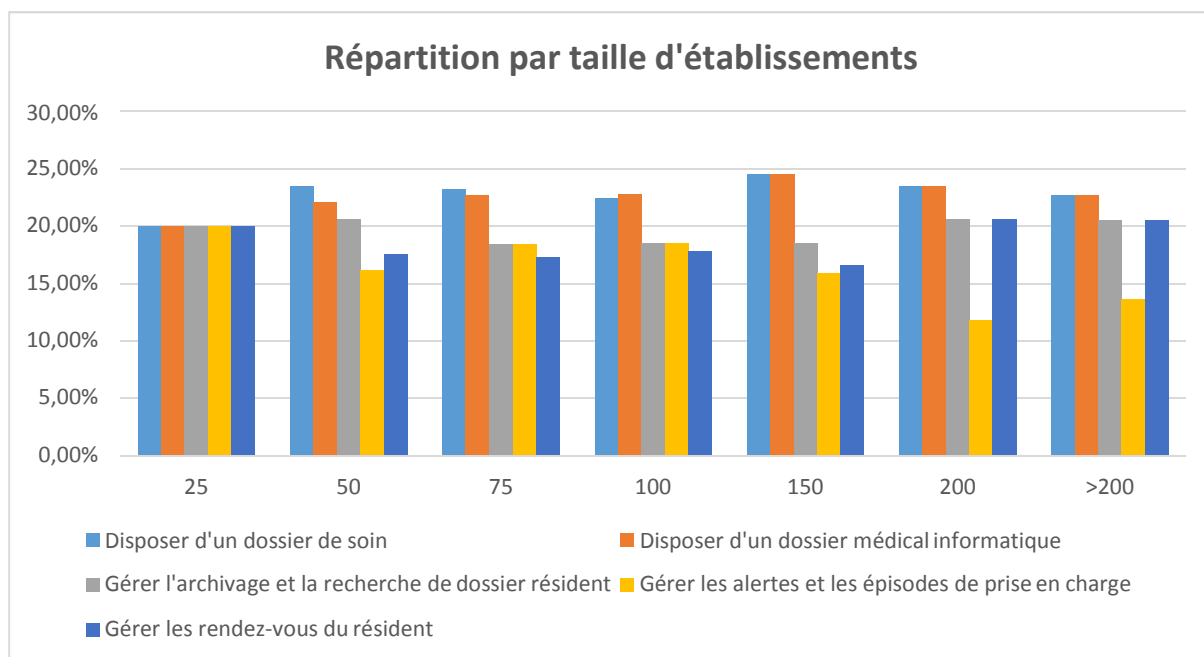
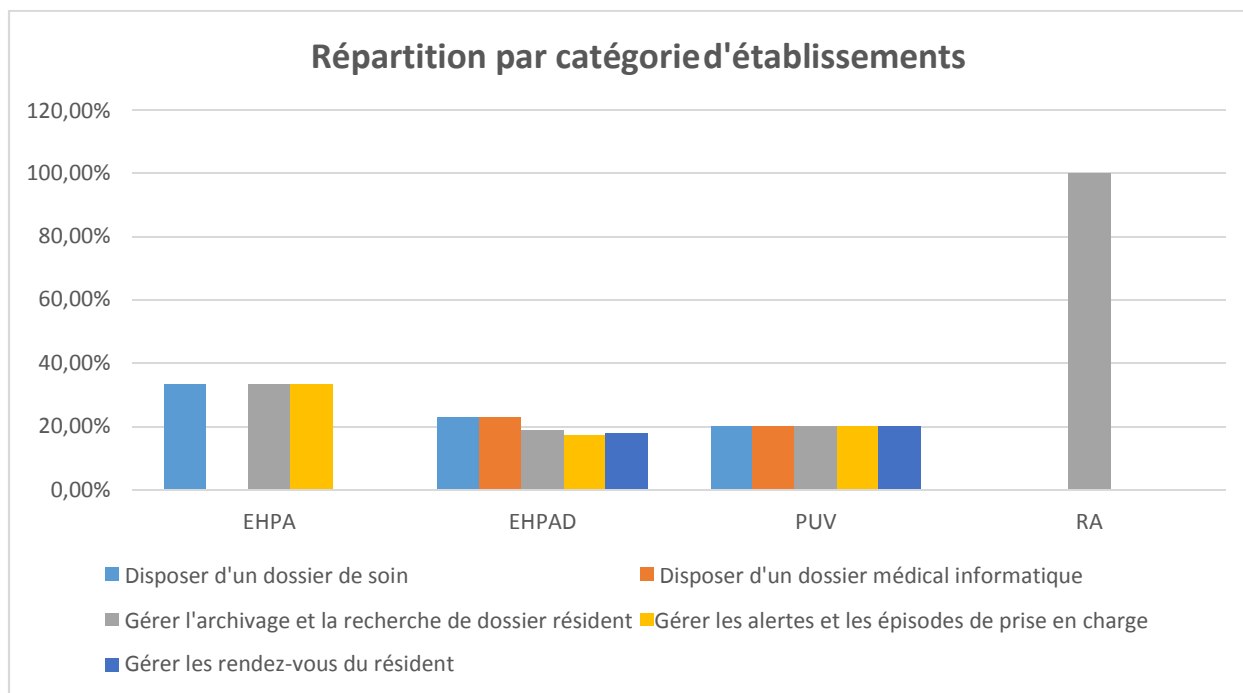


90% des établissements déclarent posséder un logiciel de soin.

Présence du logiciel de soin selon la taille des établissements:



Quelles sont les fonctions utilisées :

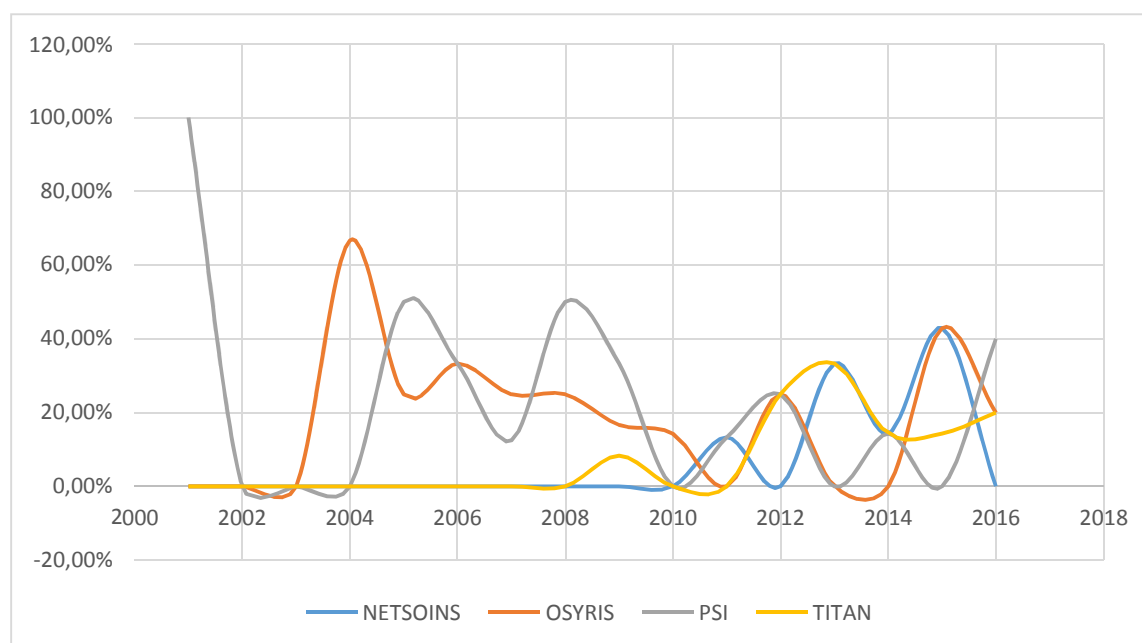


Quels sont les logiciels les plus utilisés :

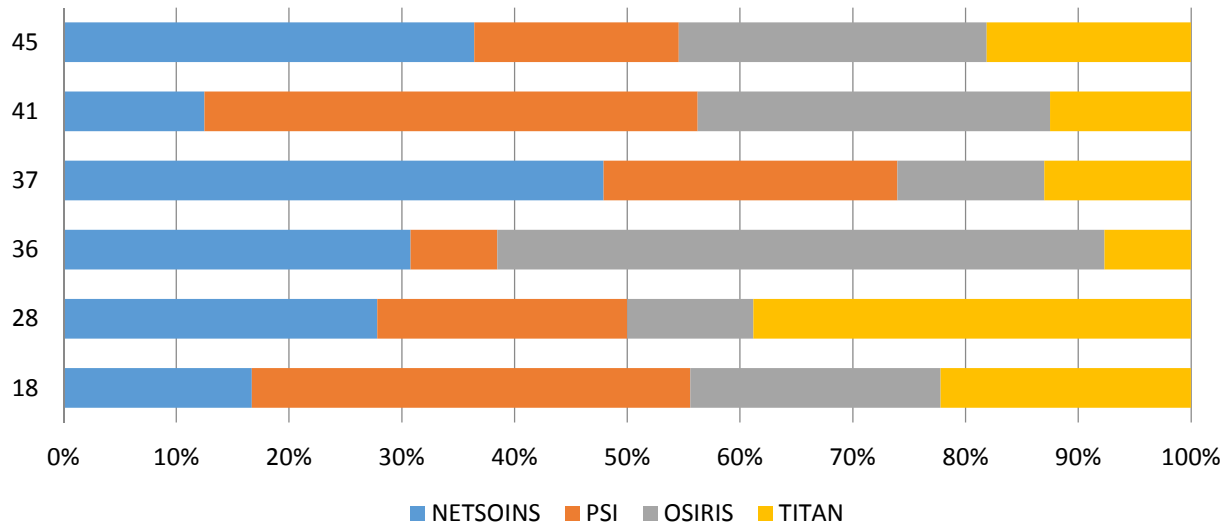
Applications (éditeurs)	Nb	%Obs.	Cumul
NETSOINS (TERRANGA)	37	18,6%	37
PSI (SOLWARE LIFE)	31	15,6%	68
OSIRIS (CORWIN EVOLUCARE)	30	15,1%	98
TITAN 5MALTA INFORMATIQUE)	23	11,6%	121
ARCADIS (BERGER LEVRAULT)	14	7,0%	135
CARIATIDES (GIP SYMARIS)	6	3,0%	141
ACTARUS (MIPIH)	6	3,0%	147
DX CARE (MEDASYS)	5	2,5%	152
MEDICOR (BERGER LEVRAULT)	5	2,5%	157
AGE D'OR (BERGER LEVRAULT)	4	2,0%	161

Les 4 logiciels les plus couramment installés sont respectivement: Netsoins de Terranga software, Psi de Solware Life et Osiris de Corwin Evolucare et Titan de Malta informatique.

Répartition des 4 logiciels les plus utilisés suivant leurs dates d'achats :

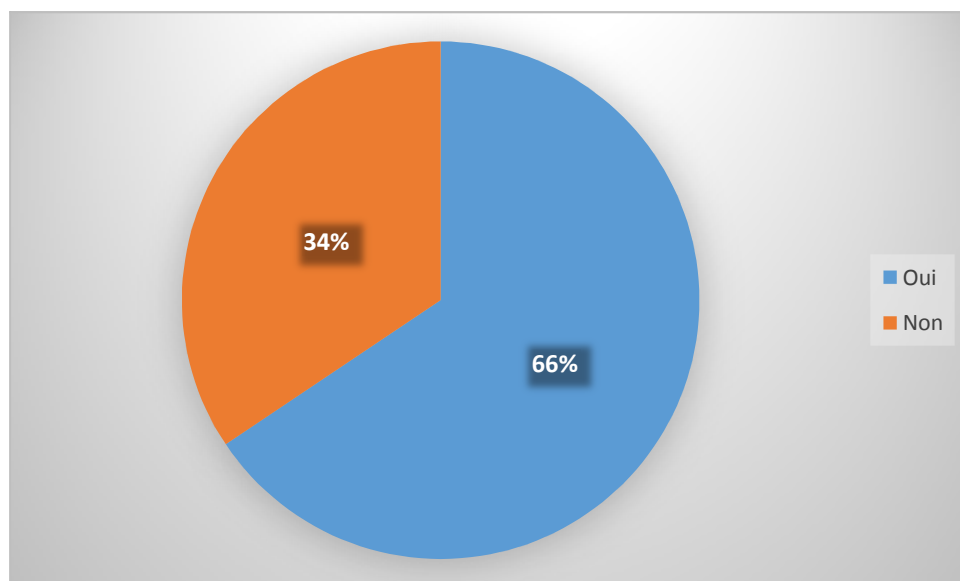


Par département d'implantation

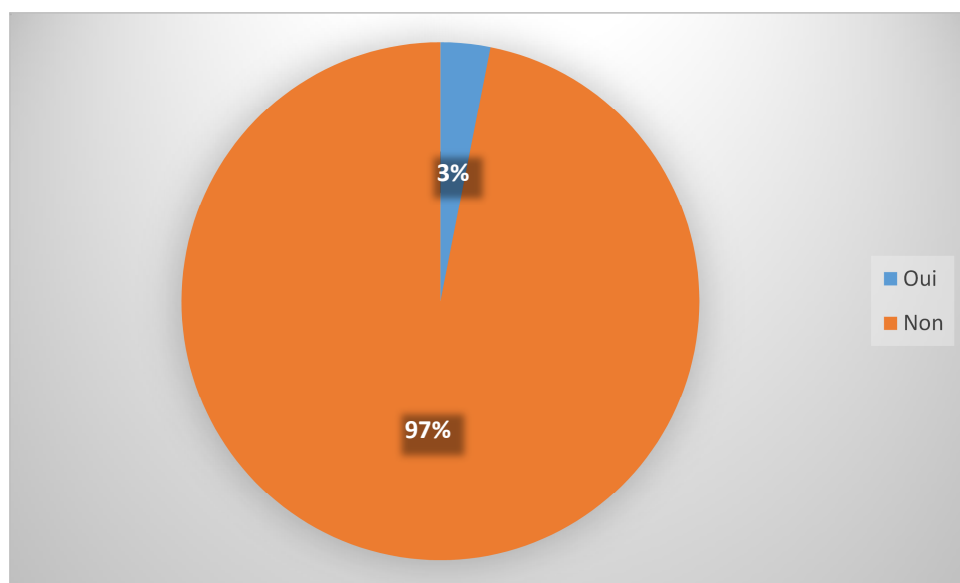


Apozeme est le logiciel qui est présent sur l'ensemble de la région.

Ce logiciel automatise-il le rapport d'activité :

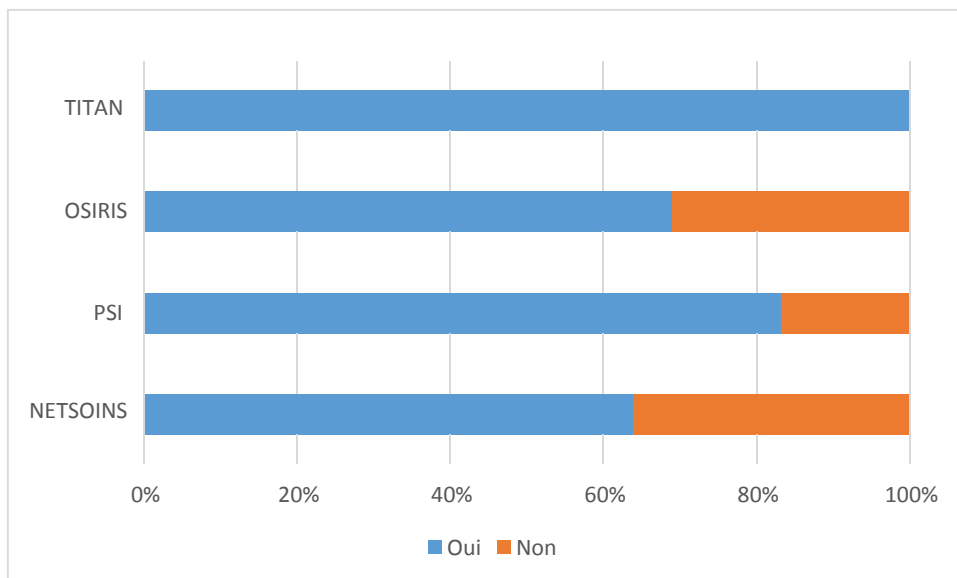


Ce logiciel est-il interopérable avec votre fournisseur de commande d'incontinence ?



Parmi les 4 logiciels les plus utilisés, lesquels automatisent le rapport d'activité ? :

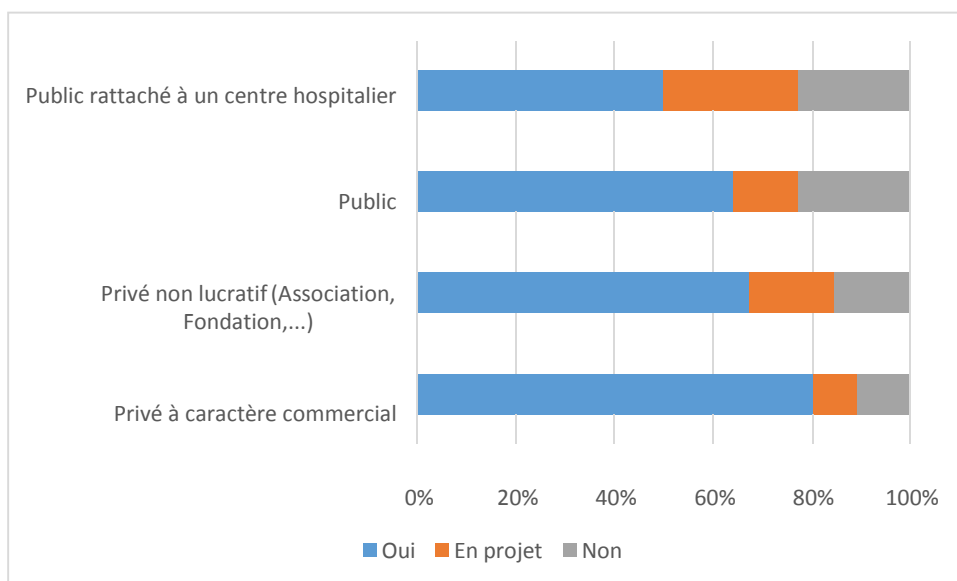
Parmi les 4 logiciels les plus utilisés, lesquels automatisent le rapport d'activité ?



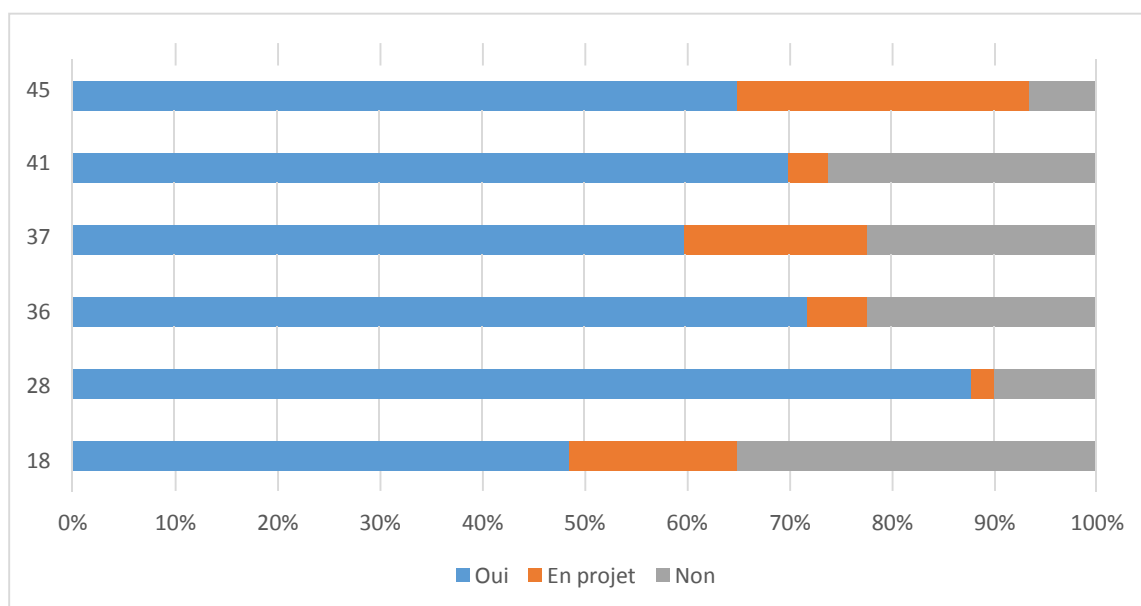
Dossier d'accompagnement et de suivi du projet de vie de l'utilisateur

Couverture logicielle :

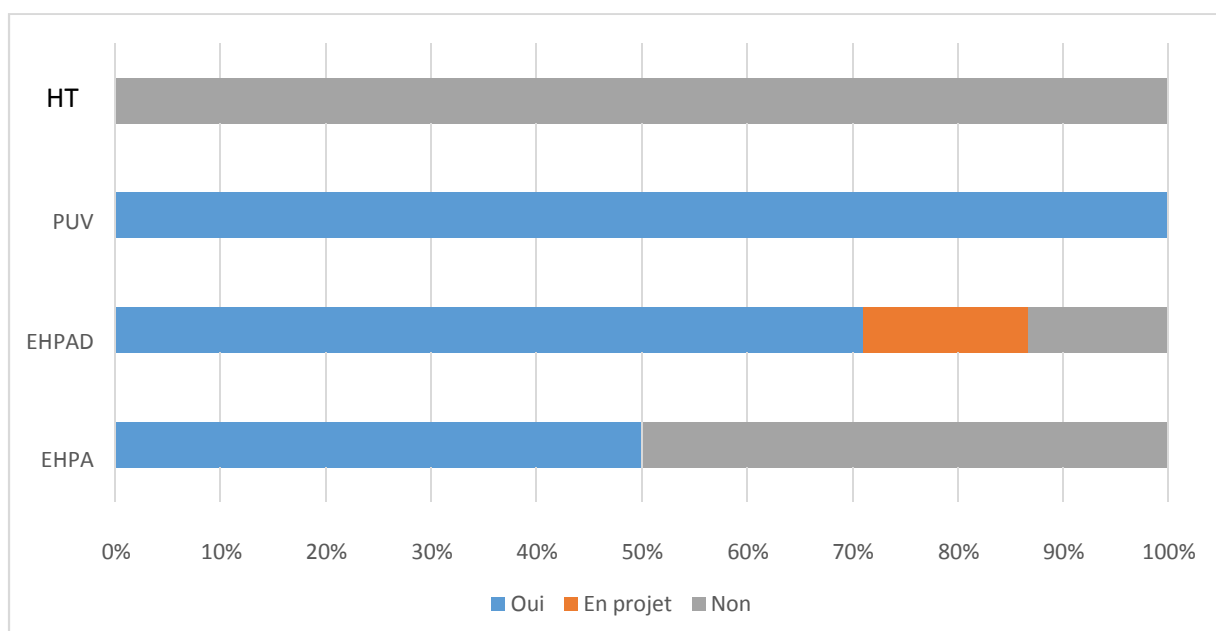
Selon le statut juridique



Selon le département d'implantation

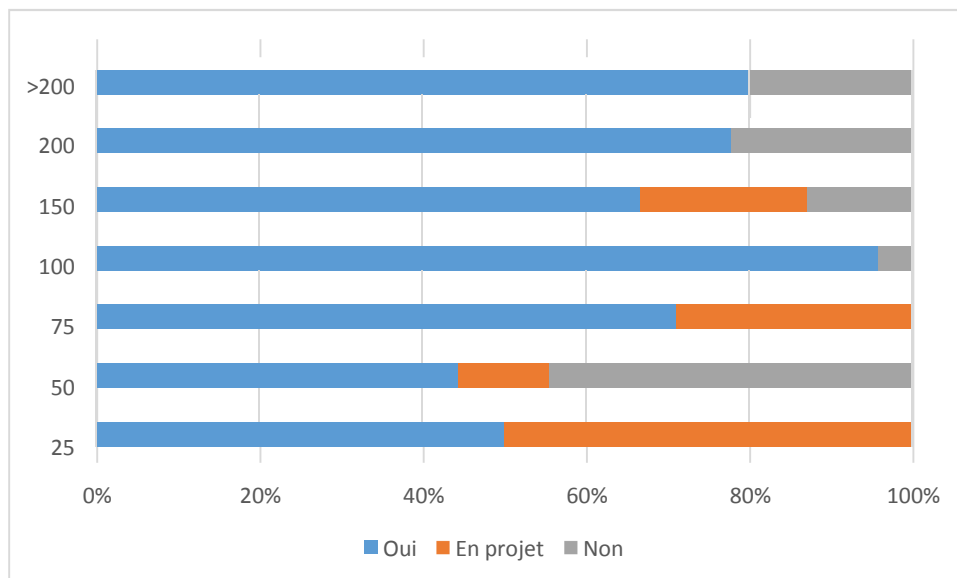


Selon la catégorie d'établissements :

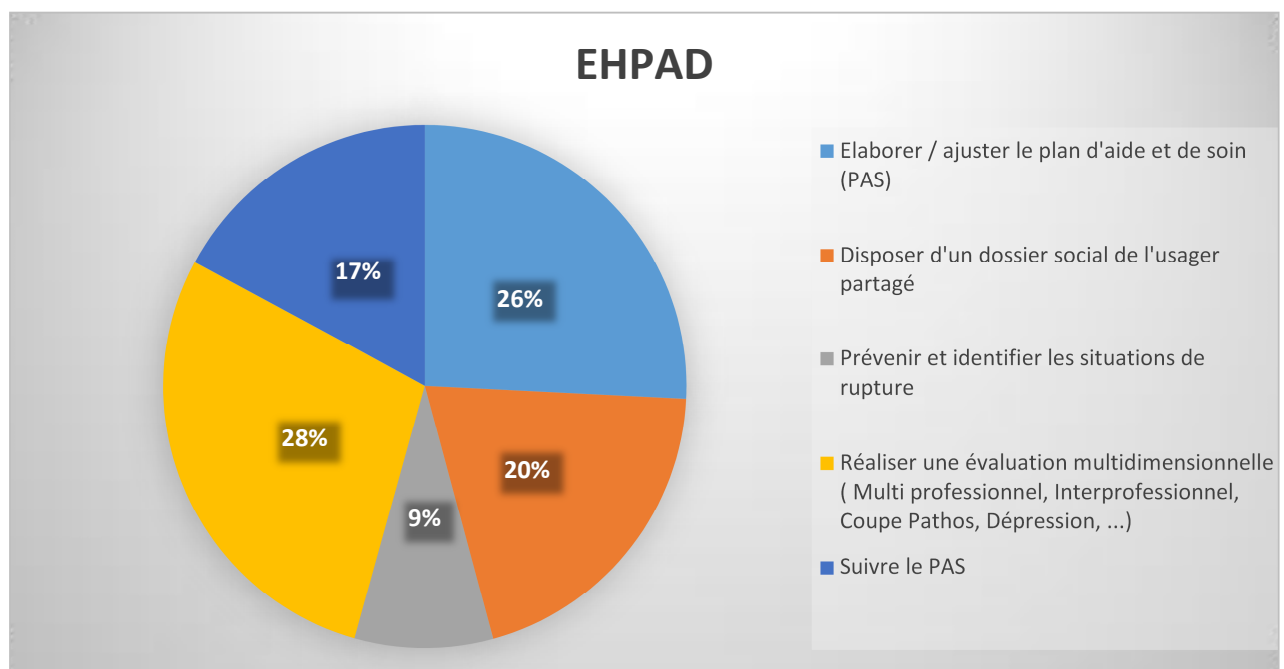


66% des ESMS qui ont installé un logiciel, qui assure l'accompagnement de l'utilisateur et le suivi de son projet de vie.

Selon la taille des établissements :



Quelles sont les fonctions utilisées en EHPAD (Seuls structures ayant répondu à cette question) ? :

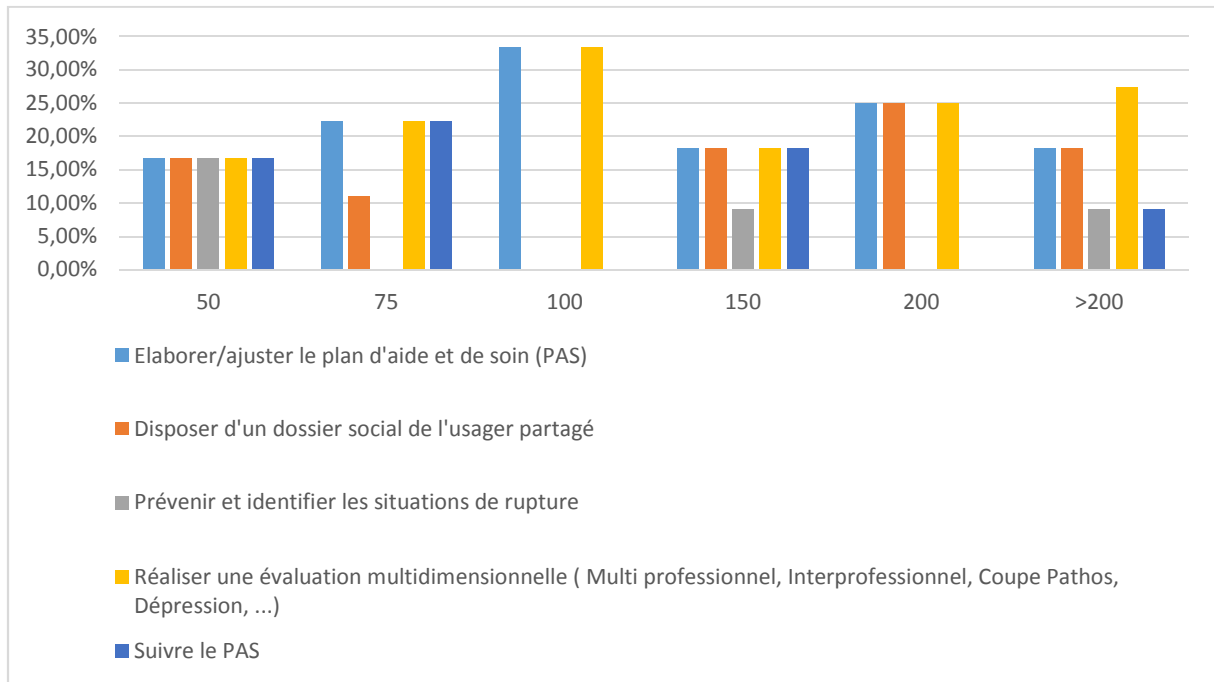


Les 3 fonctions prioritaires sont respectivement:

- Elaborer/ ajuster le plan d'aide et de soin
- Réaliser une évaluation multidimensionnelle
- Disposer d'un dossier social de l'usager partagé.

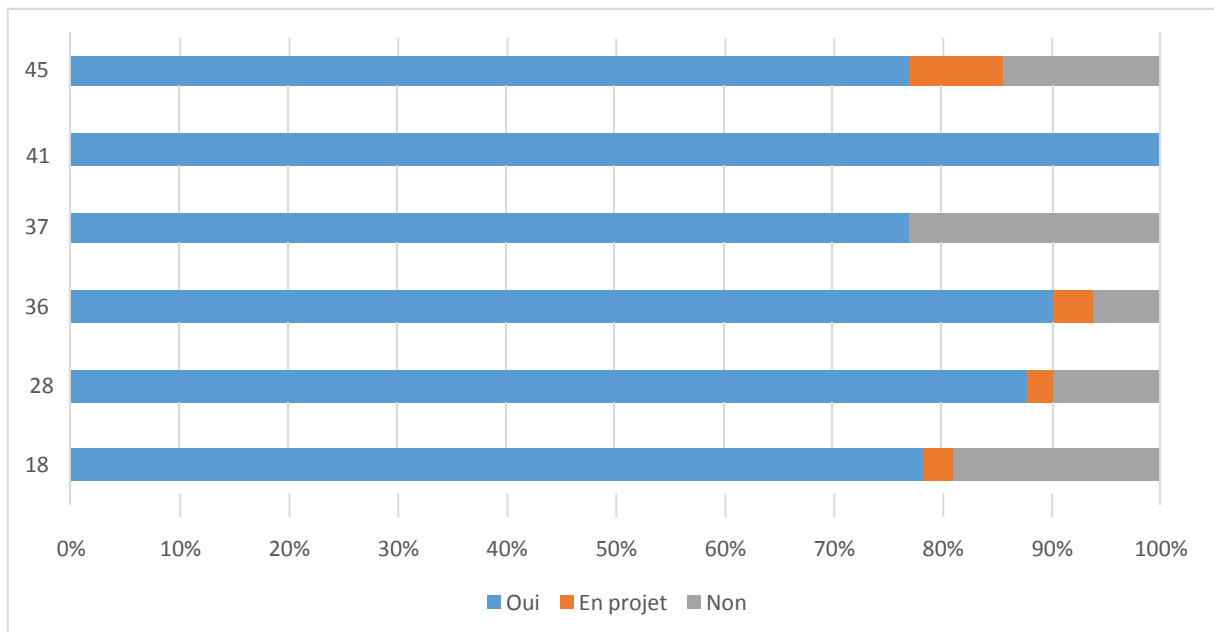
Pour 98% des ESMS, ce logiciel est intégré à leur logiciel de soin.

Répartition selon la taille de la structure :

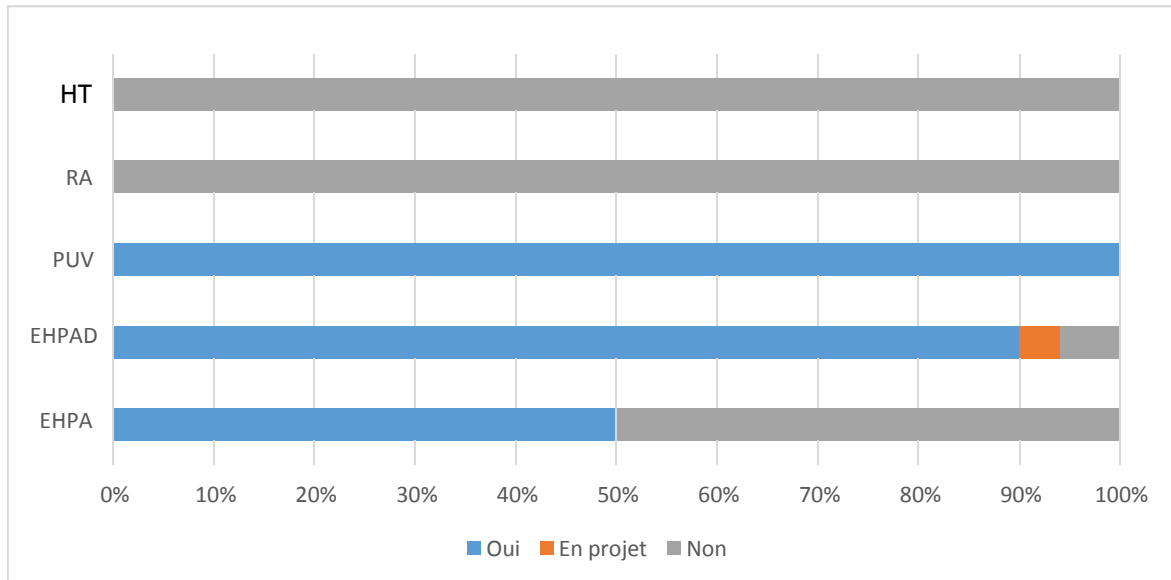


Gestion des prescriptions médicamenteuses

Selon le département d'implantation :



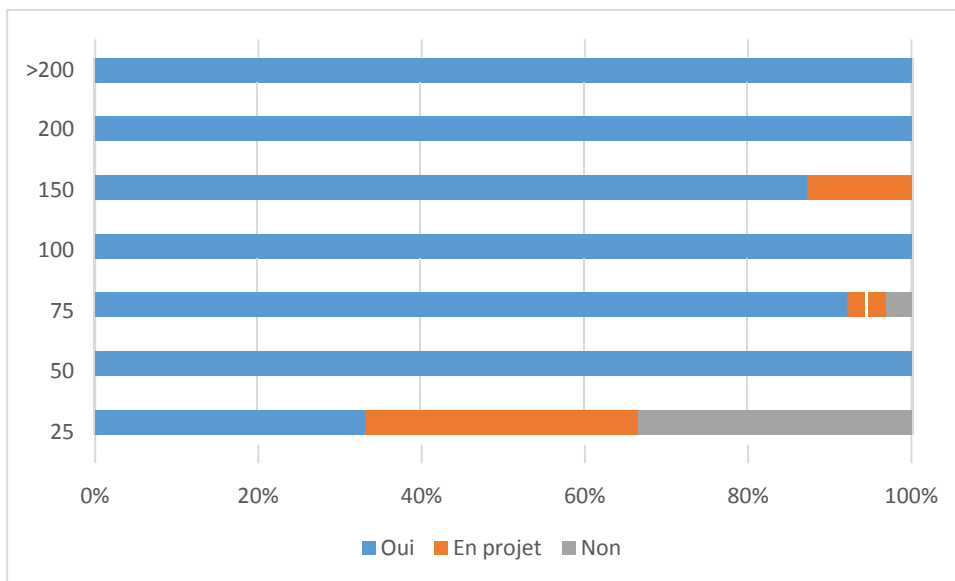
Selon la catégorie de l'établissement :



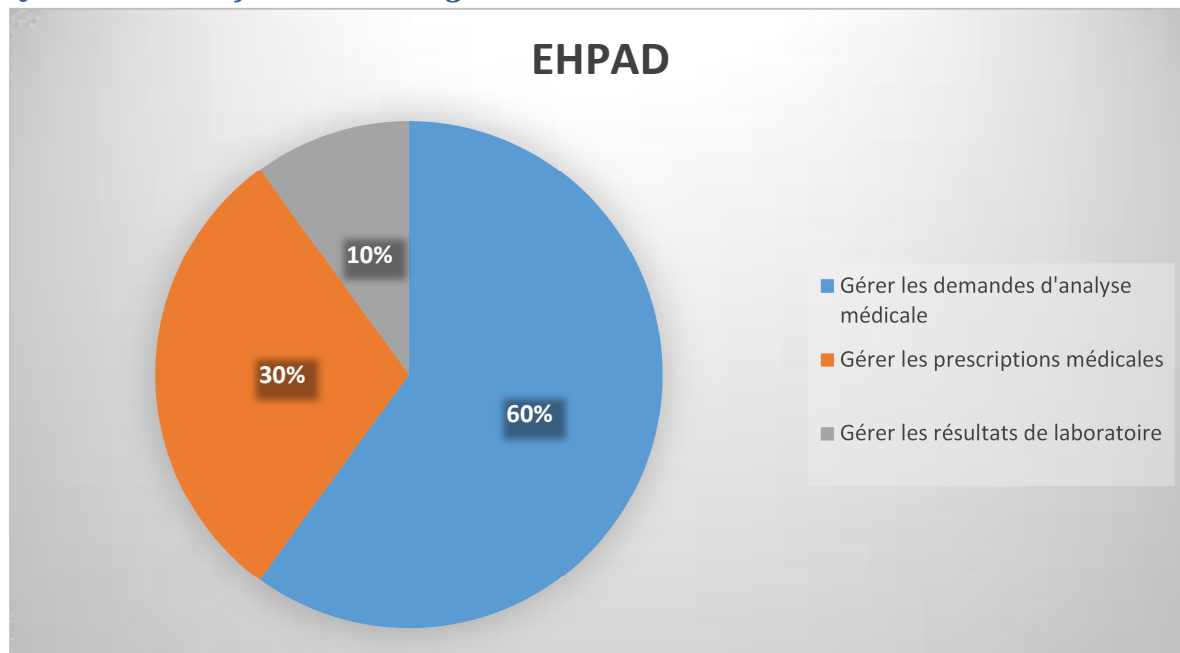
Cette fonction est informatisée chez 83.3% des ESMS.

Ce logiciel est intégré dans le logiciel de soin pour 83.6% des établissements.

Selon la taille des établissements :



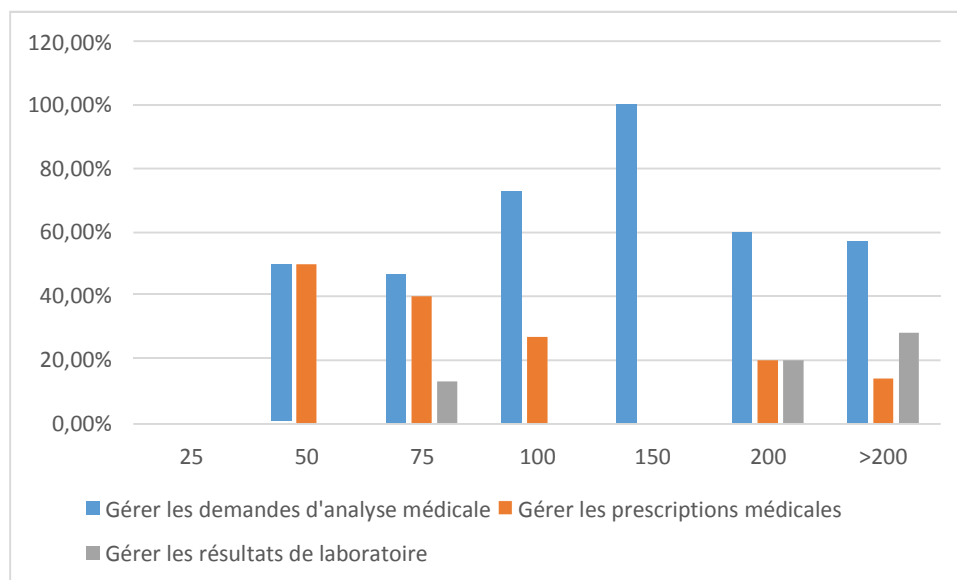
Quelles sont les fonctions du logiciel utilisées :



La fonction prioritairement utilisée concerne :

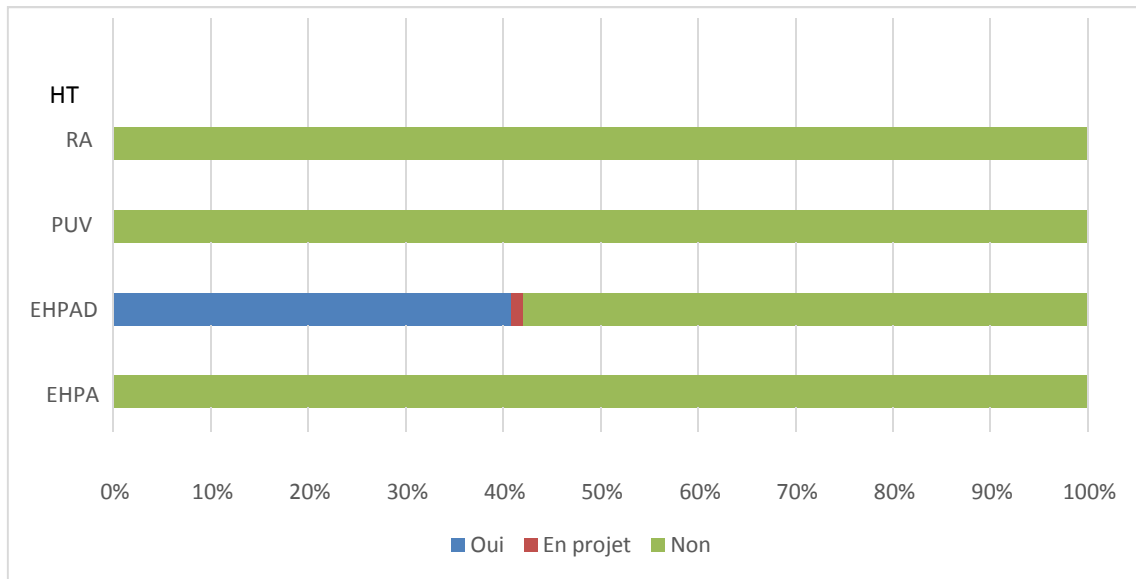
- La gestion des demandes d'analyses médicales

Selon la taille des établissements :



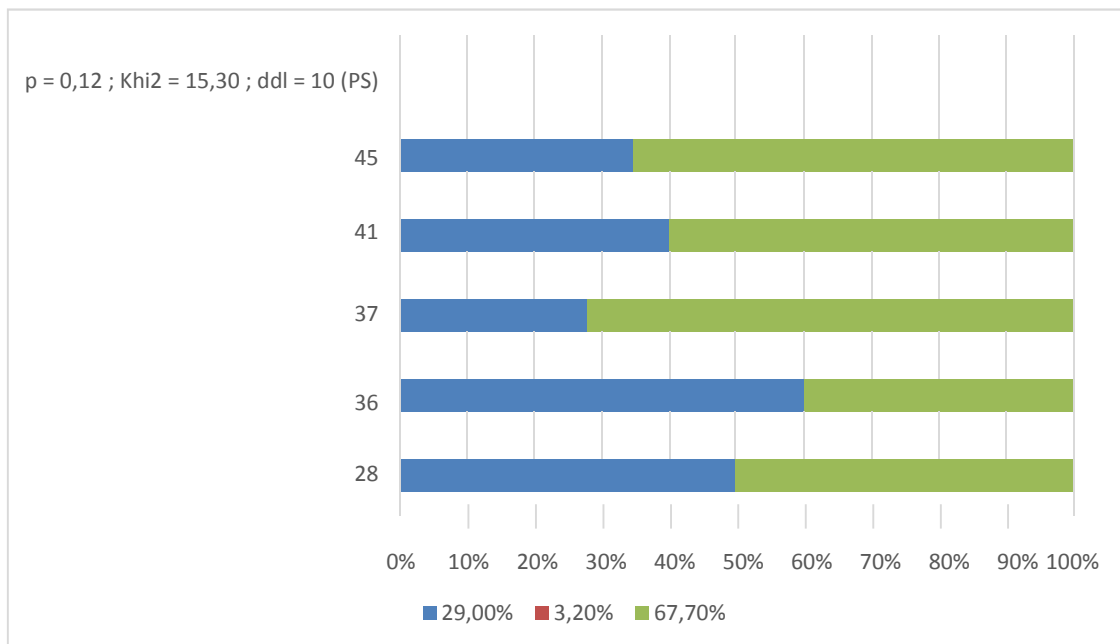
Gestion d'une PUI

Répartition par catégorie d'établissements :

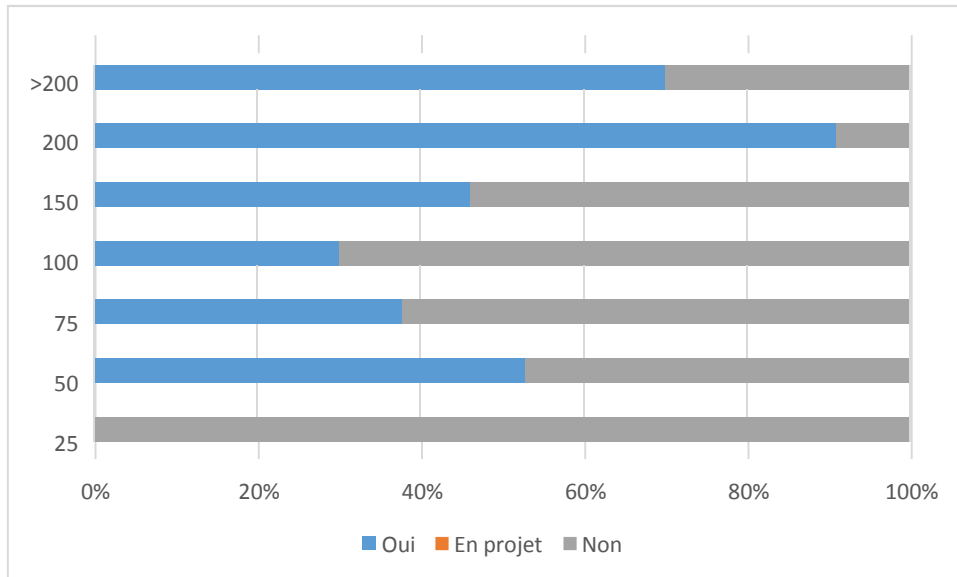


40% des EHPAD ont une PUI.

Répartition département d'implantation :

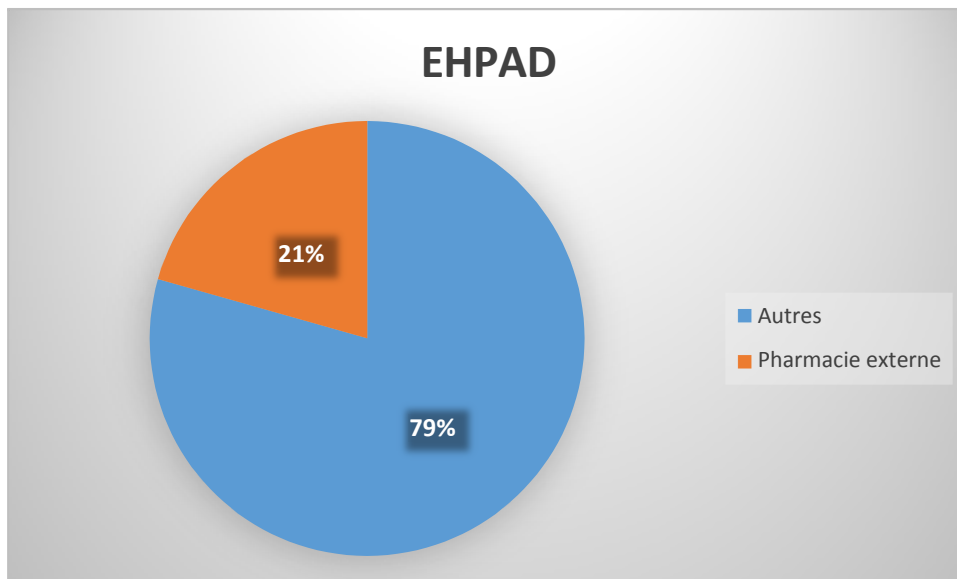


Selon la taille des établissements :

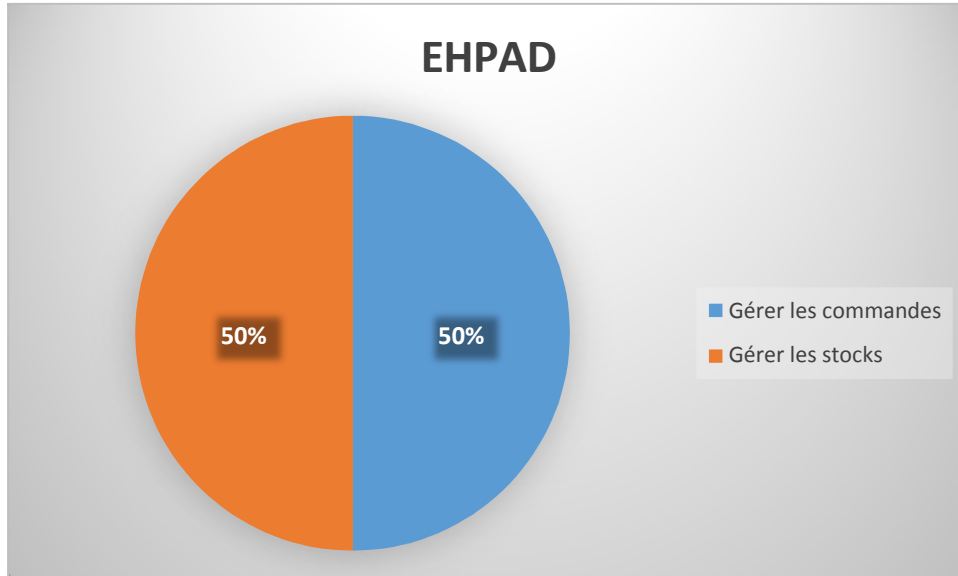


Seuls les établissements ayant plus de 50 lits ont une PUI.

Type de PUI :

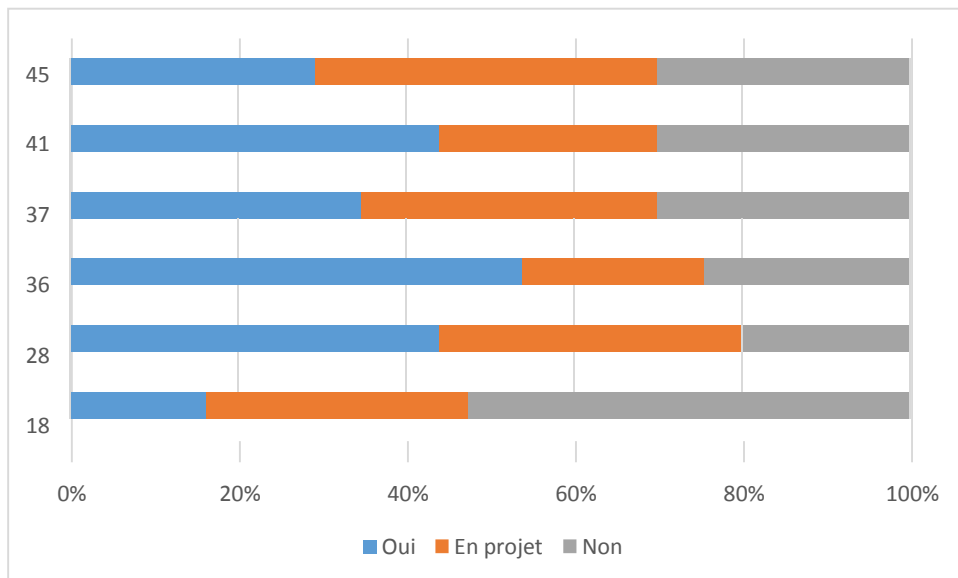


Quelles sont les fonctions utilisées ?



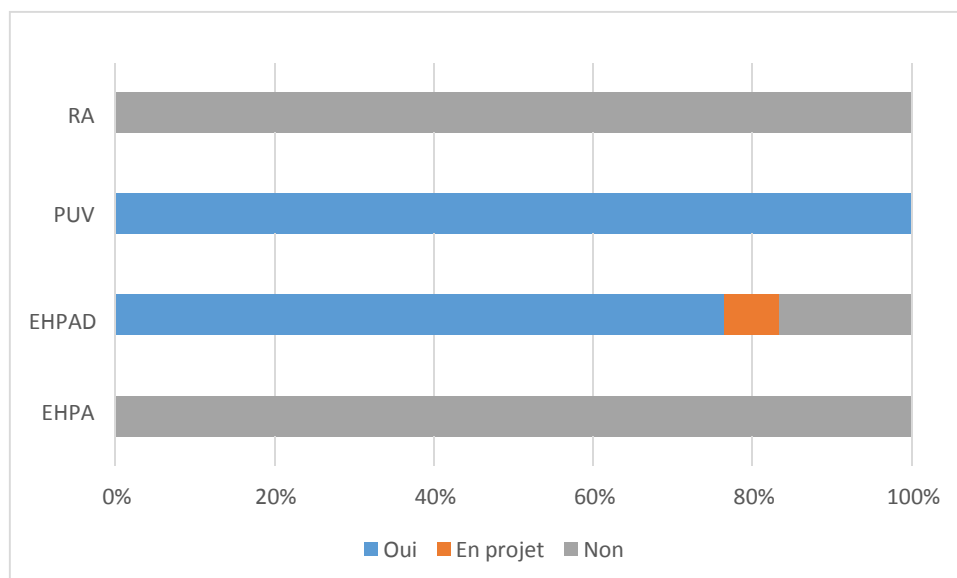
Gestion de la distribution des médicaments

Selon le département d'implantation:



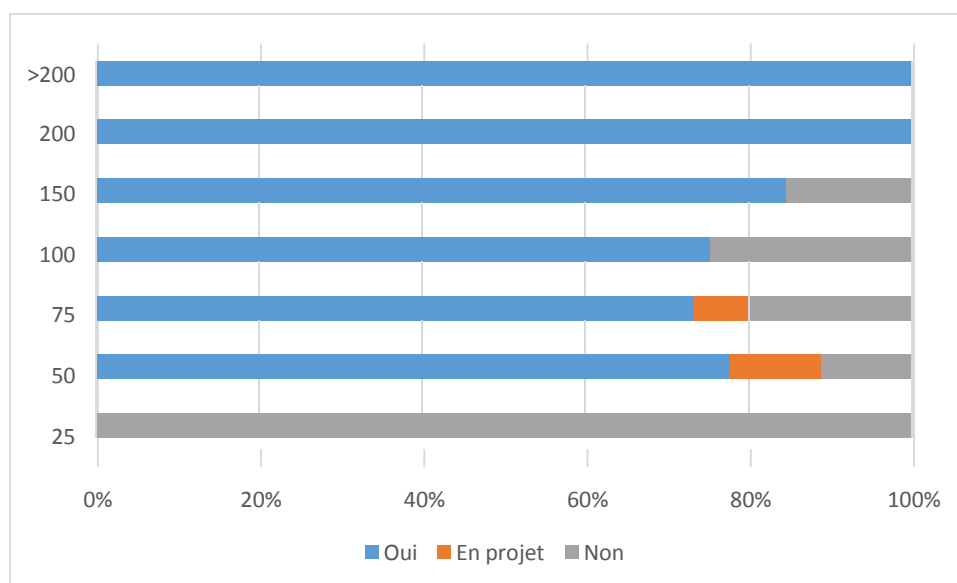
La répartition régionale est identique à celle pour le logiciel de prescription médicamenteuse.

Selon la catégorie d'établissements :

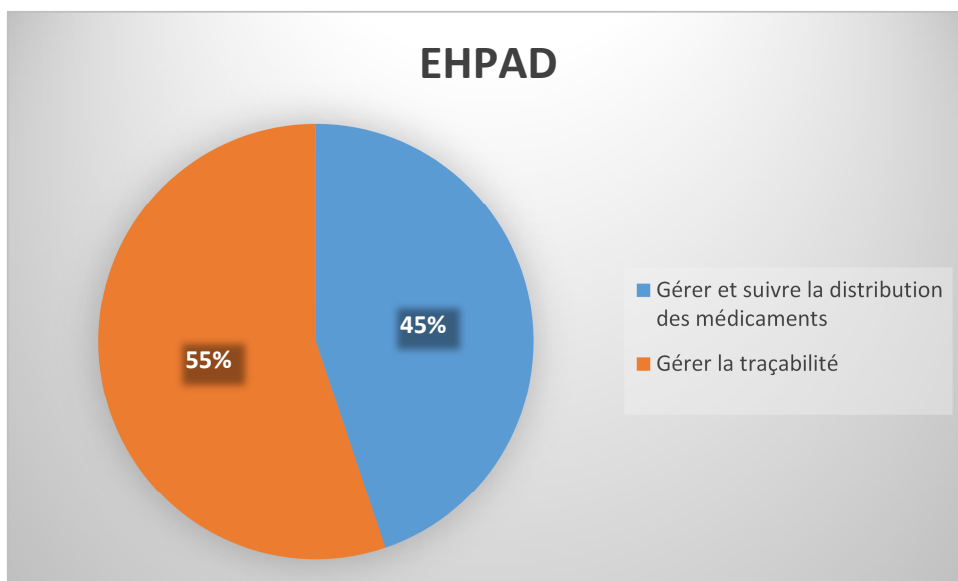


Ce type de logiciel est installé pour 76.5% des ESMS médicalisés : EHPAD et PUV

Selon la taille des établissements :



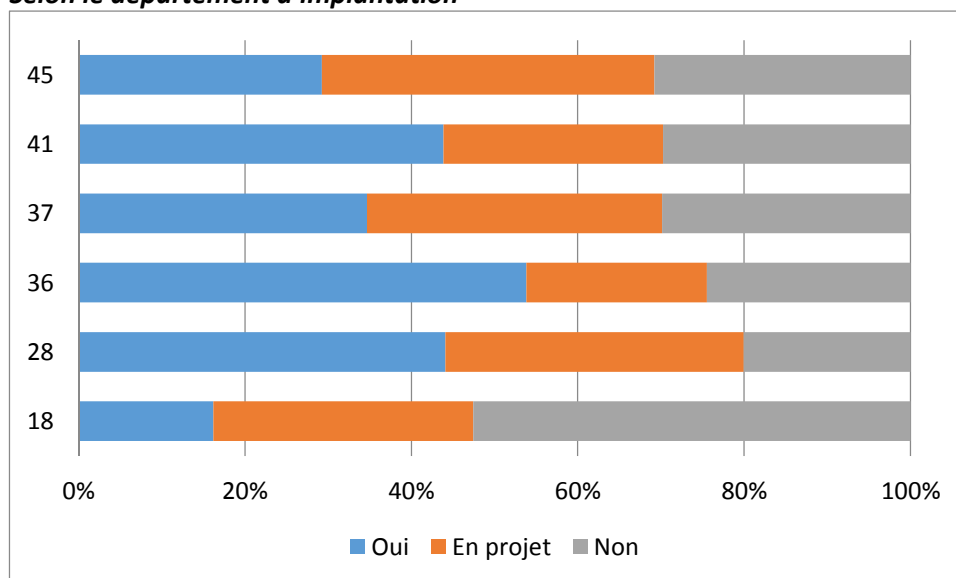
Quelles sont les fonctions utilisées ?



Ce logiciel est intégré pour 88.5% au logiciel de soin.

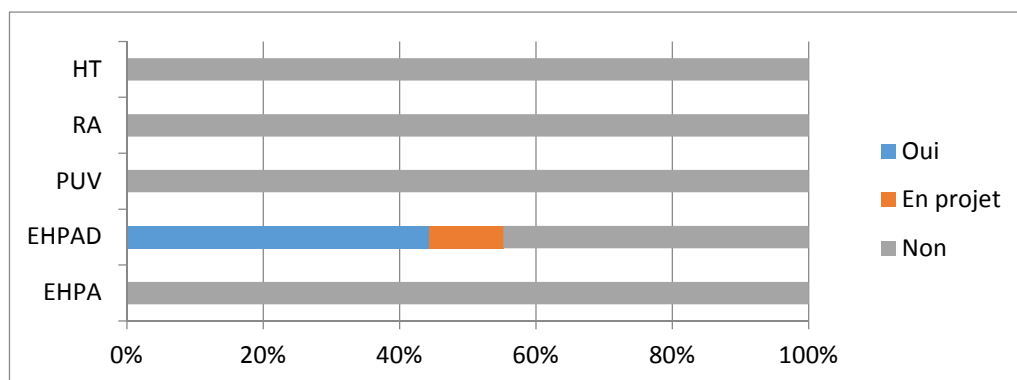
Gestion d'événements indésirables/prévention (plainte, dysfonctionnement interne, ...)

Selon le département d'implantation



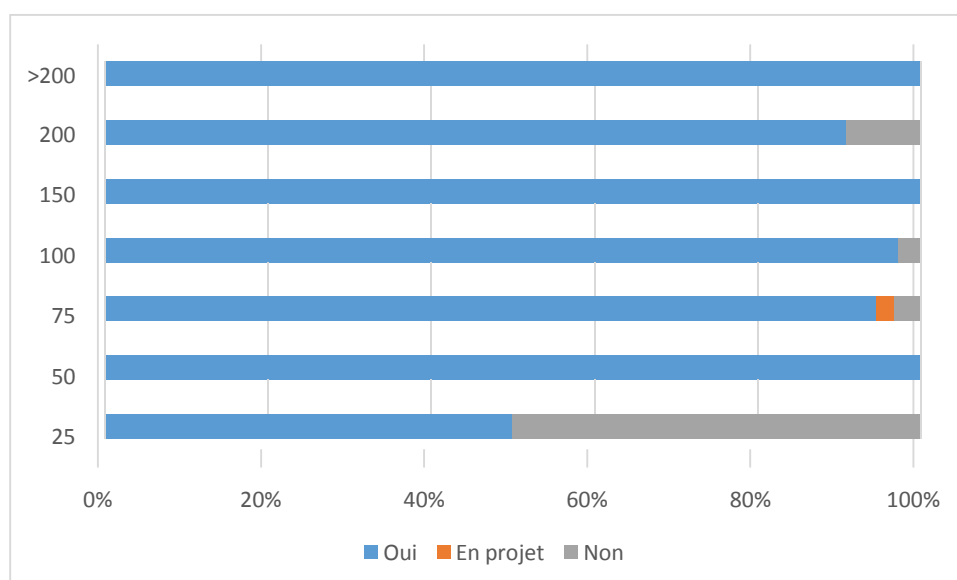
Cette fonction est couverte à 41% par les ESMS

Selon la catégorie d'établissements :



Ce sont majoritairement les EHPAD (ESMS médicalisés) qui ont besoin de ce type de logiciel.

Selon la taille des établissements :

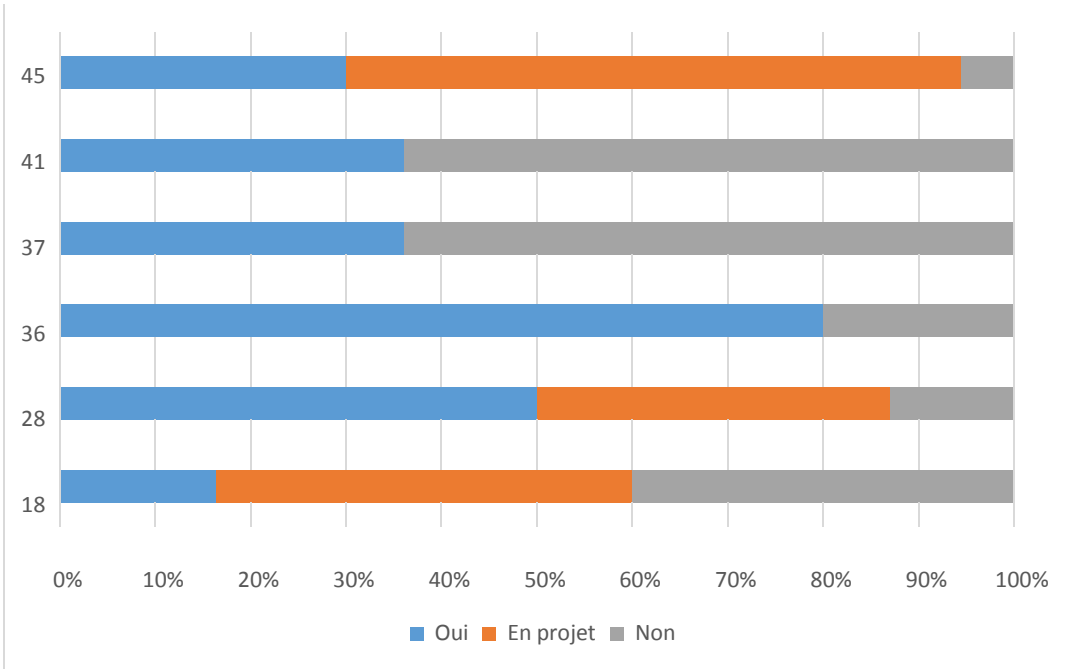


Applications (Éditeurs)	Nb	% obs.	Cumul
ENNOV (ENNOVACOM)	24	32,40%	24
KGED (GROUPE KORIAN)	11	14,90%	35
BLUE MEDI (BLUEKANGO)	9	12,20%	44
KALIWEB (KALITECH)	6	8,10%	50
YES (GALA)	5	6,80%	55
AGEVAL (AGEVAL SOLUTION)	5	6,80%	60
APTA SIGNAL	3	4,10%	63
EXCEL (MICROSOFT)	2	2,70%	65
IJTRACE (ADOGSOFT))	2	2,70%	67
NORMEA (ISIWARE)	2	2,70%	69

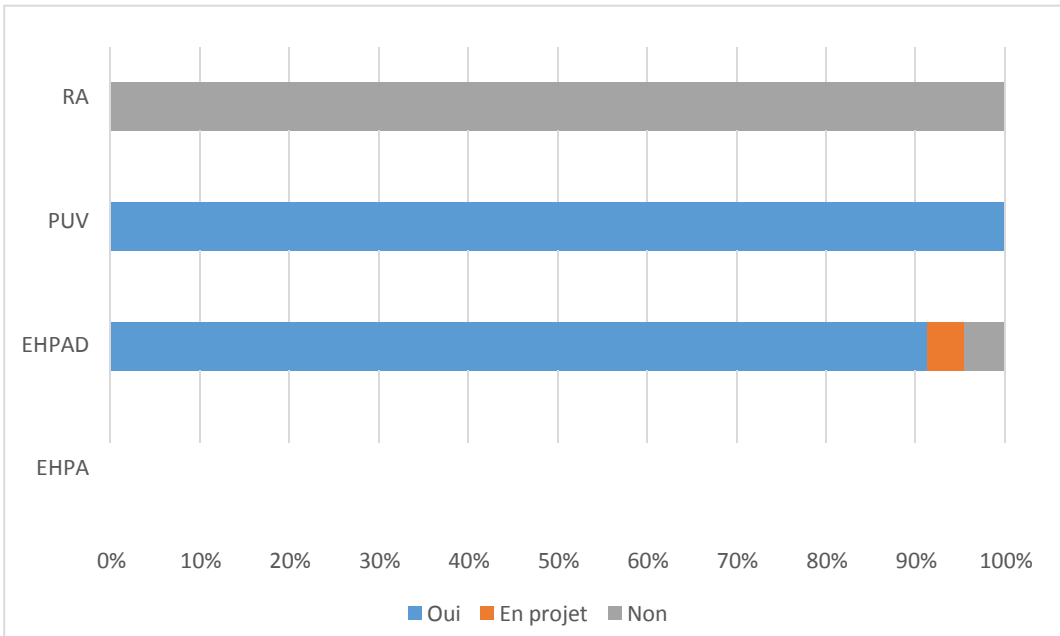
Cette fonction est intégrée au logiciel de soin pour 80% des ESMS.

Évaluation de la dépendance et/ou du handicap

Selon le département d'implantation :



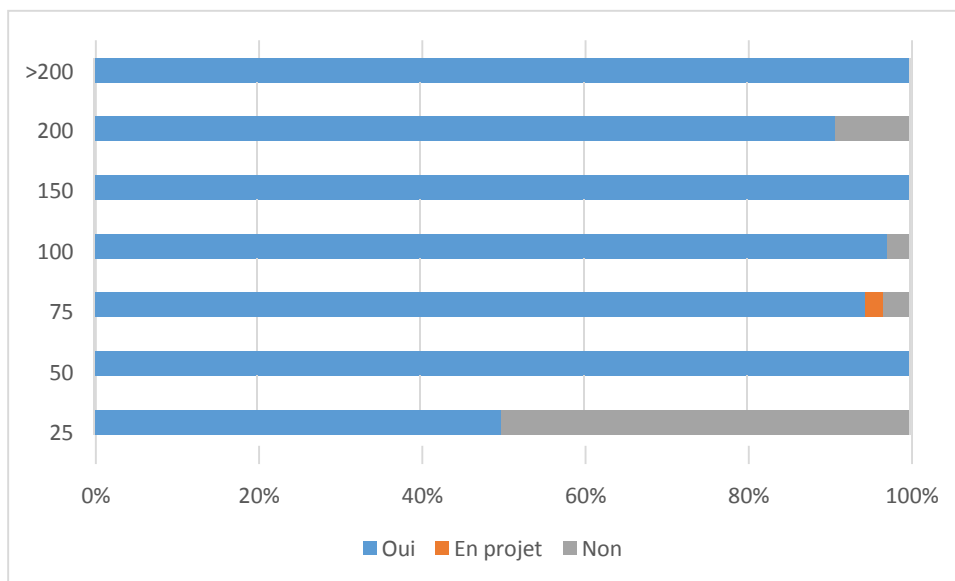
Selon la catégorie d'établissements :





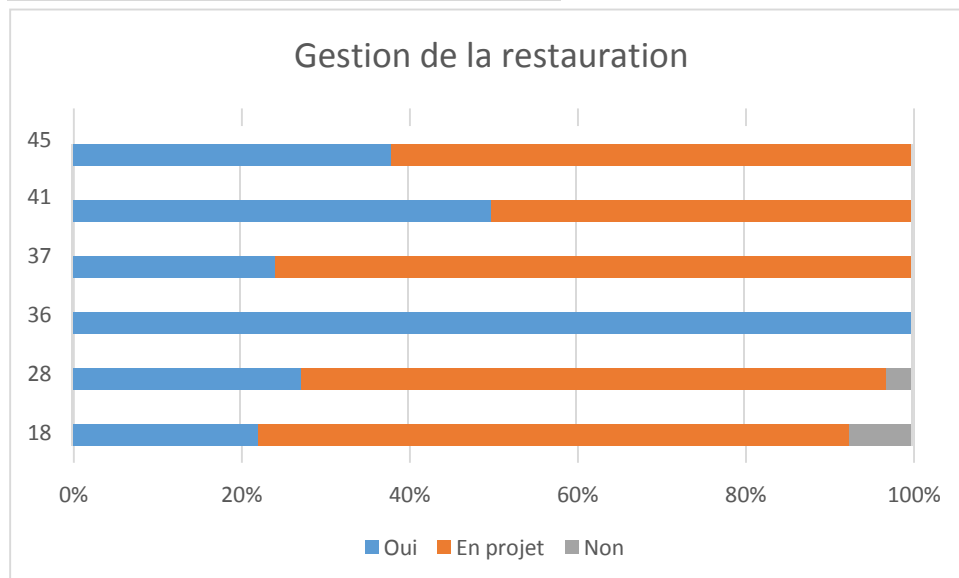
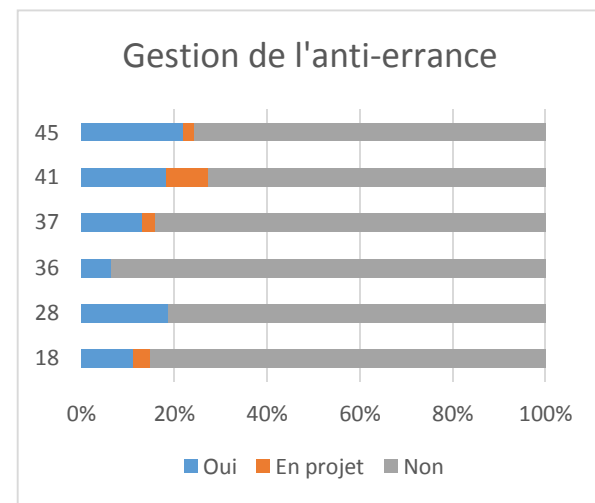
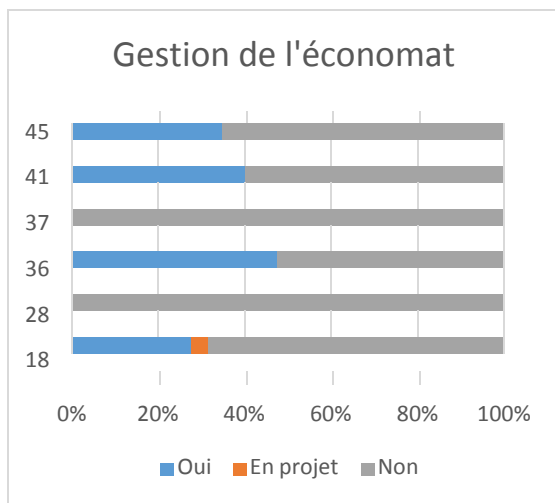
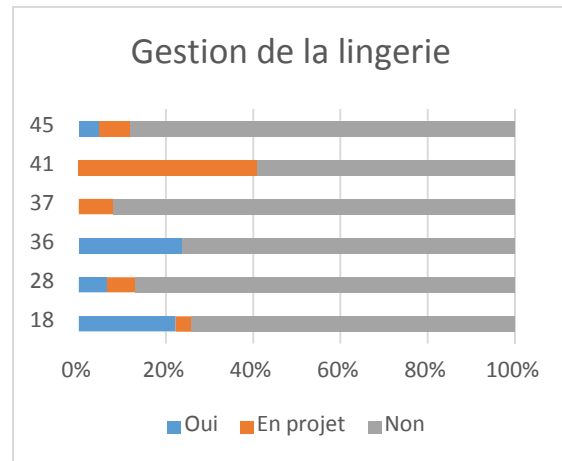
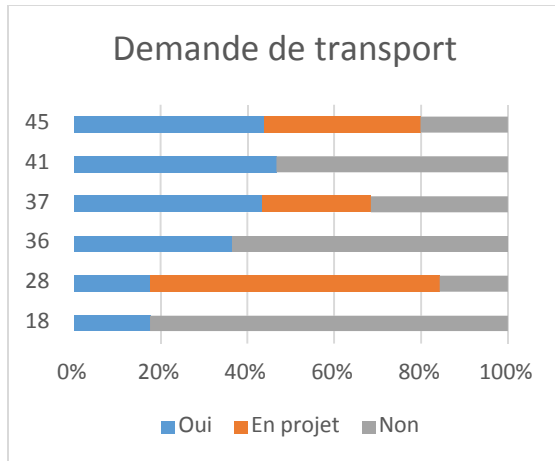
Ce logiciel est utilisé par 85.5% des établissements et il est intégré au logiciel de soin pour 92.1% des établissements.

Selon la taille des établissements :

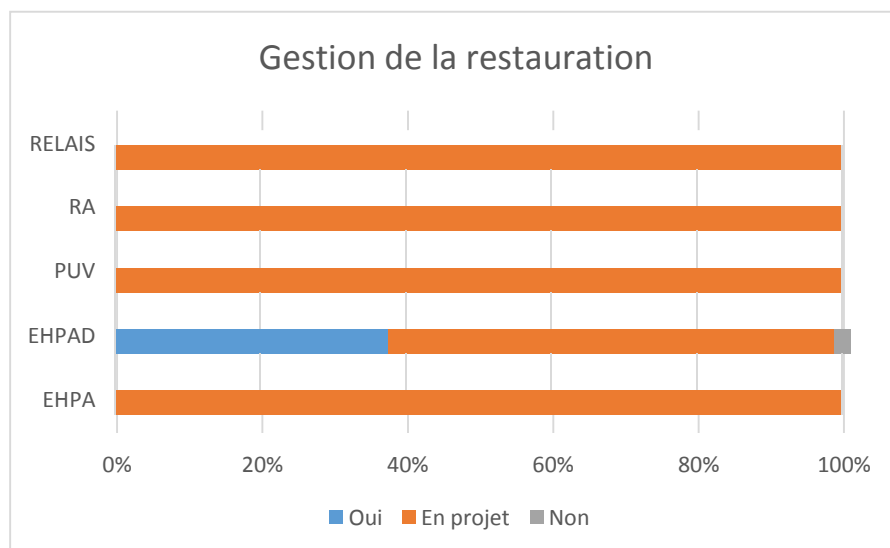
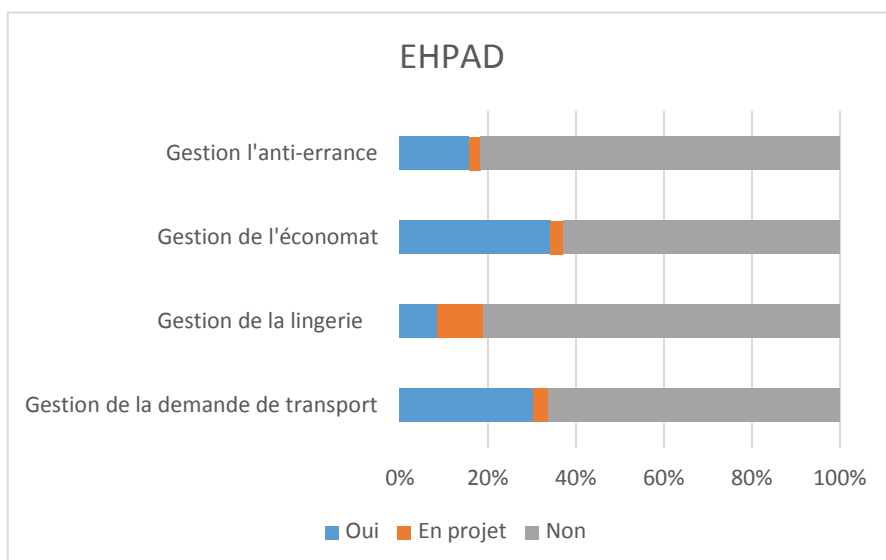


Gestion de l'hébergement

Selon le département d'implantation :

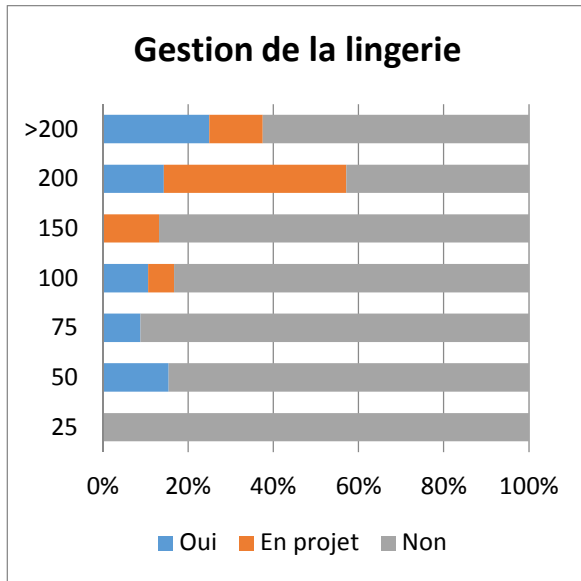
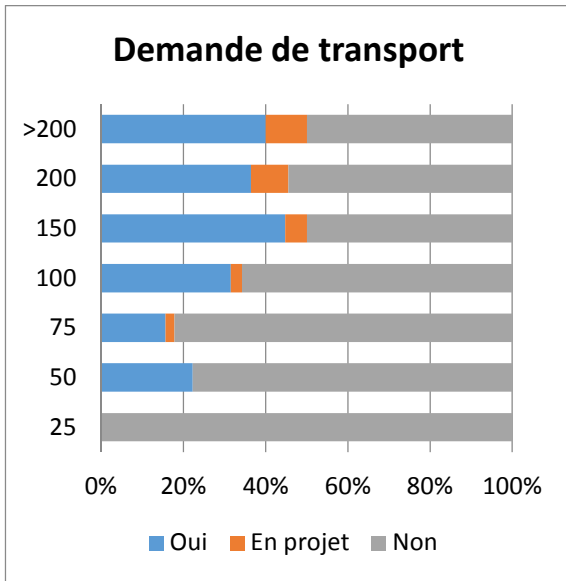


Selon la catégorie d'établissements:

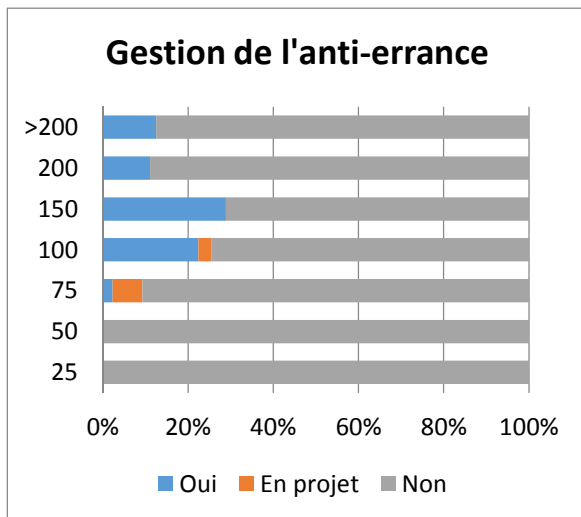
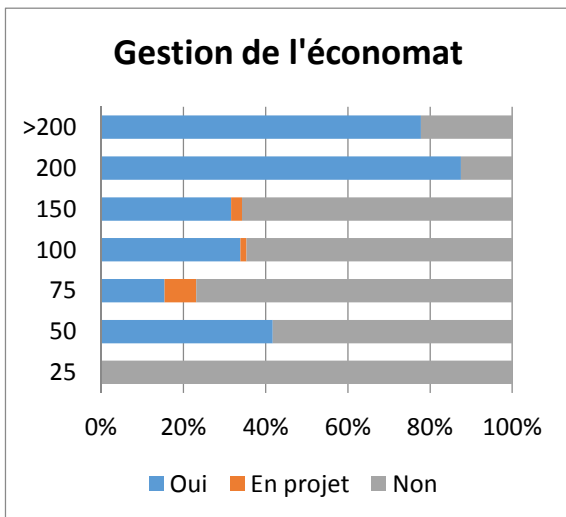


Le domaine de l'hébergement (Anti-errance, Linge, Hôtellerie, Economat, Demande de transport et Restauration) n'est pas totalement couvert. 30% des ESMS ont commencé à couvrir ce domaine.

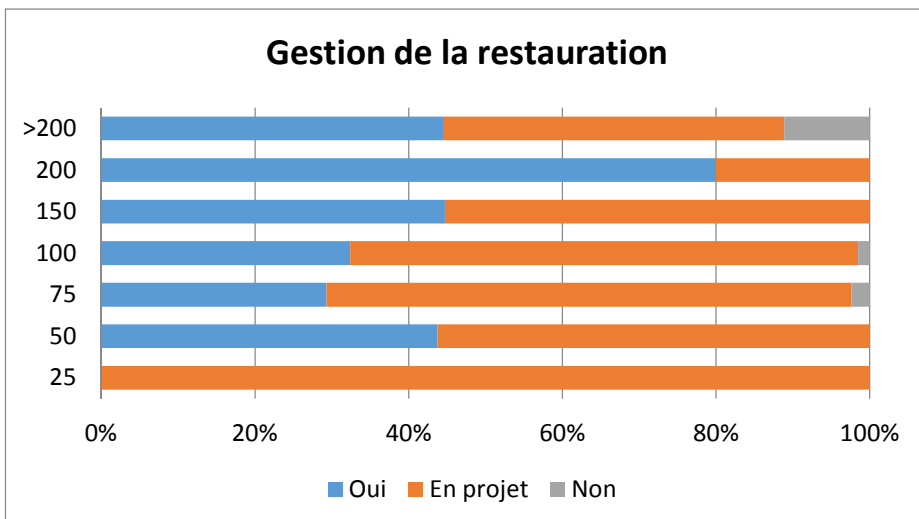
Selon la taille de l'établissement :



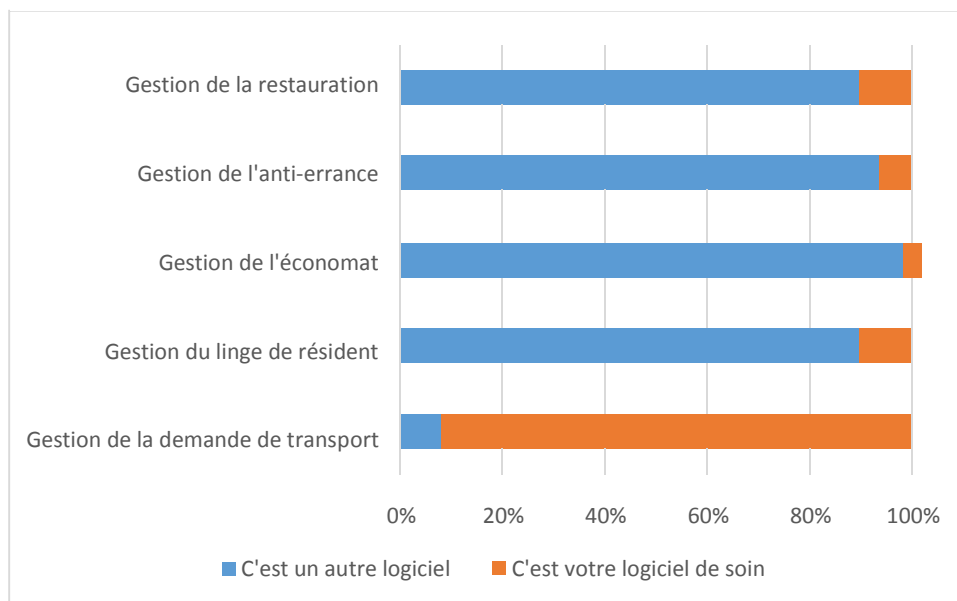
Plus l'établissement est important en taille, plus il possède un logiciel pour la gestion de la demande de transport



La fonction économat est gérée par un SI, pour plus de 50% des établissements les plus importants.



Ces logiciels font- ils parti de votre logiciel de soin ?



Gestion du Linge du résident

Applications (Editeurs)	Nb	% obs.	Cumul
ACTIGEST (ACTIPRINT)	5	33,33 %	5
BULLE DE LINGE (BDL DEVELOPPEMENT)	3	20,00 %	8
ORDELINGE (ORDEIP)	1	6,67 %	9
PLATEFORME INTERNET	1	6,67 %	10
RAMSES (THERMOPATCH)	2	13,33 %	12
RESIDENTIEL (AD)	1	6,67 %	13

Gestion de l'économat

Applications (Editeurs)	Nb	% obs.	Cumul
SODEXO (APPRO)	11	21,57 %	11
HEXAGONE (AGFA HEALTHCARE)	9	17,65 %	20
HODIS (BERGER LEVRAULT)	9	17,65 %	29
MAGH2 (MIPIH)	9	17,65 %	38
GIP CPAGE (CPAGE)	6	11,76 %	44
ECOD'OR (BERGER LEVRAULT)	2	3,92%	46
GEPSS (INSIGHT)	2	3,92%	48
BL SANTE (BERGER LEVRAULT)	1	1,96%	49
DSI	1	1,96%	50
EATAL (APPRO)	1	1,96%	51

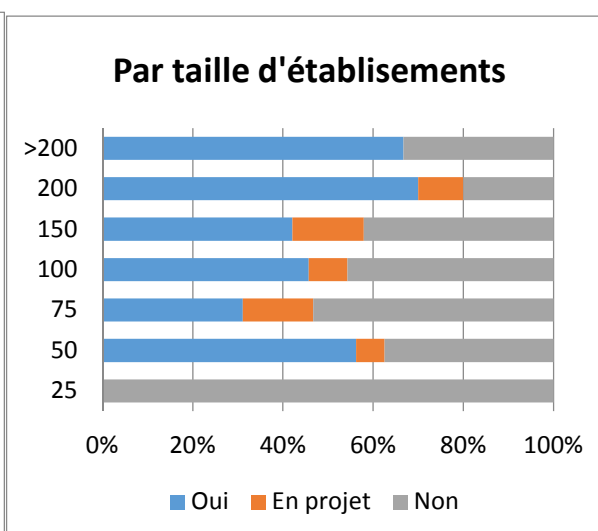
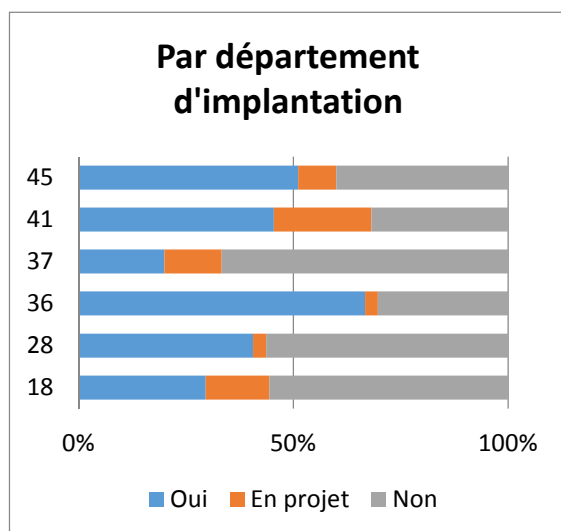
Gestion de l'anti-errance

Applications (Editeurs)	N b	% obs.	Cumul
VIVAGO (VIVAGO)	5	33,3 0%	5
BLUELINEA (BLUELINEA)	2	13,3 0%	7
HODIS (BERGER LEVRAULT)	2	6,70 %	9
TIP (RESADIA)	2	13,3 0%	11
CASTEL COM	1	6,70 %	12
FUGUE ALARM (JDCOM)	1	6,70 %	13
E-MAGNUS GESTION FINANCIERE (BERGER LEVRAULT)	1	6,70 %	14
TFC	1	6,70 %	15

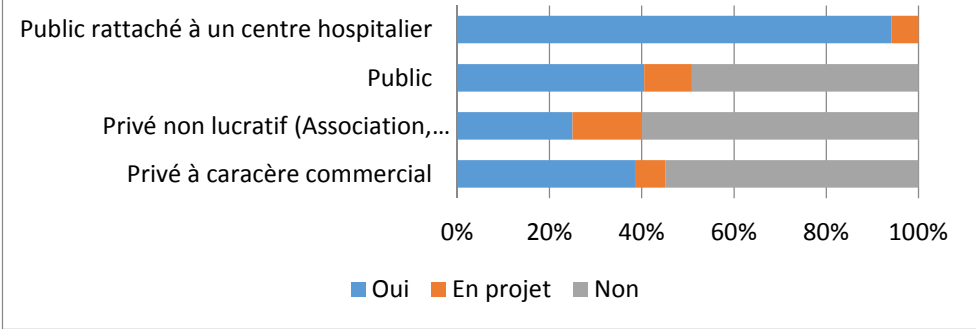
Gestion de la restauration de l'utilisateur

Applications (Editeurs)	Nb	% obs.	Cumul
SODEXO (APPRO)	11	18,6 0%	11
WINREST (FSI)	11	18,6 0%	22
DATAMEAL (PYRAMID)	10	16,9 0%	32
GRAAL (GRAALQUEST)	9	15,3 0%	41
ORBIS RESTAURATION (AGFA HEALTHCARE)	8	13,6 0%	49
EXCEL (MICROSOFT)	3	5,10 %	52
HESTIA (DEIS)	2	3,40 %	54
SALAMANDRE (SALAMANDRE)	2	3,40 %	56
DEVELOPPE EN INTERNE	1	1,70 %	57
E-MAGNUS (BERGER LEVRAULT)	1	1,70 %	58
NETSOINS (TERRANGA)	1	1,70 %	59

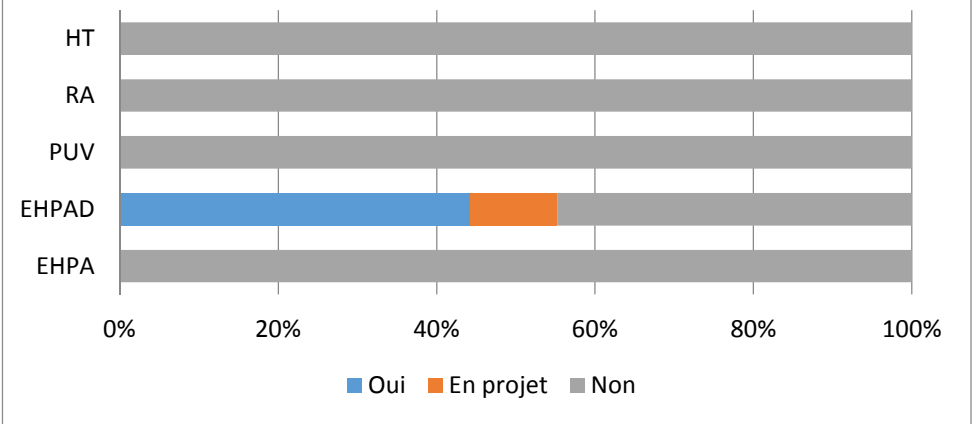
Gestion des événements indésirables :



Par statut juridique

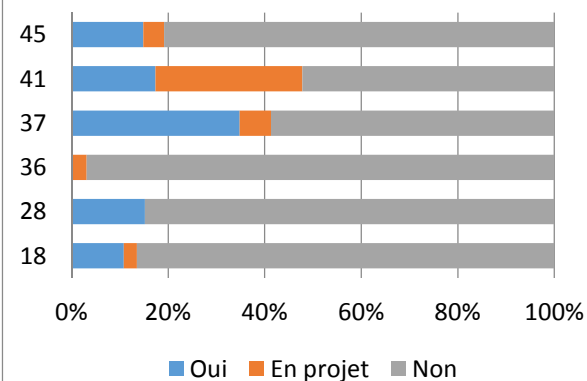


Par catégorie d'établissements

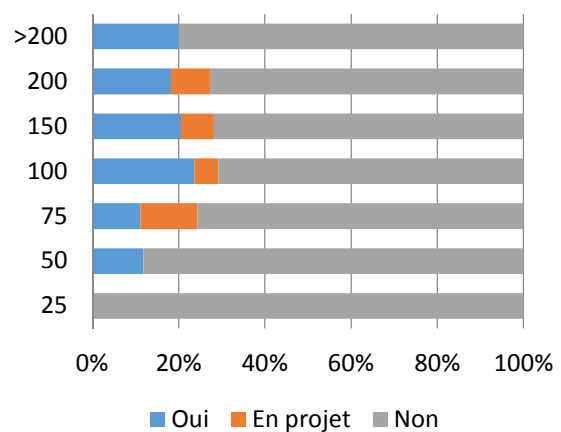


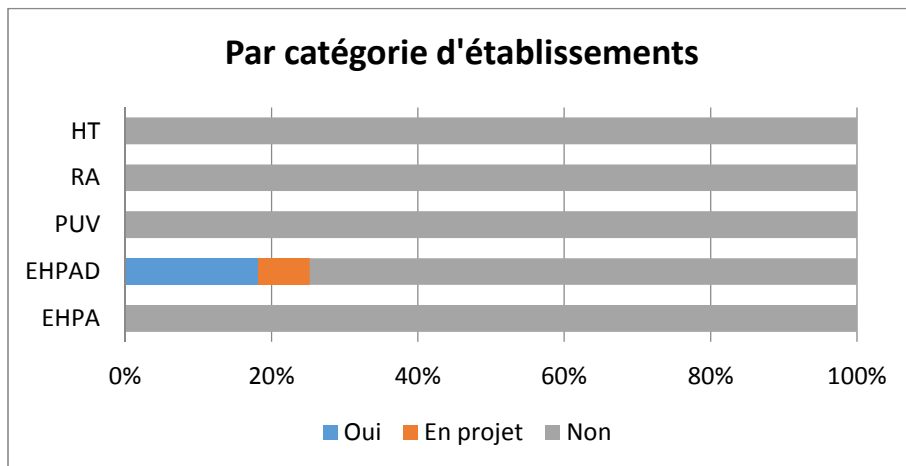
Gestion du matériel médical

Par département d'implantation



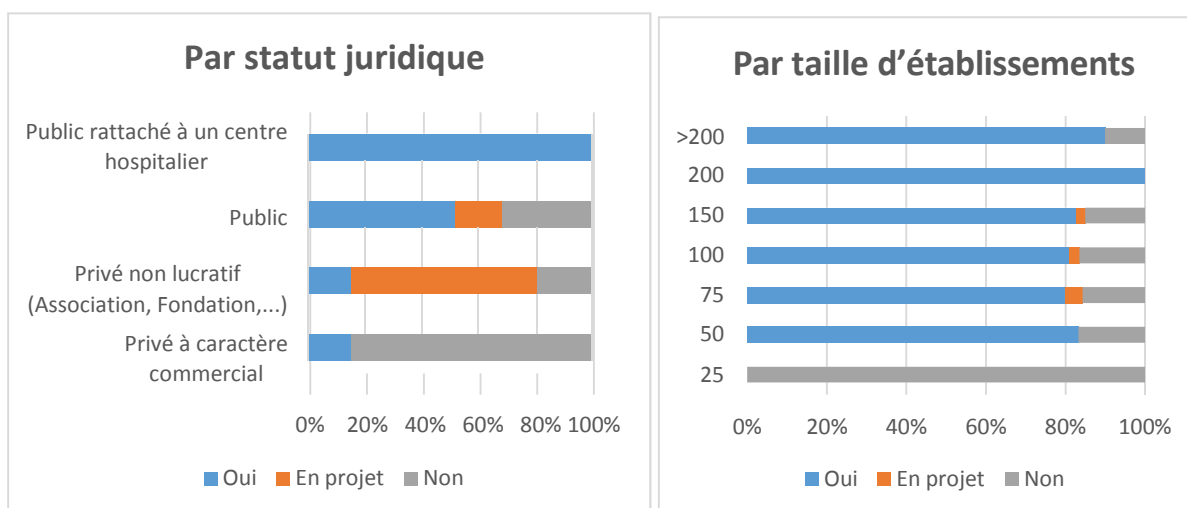
Par taille de l'établissements





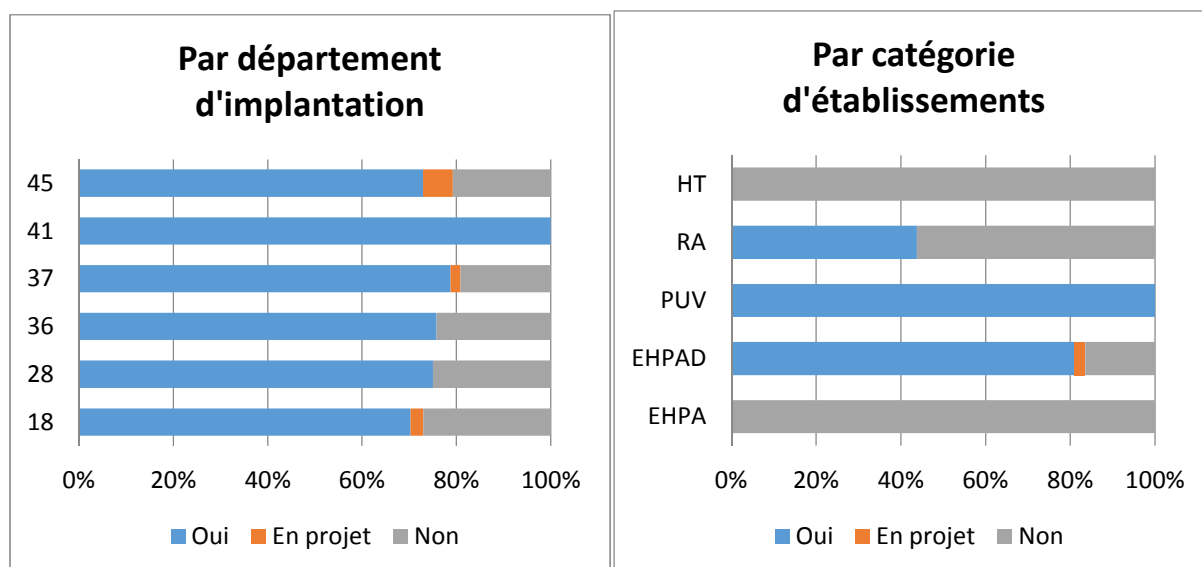
La gestion du matériel médical n'est pas automatisée (16.5%).

Gestion du planning



Les établissements rattachés à un centre hospitalier sont couverts à 100%.

On remarque que seuls les établissements publics (hors établissement rattaché à un CH) ont une couverture supérieure à 50%.



L'ensemble de la région est couverte. Il n'y a pas de disparité départementale.

Les EHPAD ont couvert à plus de 80%, cette fonction.

18,1% des établissements utilisent Excel pour gérer le planning de leur personnel.

Quels sont les logiciels les plus utilisés ?

Applications (Editeurs)	Nb	% obs.	Cumul
PLANICIEL (INSIGHT)	41	25,50%	41
OCTIME (PRODWARE)	27	16,80%	68
ORGANIS'OR (BERGER LEVRAULT)	24	14,90%	92
EUREKA PLANNING (E-SANTE TECHNOLOGIE)	7	4,30%	99
E-PLANNING (MIPIH)	7	4,30%	106
AGILTIME (HORIZONTAL SOFTWARE)	6	3,70%	112
CLEPSYDRE PERSONNEL (AGFA HEALTHCARE)	6	3,70%	118
Excel (MICROSOFT)	5	3,10%	123
PLANNING BL ORGANISOR (BERGER LEVRAULT)	4	2,50%	127
PLANEXPERT (GEOCOM)	7	4,40%	134

Les trois logiciels les plus utilisés sont respectivement : Planiciel de Insight, Organis'Or de Berger Levrault et Octime de Prodware.

Cette fonction est encore peu informatisée, les établissements utilisant plus la suite bureautique Excel.

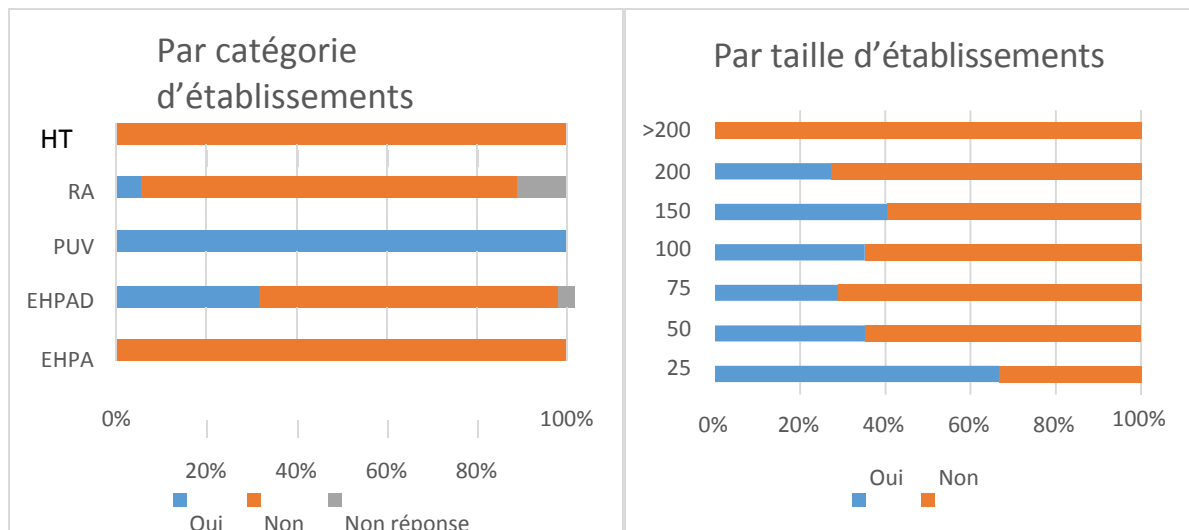
Échange et mobilité

Le thème comportait 7 questions:

- Utilisez-vous un logiciel pour partager les informations utiles sur l'utilisateur, assurer son suivi à distance, récupérer des informations ?
- Votre logiciel de soin est-il compatible DMP ?
- Utilisez-vous un logiciel pour gérer un dossier de liaison d'urgence ?
- Comment échangez-vous avec un professionnel de santé et avec vos autres partenaires ?
- Utilisez-vous un logiciel pour échanger de façon sécurisée avec un laboratoire ?
- Ce logiciel est-il interfacé avec votre logiciel de soin ?

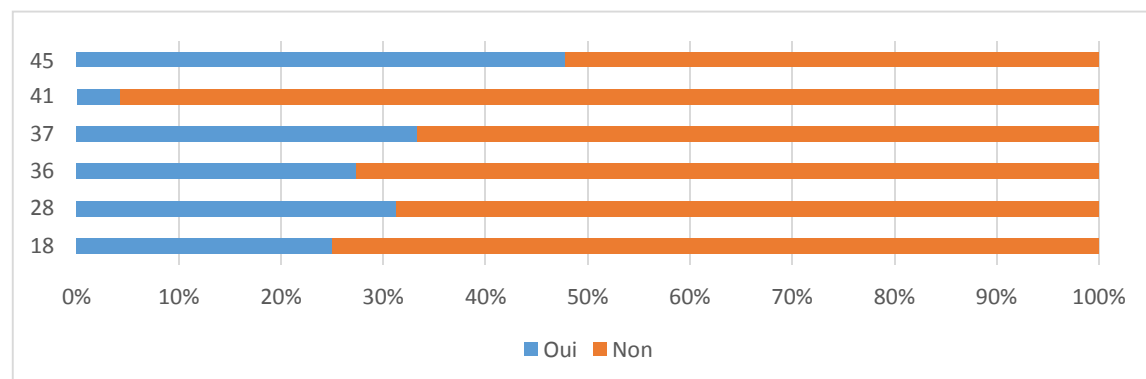
Question 1 : Utilisez-vous un logiciel pour partager les informations utiles sur l'utilisateur, assurer son suivi à distance, récupérer des informations ?

77% des établissements utilisent un logiciel pour cette fonction.



30% des EHPAD utilisent un logiciel pour partager des informations.

Quelle est la répartition de cette couverture dans la région ?

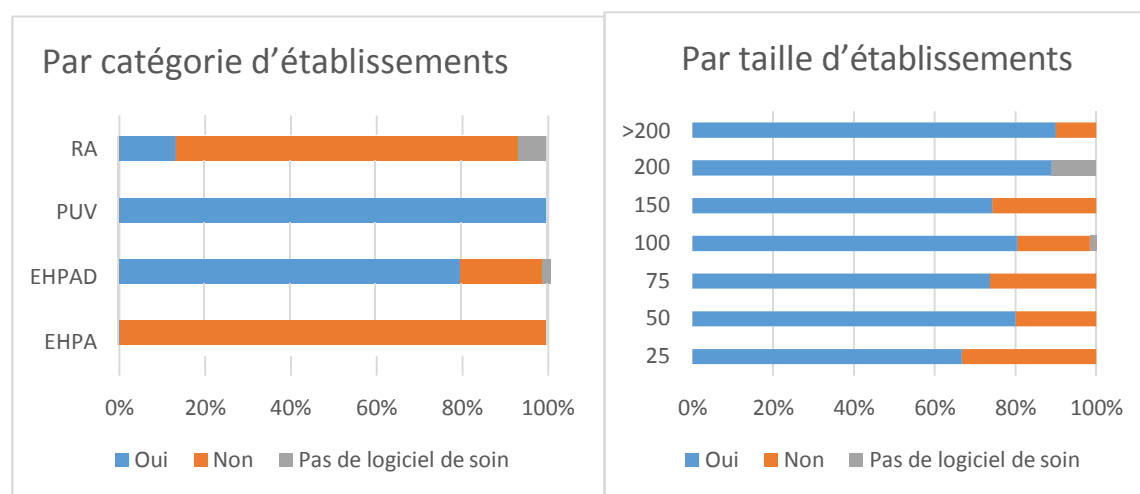


La région est peu couverte par un logiciel de partage d'information / suivi à distance de l'utilisateur.

Les dix logiciels utilisés pour assurer le suivi à distance :

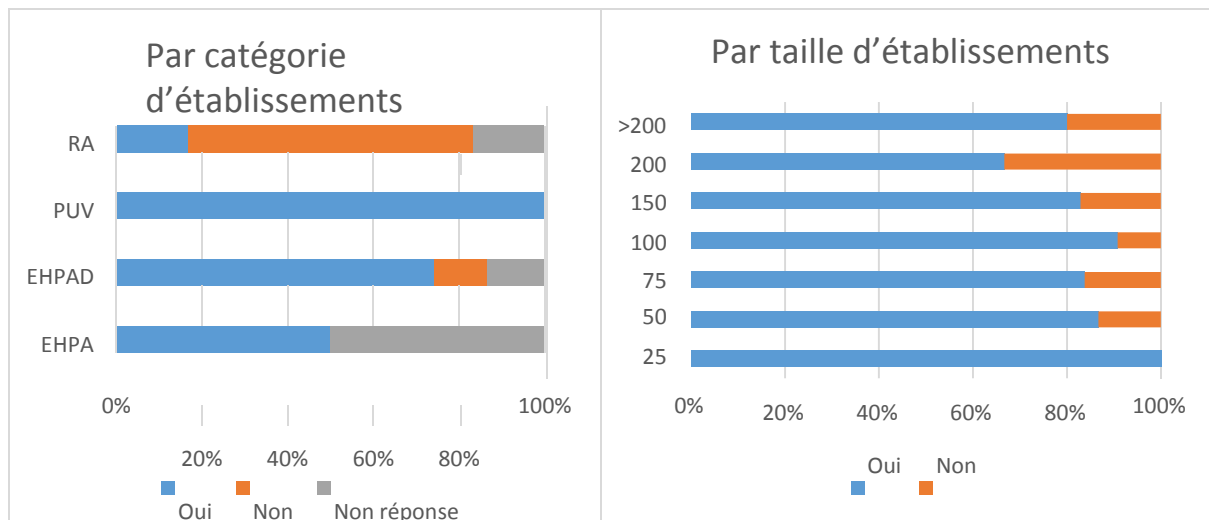
Applications (Editeurs)	Nb	% obs.	Cumul
NETSOINS (TERRANGA)	27	45,00%	27
OSIRIS (CORWIN EVOLUCARE)	9	15,00%	36
PSI (SOLWARE LIFE)	5	8,30%	41
TITAN (MALTA INFORMATIQUE)	4	6,70%	45
CARIATIDES HEXAGONE GAP (SYMARIS)	4	6,70%	49
VATRAJECTOIRE	4	6,70%	53
CRISTAL LINK (ALMA)	2	3,30%	55
USV2 AVEC LE CH DE DREUX	2	3,30%	57
LOGICIEL DE SOINS	1	1,70%	58
COVOTEM (COVALIA)	2	3,40%	60

Question 2 : Votre logiciel de soin est-il compatible avec le DMP ?



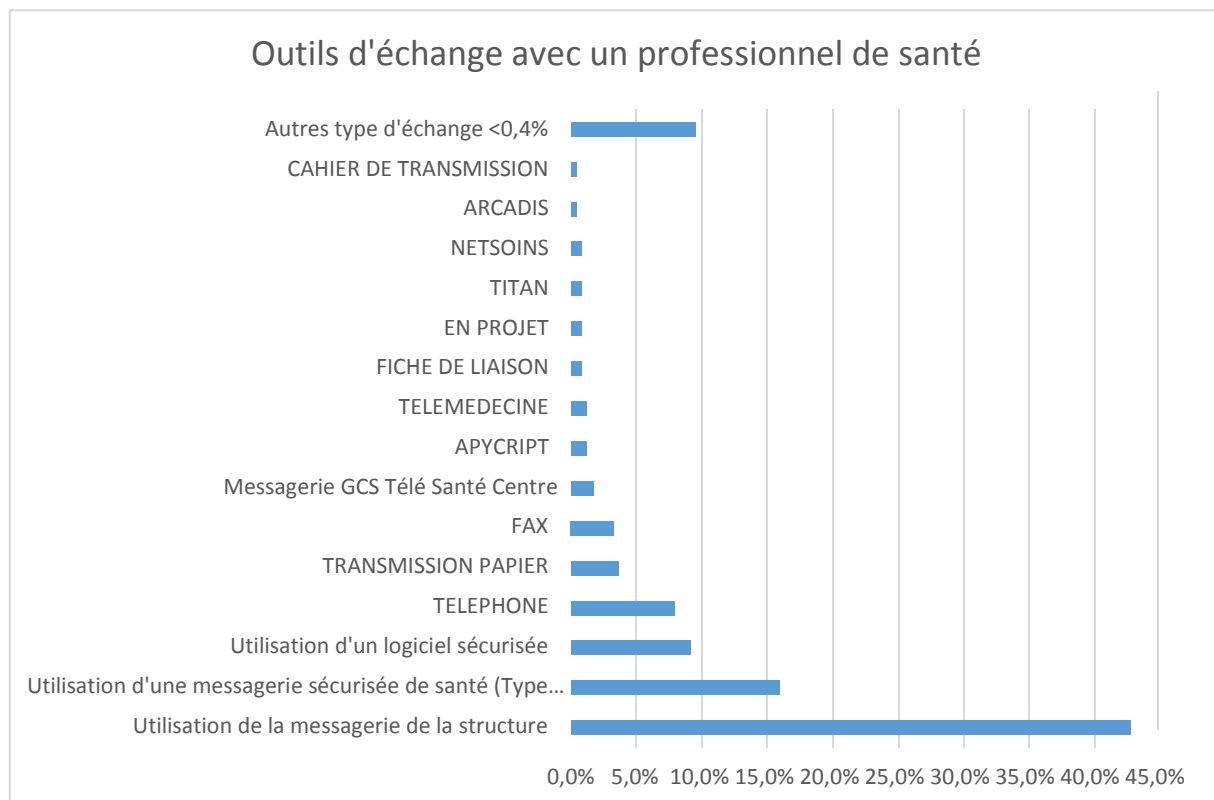
73% des ESMS ayant un logiciel de soin, déclarent que leur logiciel de soin est compatible avec le DMP.

Question 3 : Utilisez-vous un logiciel pour gérer un dossier de liaison d'urgence ?



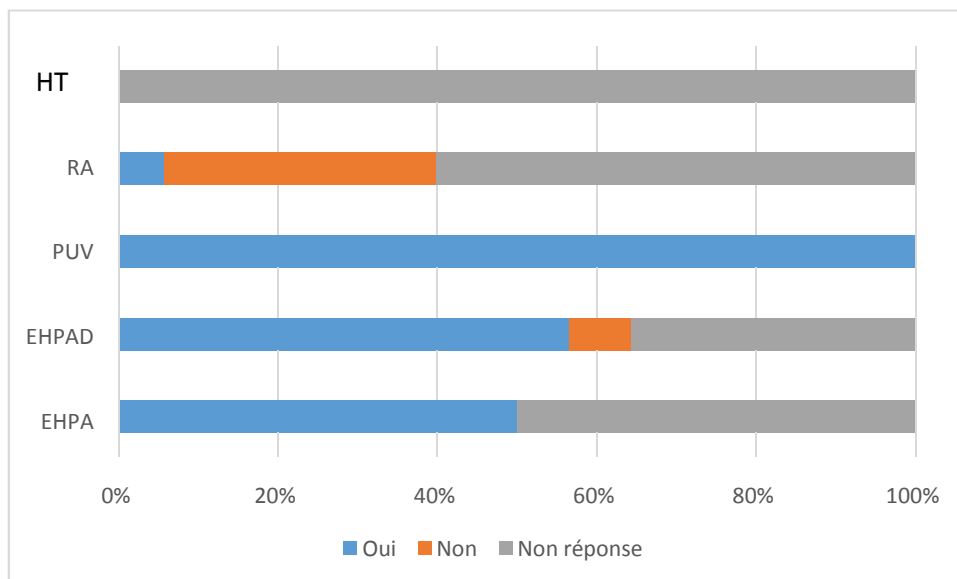
80% des établissements n'utilisent pas de dossier de liaison d'urgence.

Question 4 : Comment échangez-vous avec un professionnel de santé et avec vos autres partenaires ?



L'outil le plus utilisé pour échanger avec un professionnel est : La messagerie de la structure

Question 5 : Utilisez-vous un logiciel pour échanger de façon sécurisée avec un laboratoire ?



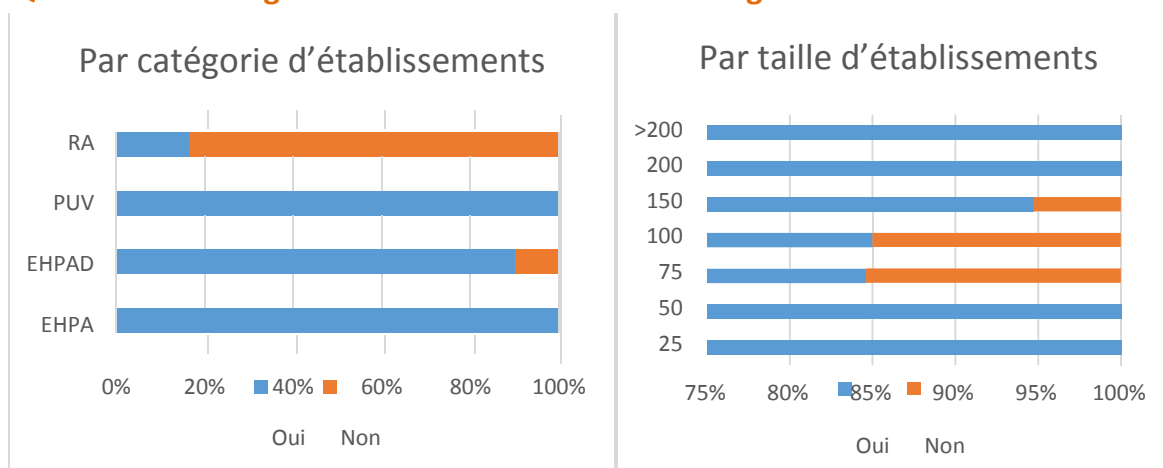
84% des établissements déclarent utiliser un logiciel pour échanger avec un laboratoire.

Quels sont les logiciels utilisés ? :

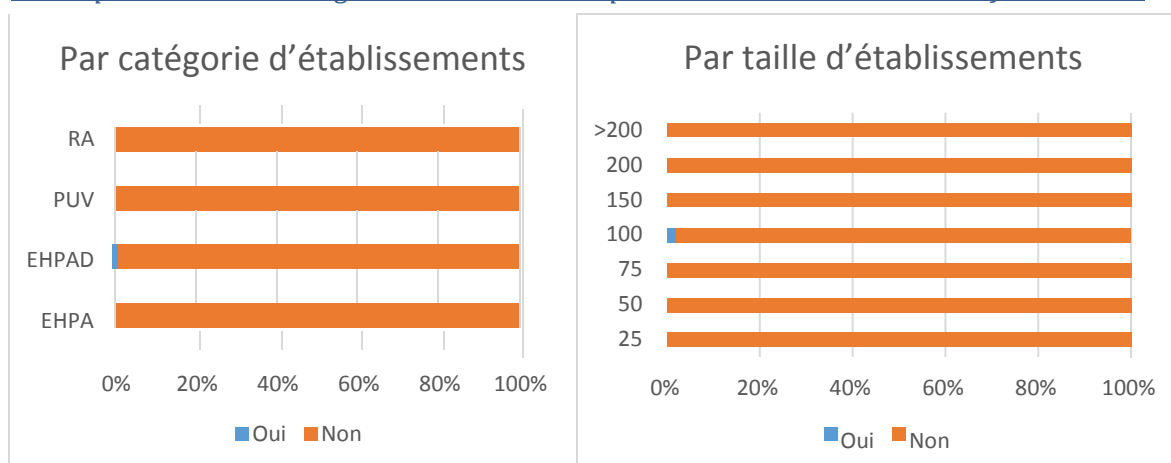
Applications (Editeurs)	Nb	% obs.	Cumul
APICRYPT (APYCRIPY)	43	42,60%	43
DOCTEUR NET HPRIM (MEDYS)	17	16,80%	60
ANTARES (ENNOVACOM)	13	12,90%	73
NETSOINS (TERRANGA SOFTWARE)	6	5,90%	79
DL SANTE (DL SOFTWARE)	3	3,00%	82
BIOLAVIS	2	2,00%	84
DX CARE (MEDASYS)	2	2,00%	86
MEDIS RESULTATS	2	2,00%	88
PSI (SOLWARE LIFE)	2	2,00%	90
SYNERGIE	2	2,00%	92
OSIRIS (CORWIN EVOLUCARE)	1	1,00%	93

Apicrypt est la solution la plus utilisée.

Question 6 : Ce logiciel est-il interfacé avec votre logiciel de soin ?



Un ou plusieurs de vos logiciels sont-ils interopérables avec l'outil VIA TRAJECTOIRE ?



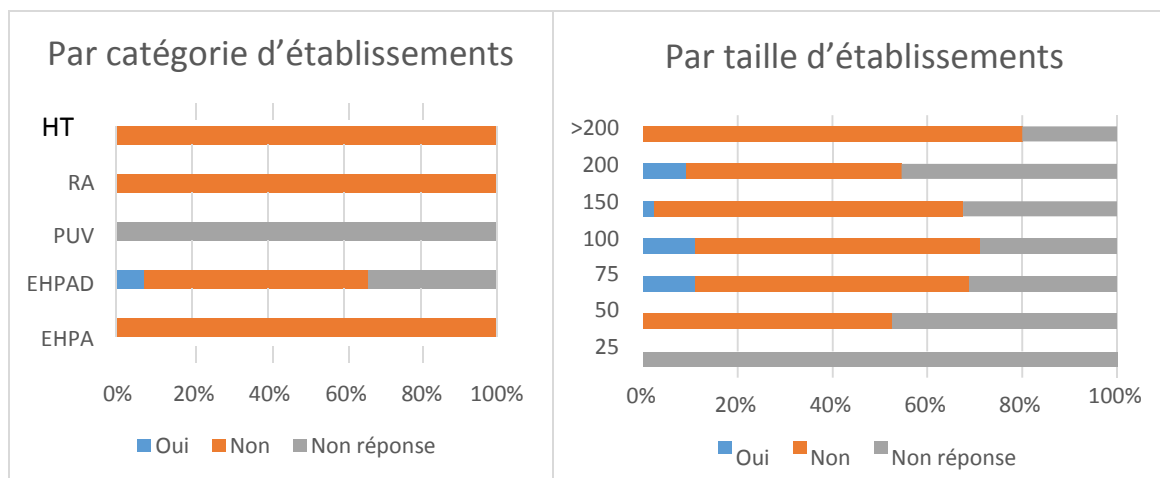
Apports en système d'informations actuels

Cette partie a pour objectif d'évaluer la satisfaction des utilisateurs concernant la couverture actuelle par le SI (Rempli uniquement par les établissements possédant un système d'information de soin).

Ce thème comportait 5 questions :

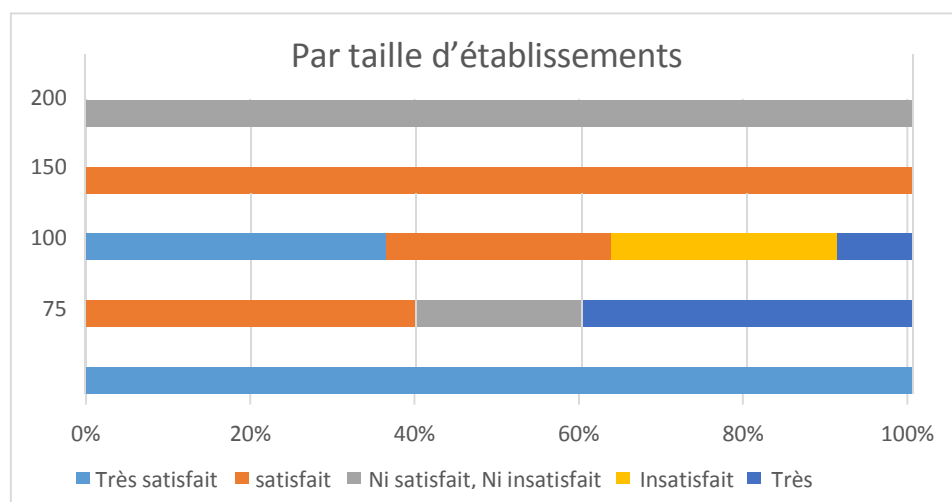
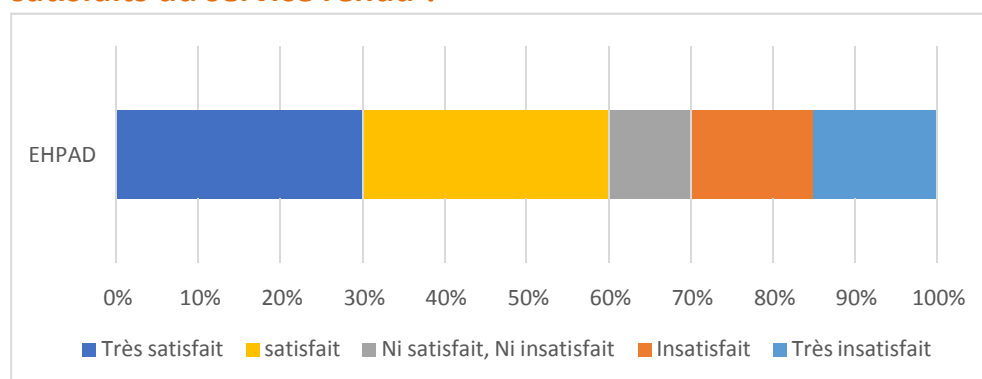
- Le service rendu par vos systèmes d'information ont-ils fait l'objet d'une évaluation par les utilisateurs ?
- Si une évaluation a été faite par les utilisateurs, sont-ils satisfaits du service rendu ?
- Une formation à l'utilisation de l'outil a-t-elle eu lieu pour l'ensemble des utilisateurs ?
- Les utilisateurs ou les référents participent-ils à l'identification et à la priorisation des évolutions sur le système d'information (concertation, canaux de remontée des dysfonctionnements, qualification des demandes d'évolution) ?
- Quels sont les fonctions (de vos logiciels) à améliorer ? (Partie en saisie libre)

Question 1 : Le service rendu par vos systèmes d'information ont-ils fait l'objet d'une évaluation par les utilisateurs ?



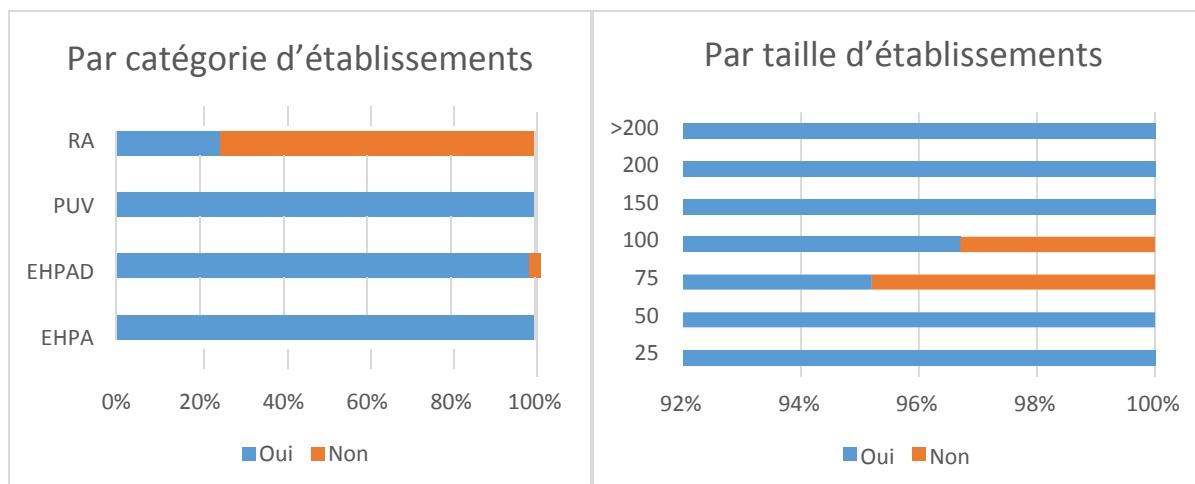
9.9% ont fait évaluer leur SI par les utilisateurs ?

Question 2 : Si une évaluation a été faite par les utilisateurs, sont-ils satisfaits du service rendu ?

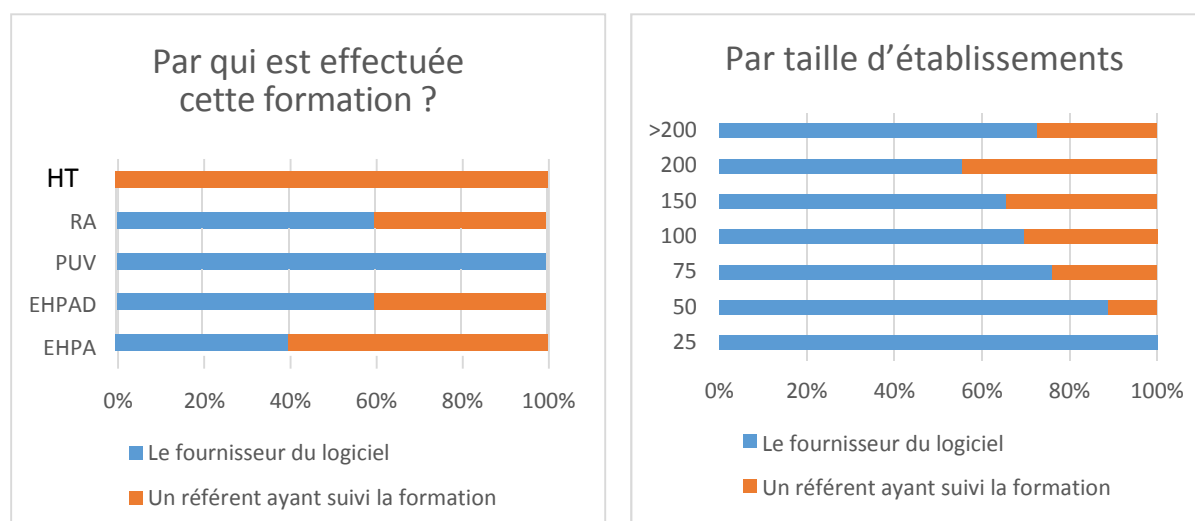


30% des utilisateurs sont très satisfaits de leur SI.

Question 3 : Une formation à l'utilisation de l'outil a-t-elle eu lieu pour l'ensemble des utilisateurs ?

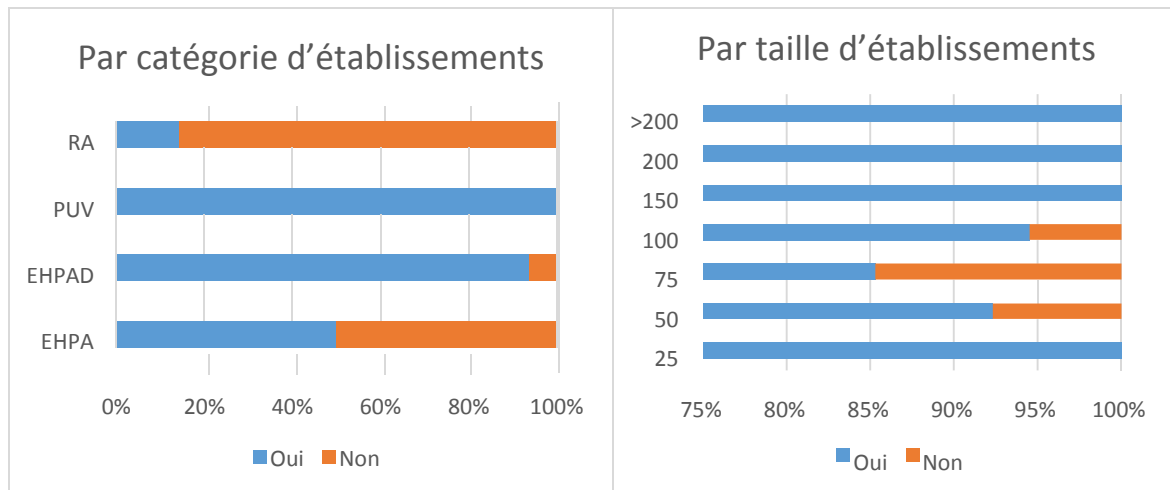


Dans la majorité des ESMS, les utilisateurs sont formés à l'outil.



Pour 83.5%, cette formation est effectuée par le fournisseur du logiciel.

Question 4 : Les utilisateurs ou les référents participent-ils à l'identification et à la priorisation des évolutions sur le système d'information (concertation, canaux de remontée des dysfonctionnements, qualification des demandes d'évolution) ?



89.7% des utilisateurs / référents participent à la priorisation et à l'identification des évolutions sur le système d'information.

Question 5 : Quelles sont les fonctions (de vos logiciels) à améliorer ? (Partie en saisie libre)

Cette question était à réponse libre :

- Accès à distance : Priorité forte
- Adaptation du logiciel de soin sanitaire aux besoins spécifiques de l'EHPAD : Priorité forte
- Améliorer la gestion des alertes et surveillances : Priorité moyenne
- Améliorer la qualité du recueil des informations : Priorité forte
- Améliorer les échanges avec les correspondants extérieurs et les services : Priorité forte
- Comptabilité avec le DMP = Priorité forte
- Développement DMP, indicateur ANAP, rapport médical : Priorité forte
- Développement des transmissions ciblées : Priorité forte
- Développement de la lisibilité du projet individualise : Priorité forte
- Développement du logiciel de planning en interface avec le logiciel de soins : Priorité Forte
- Ergonomie, intuitivité, pluridisciplinarité, travail hors connexion, impression des documents : Priorité forte
- Évaluation pathos, lien avec le GIR : Priorité moyenne
- Formation des utilisateurs : Priorité Forte
- Gain de temps : Priorité moyenne
- Optimiser le temps de travail (temps passe dans la saisie des données, doubles saisies, ...) : Priorité forte

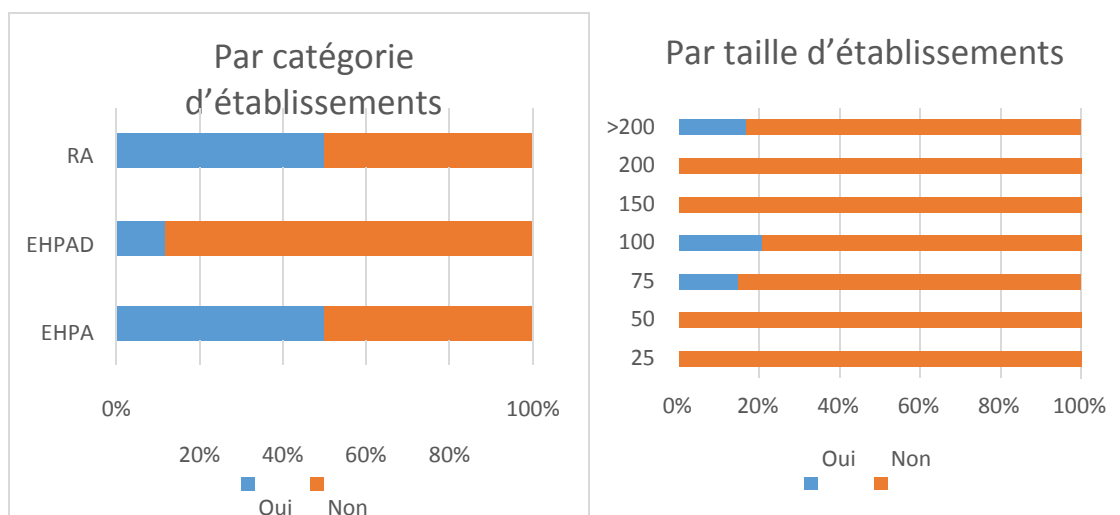
Évolutions souhaitées du système d'information

Cette partie nous permet d'évaluer la pertinence de l'informatisation des fonctions non couvertes actuellement par le système d'information grâce à un degré de priorité, ainsi que la qualification des évolutions souhaitées.

Cette partie est divisée en 4 questions :

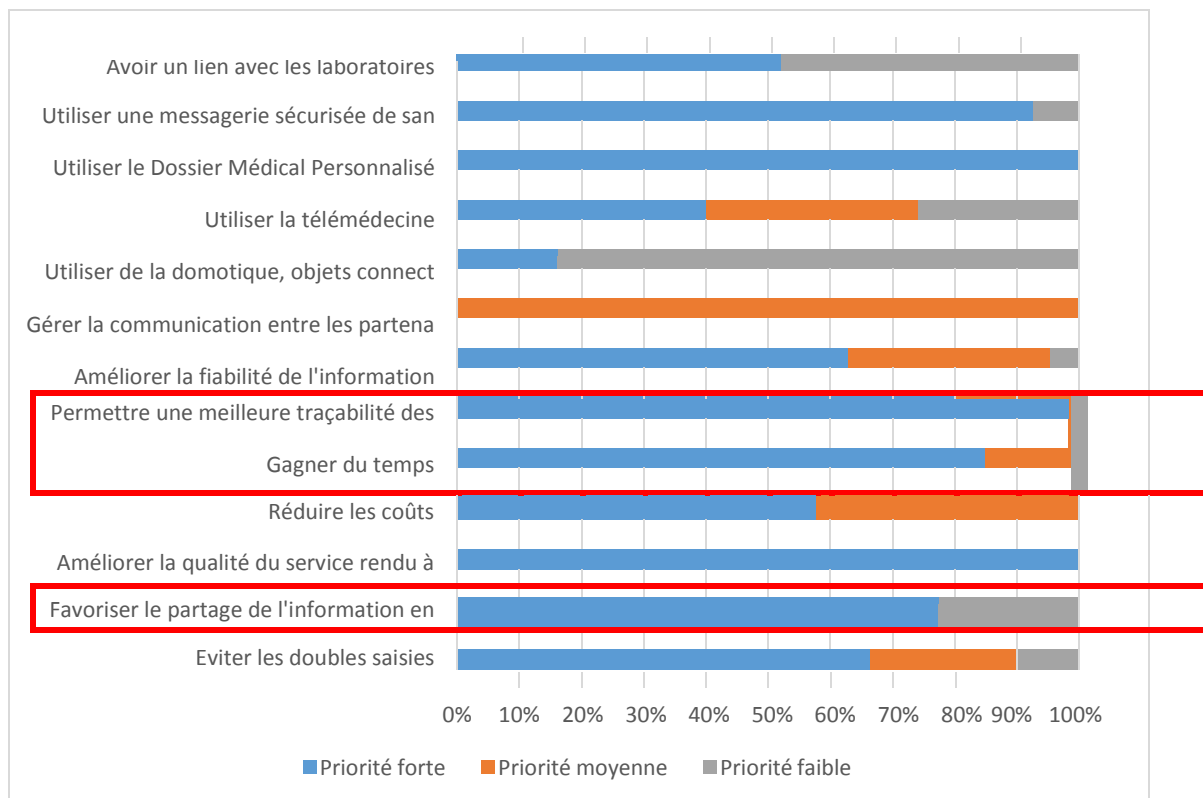
- Le système répond-il à l'ensemble des vos attentes ?
- Parmi les apports proposés, lesquels sont souhaités et à quel degré ?
- Listing des apports souhaités non proposés
- Cartographie des priorités en matière de service à distance

Question 1 : Le système répond-il à l'ensemble des vos attentes ?



30% des établissements ont un système d'information qui ne correspond pas à l'ensemble de leurs attentes.

Question 2 : Parmi les apports proposés, lesquels sont souhaités et à quel degré ?



Les trois apports ayant une priorité forte du secteur sont :

- Favoriser le partage de l'information entre professionnels
- Permettre une meilleure traçabilité des données
- Gagner du temps.

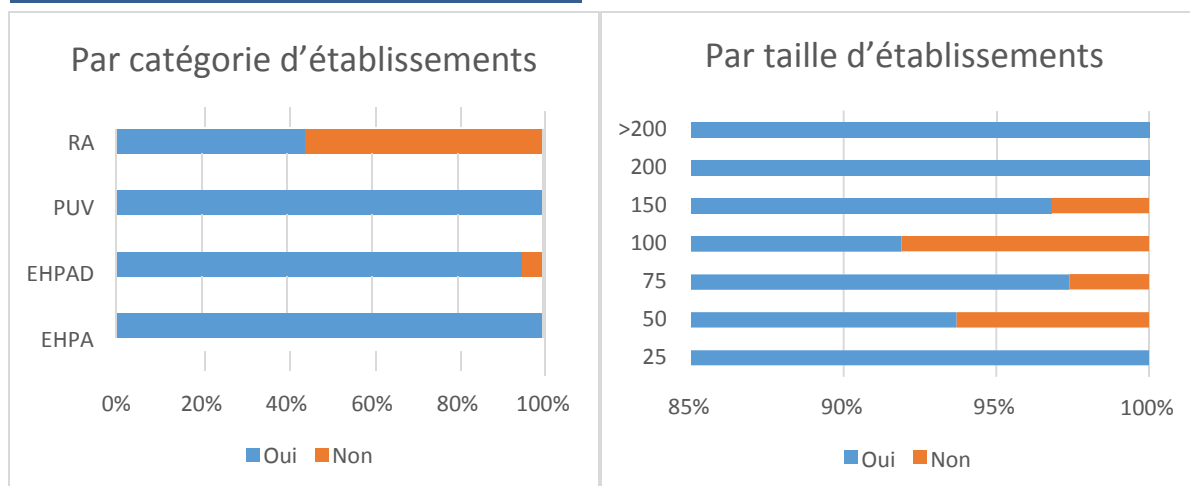
Question 3 : Listing des apports souhaités non proposés

- Accès au logiciel de soin pour les médecins à partir d'internet
- Améliorer la gestion des listes d'attente pour une structure publique multi-sites, en lien avec via-trajectoire
- Améliorer la connexion avec tous les services (maintenance, cuisine, administration)
- Connexions / échange d'information avec les autres établissements quand un résident est hospitalisé ou va en consultation
- Dictée numériques
- Disposer de la gestion de bloc
- Disposer d'un dossier patient complet intégrant notamment le dossier de soins, le dossier accompagnement du résident
- Disposer de l'Agenda patient
- Disposer du DMI et du DMP
- Mettre en place la télémédecine
- Facturation avec évolutions et ouvertures possibles en sécurité

- Favorise et mieux maîtriser la connexion à internet : cela passerait par la mise en place d'une liaison fibre optique et de matériels adaptés pour la supervision
- Formation des utilisateurs
- Générer les prescriptions multimodales
- Intégration des données provenant d'autres établissements ou autres corridors externes
- Disposer d'un portail collaboratif.

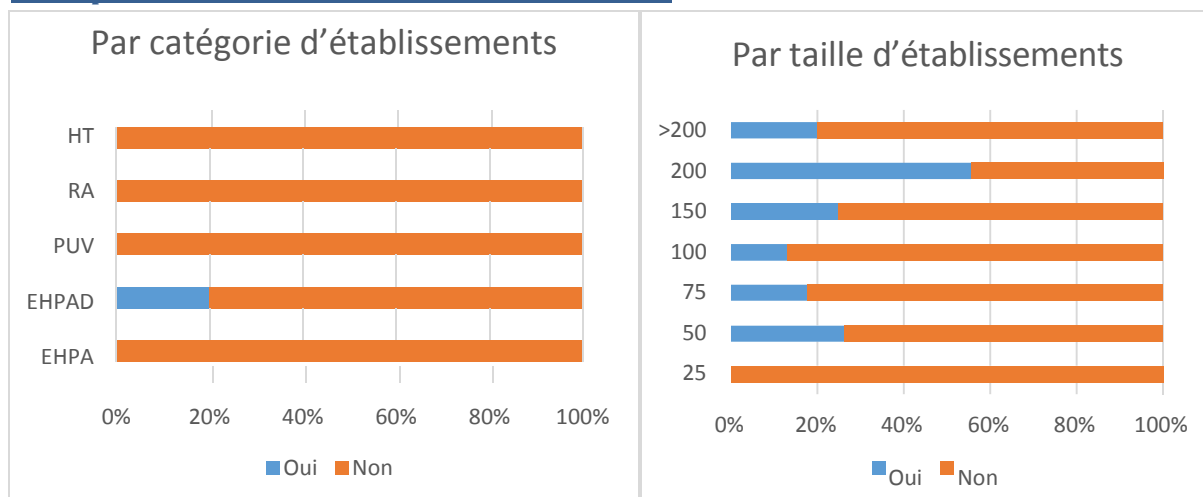
Question 4 : Cartographie des priorités en matière de service à distance

Êtes-vous sensibilisé à la télémédecine ?



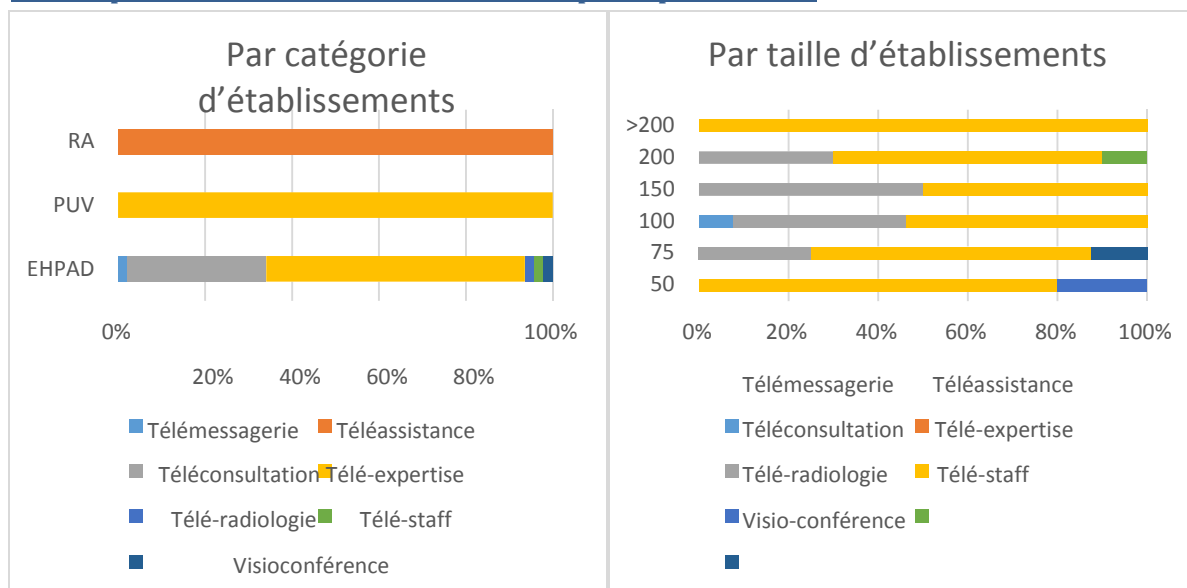
92.7% des établissements sont intéressés par la télémédecine.

Pratiquez-vous des activités de télémédecine ?



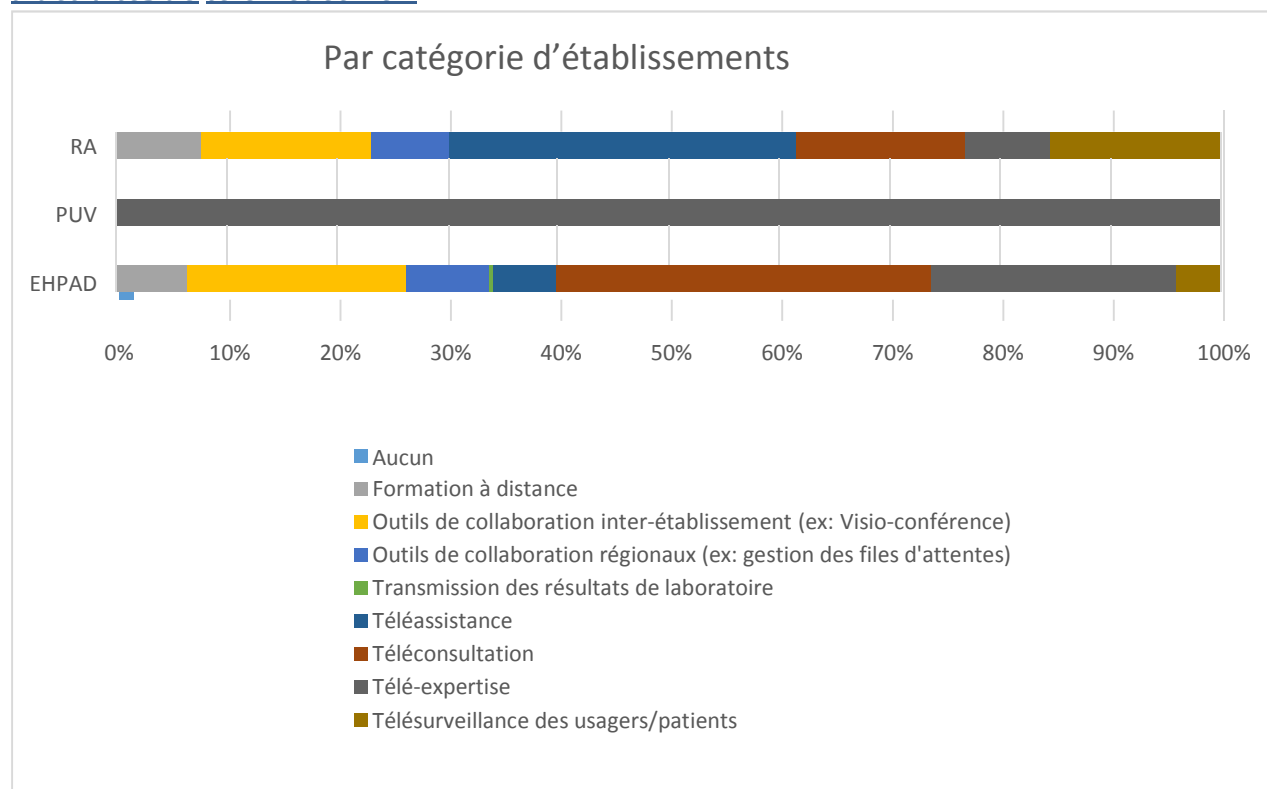
18.5% pratiquent une activité de télémédecine.

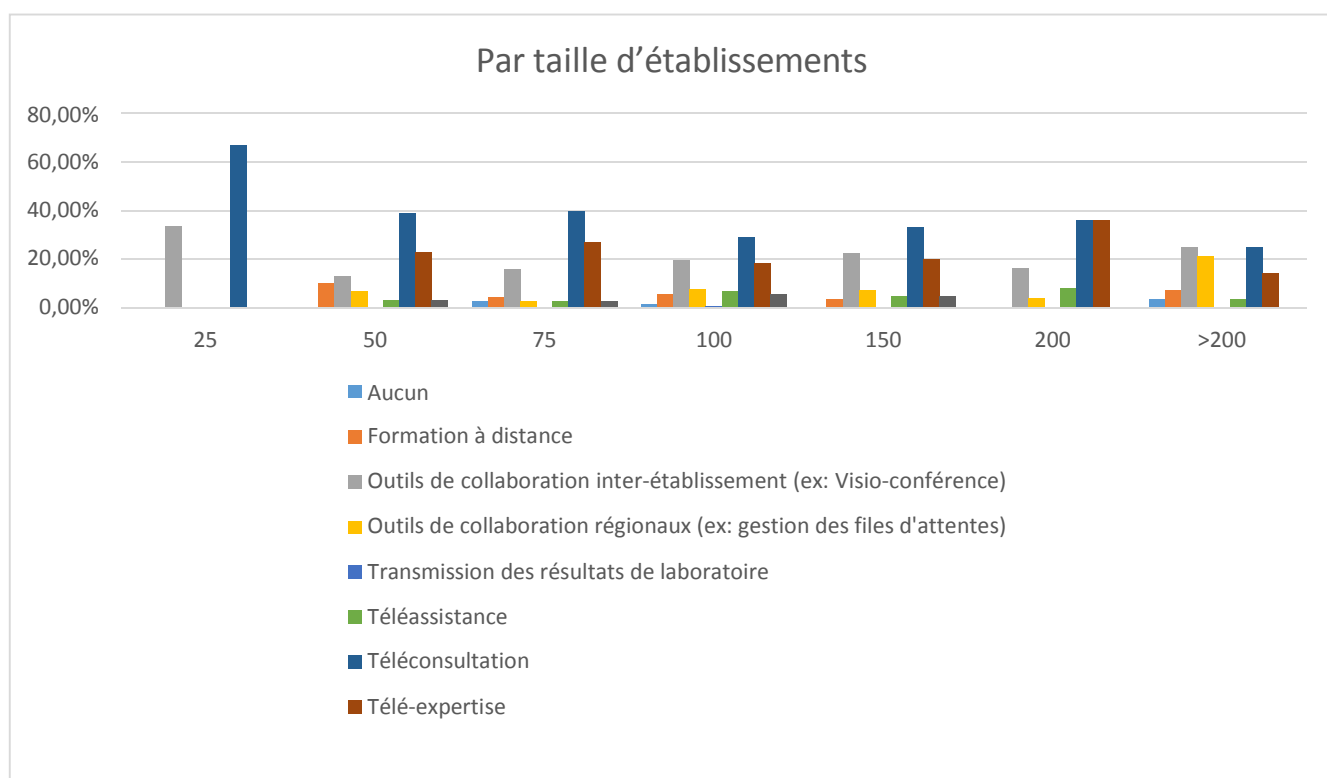
Si oui, quelles activités de télémédecine pratiquez-vous ?



La télé-expertise est l'activité pratiquée par plus de 50% parmi les établissements qui ont une activité de télémédecine.

Quelles sont vos priorités en matière de services à distance et/ou d'activités de télémédecine ?





L'utilisation de la télémédecine comme outil de collaboration (Inter-établissements ou régionaux) constitue une forte demande du secteur (48%).

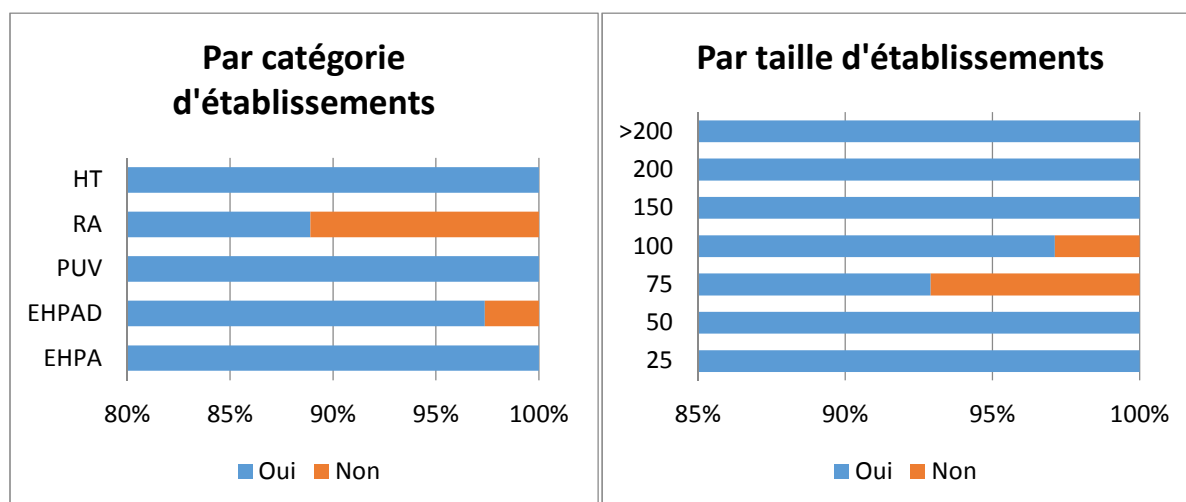
Hébergement, serveur et données

Les questions de cette partie ont eu pour but de recueillir des informations sur les méthodes utilisées par les établissements pour héberger les données des usagers.

Cette partie comportait 10 questions :

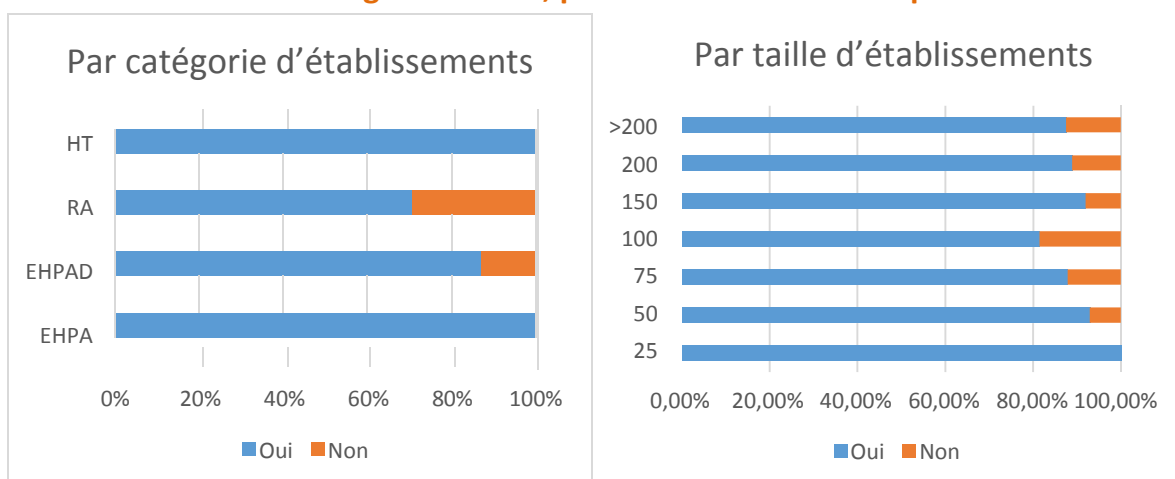
- Votre établissement est-il équipé d'un réseau informatique interne ?
- Votre établissement est-il interconnecté (communication entre établissements) avec les autres établissements de votre gestionnaire, par un réseau informatique ?
- Qui gère/gérera l'hébergement de vos serveurs informatique ?
- Si votre système est hébergé à l'extérieur, votre prestataire est-il certifié hébergeur de données de santé ?
- Avez-vous déterminé quels types de données vos logiciels recueillent, leur pertinence (au regard des objectifs poursuivis) et leur finalité (usage déterminé et légitime) ?
- Quelle est la durée de conservation des informations recueillies (droit à l'oubli) ?
- Si vos données de santé sont hébergées par un prestataire, peut-il accéder aux données de santé ?
- Si oui, est-ce le médecin de la société prestataire ?
- Une formation de vos utilisateurs sur la sécurité des données de santé, a-t-elle été faite ?

Question 1 : Votre établissement est-il équipé d'un réseau informatique interne ?



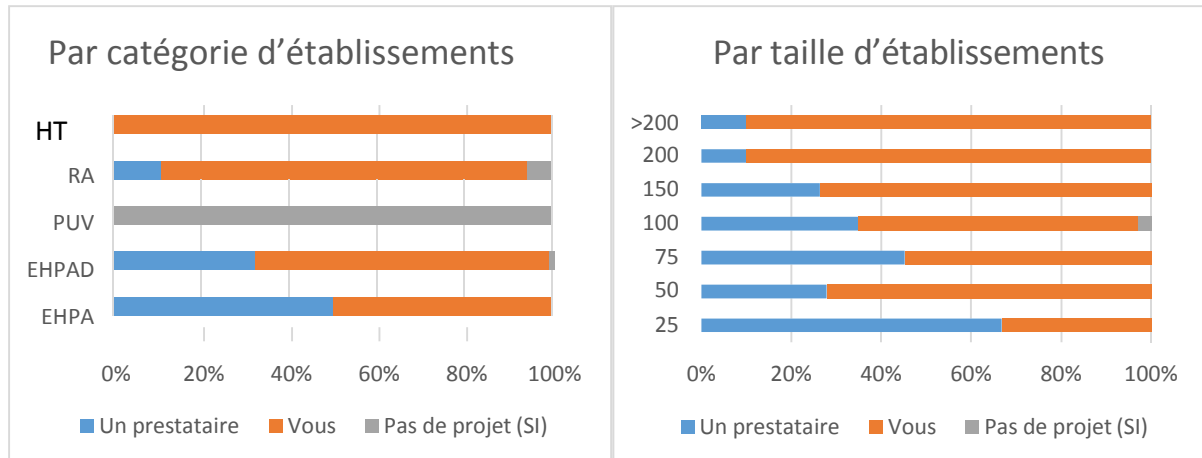
89.6% des établissements sont équipés d'un réseau informatique interne.

Question 2 : Votre établissement est-il interconnecté (communication entre établissements) avec les autres établissements de votre gestionnaire, par un réseau informatique ?



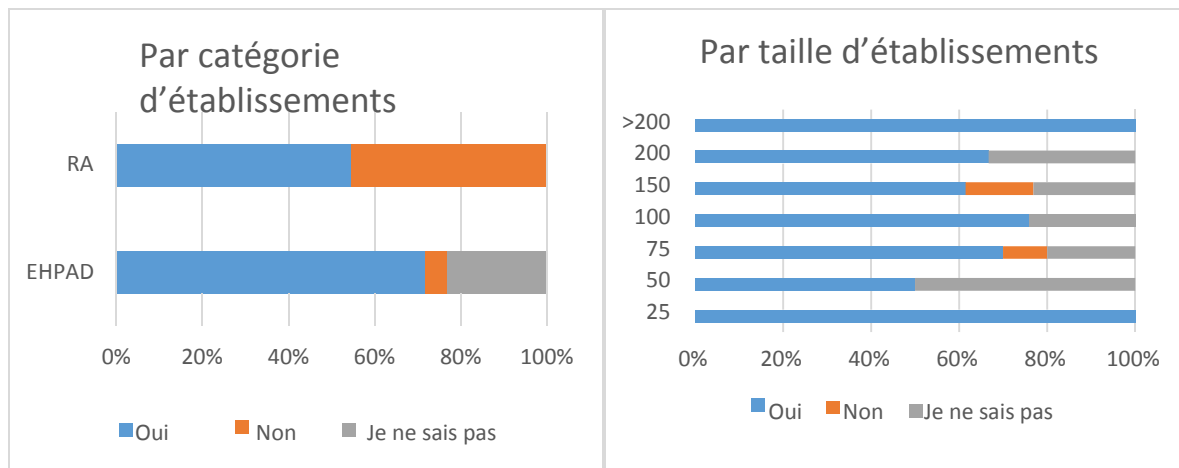
85.5% des établissements indiquent être interconnectés avec les autres établissements de son gestionnaire.

Question 3 : Qui gère/gérera l'hébergement de vos serveurs informatiques ?



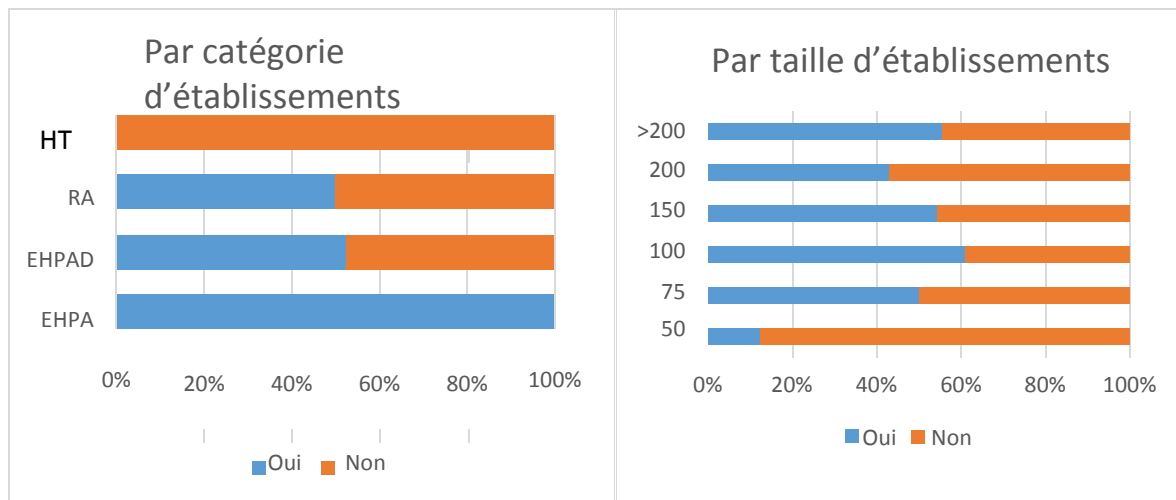
67% des établissements n'ont pas externalisé l'hébergement de leurs serveurs.

Question 4 : Si votre système est hébergé à l'extérieur, votre prestataire est-il certifié hébergeur de données de santé ?



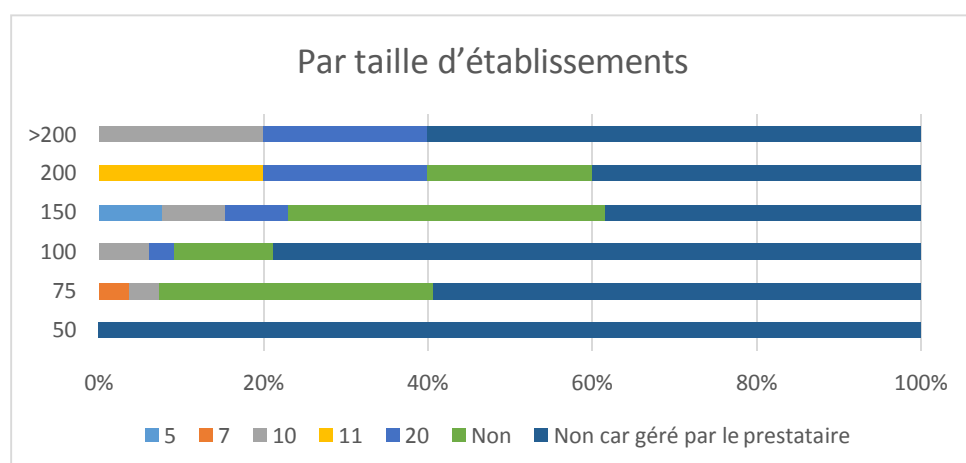
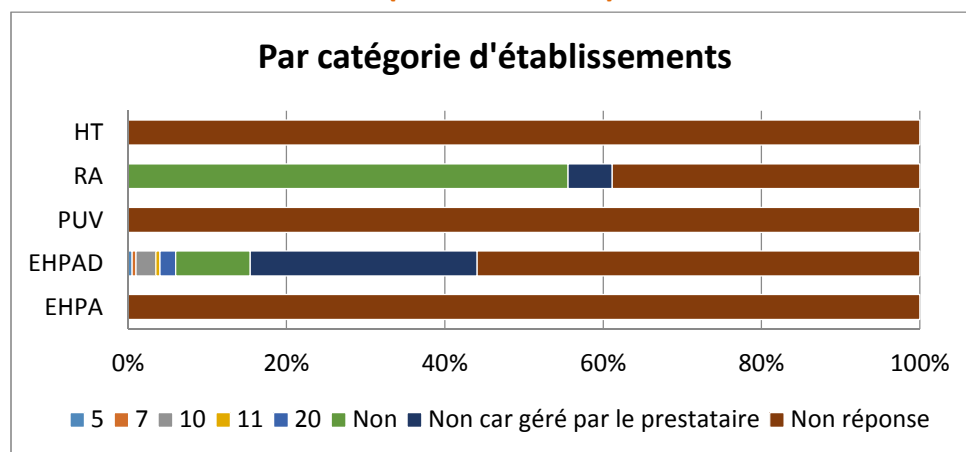
69.0% d'établissements ont un prestataire qui est certifié « hébergeur de donnée de santé ».

Question 5 : Avez-vous déterminé quels types de données vos logiciels recueillent, leur pertinence et leur finalité?



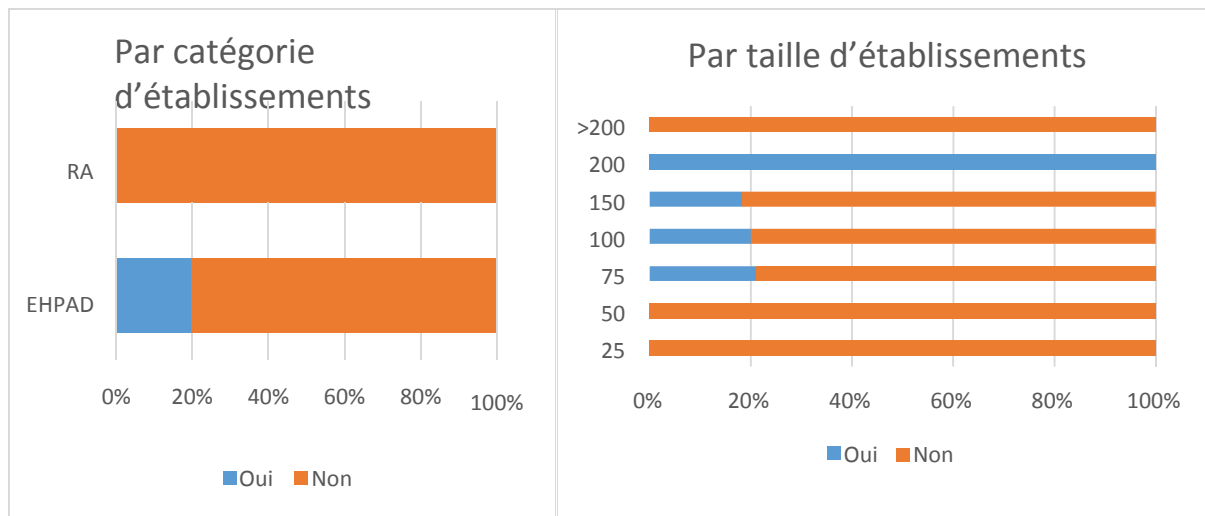
52% des établissements déclarent avoir déterminé le type de données recueillies par les logiciels.

Question 6 : Connaissez-vous la durée de conservation des informations recueillies (droit à l'oubli) ?



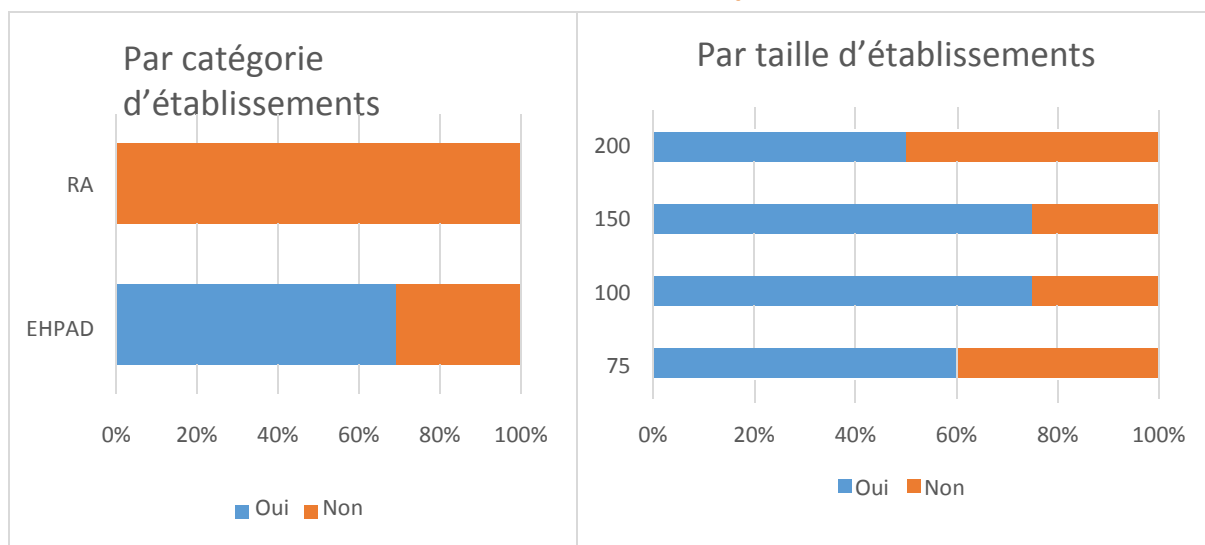
80% des établissements n'ont pas connaissance de la durée de conservations des informations recueillies par leur système.

Question 7 : Si vos données de santé sont hébergées par un prestataire, peut-il accéder aux données de santé ?



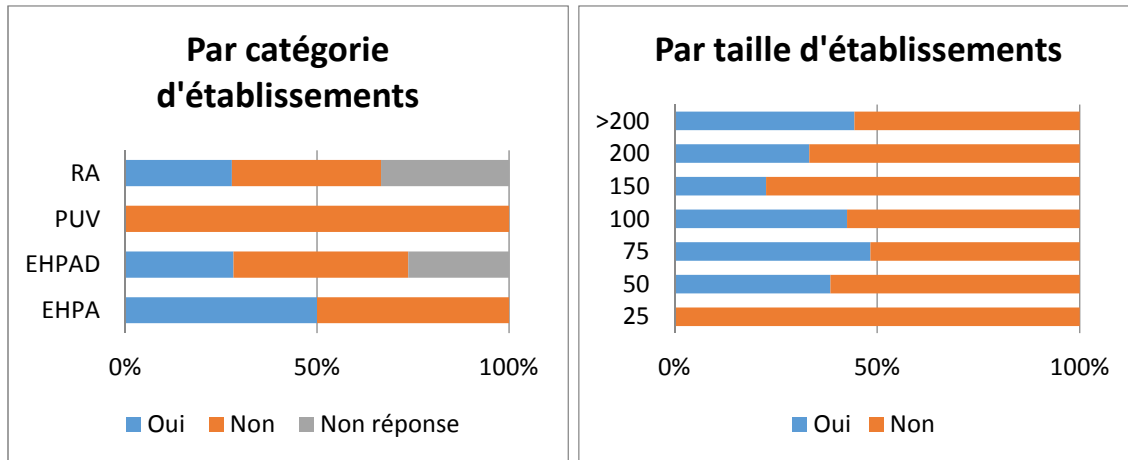
83.3% des établissements déclarent que le prestataire ne peut pas accéder aux données de santé de leurs serveurs.

Question 8 : Si oui, est-ce le médecin de la société prestataire ?



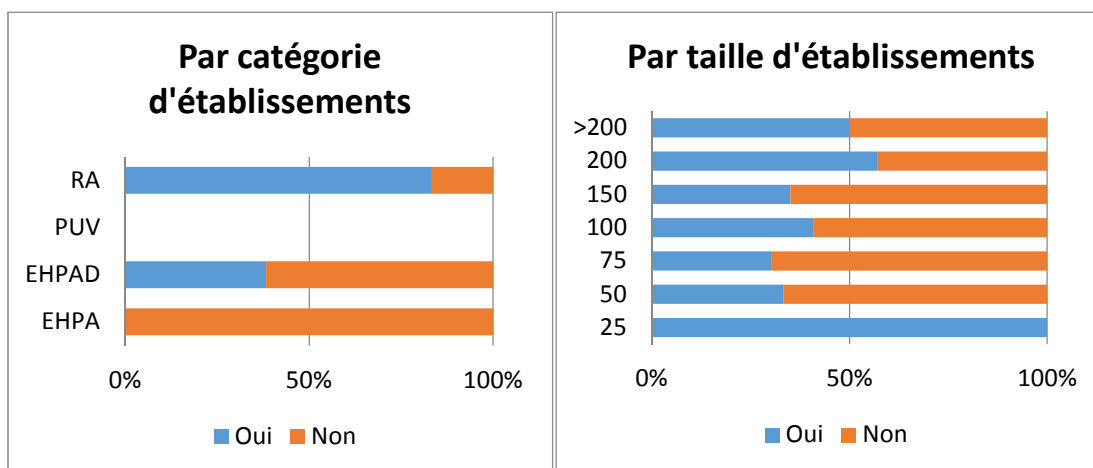
Pour les établissements dont le prestataire peut accéder aux données santé, 50% considèrent que cette personne est le médecin de la société prestataire.

Question 9 : Avez-vous ou votre hébergeur a-t-il, un correspondant informatique et liberté (CIL)



36.3% des établissements ont un correspondant informatique et liberté.

Question 10 : Une formation de vos utilisateurs sur la sécurité des données de santé, a-t-elle été faite ?



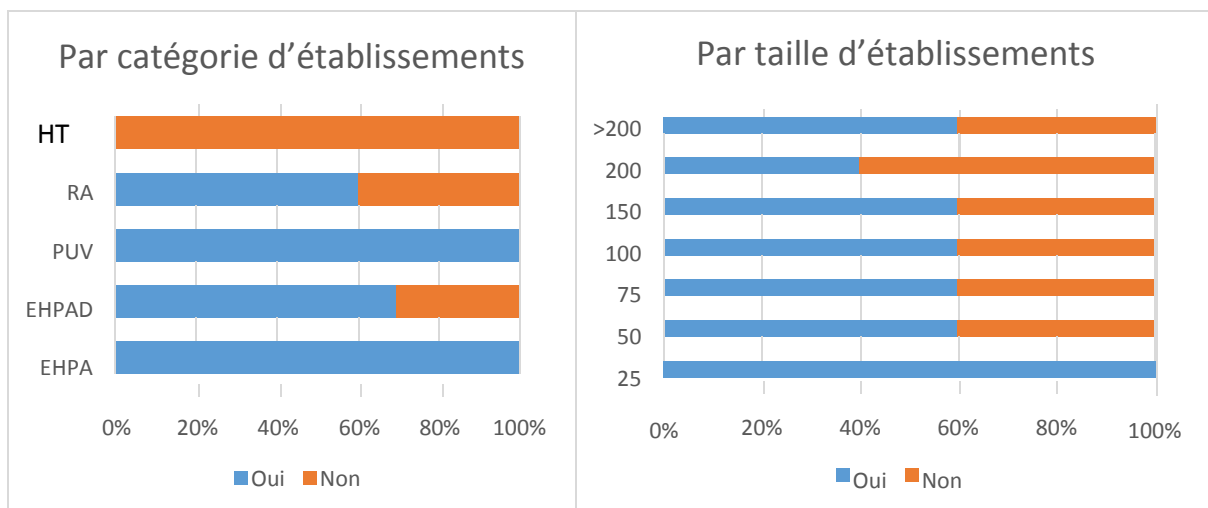
41.1% des établissements forment leurs utilisateurs sur la sécurité des données de santé.

Couverture réseau

Cette partie avait pour objectif d'évaluer la couverture réseau dans les établissements. Cette partie comporte 6 questions :

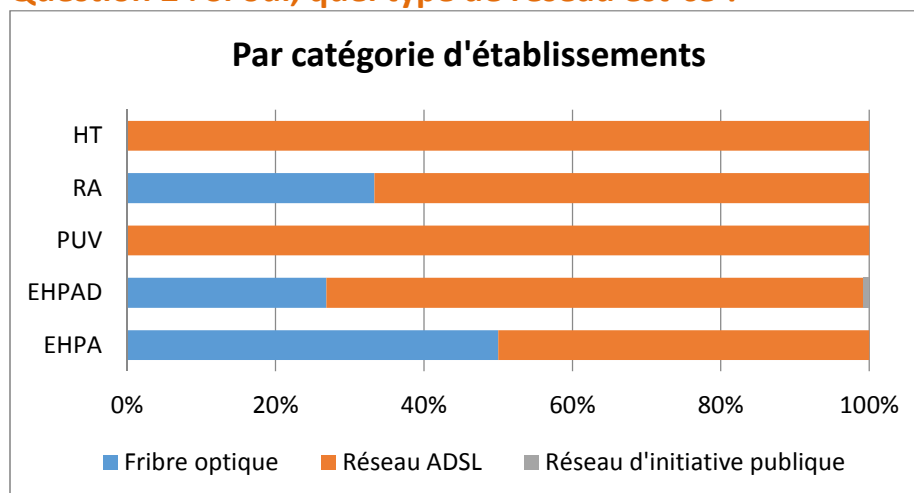
- Avez-vous une bonne couverture réseau (pas de bug, transmission de données rapides, ...) ?
- Si oui, quel type de réseau est-ce ?
- Utilisez-vous le WFI dans vos établissements ?
- Gérez-vous les problèmes de sécurité en WIFI ? (mot de passe, accès au WIFI, ...)
- Gérez-vous la traçabilité des connexions sur votre réseau ?

Question 1 : Avez-vous une bonne couverture réseau (pas de bug, transmission de données rapide, ...) ?



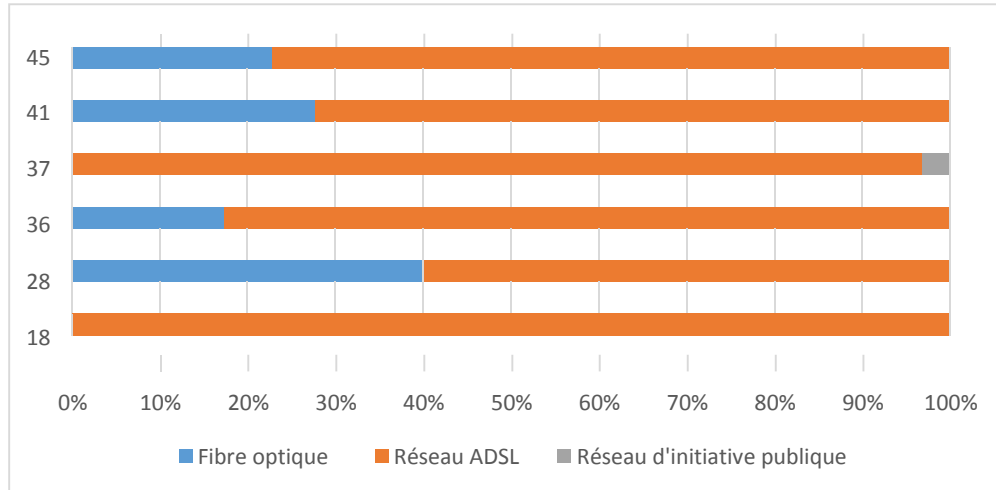
68.6% des établissements ont une bonne couverture réseau.

Question 2 : Si oui, quel type de réseau est-ce ?

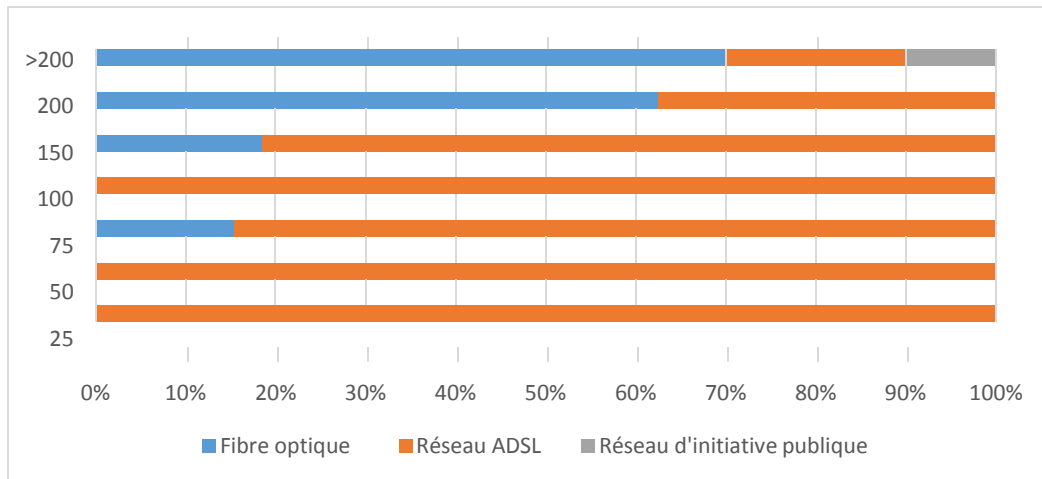


71.9% sont couverts par le type.

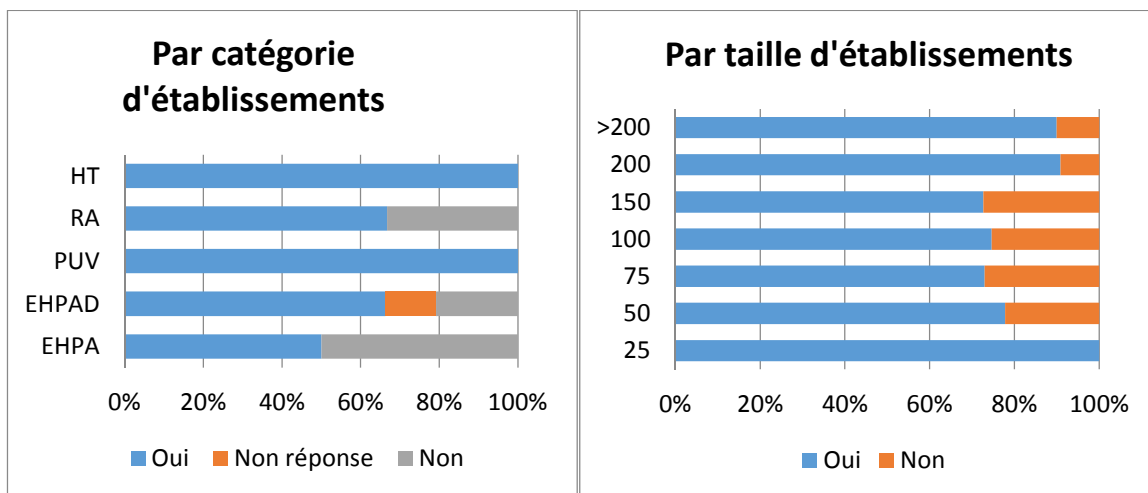
Au niveau de la région :



Répartition par taille d'établissements:

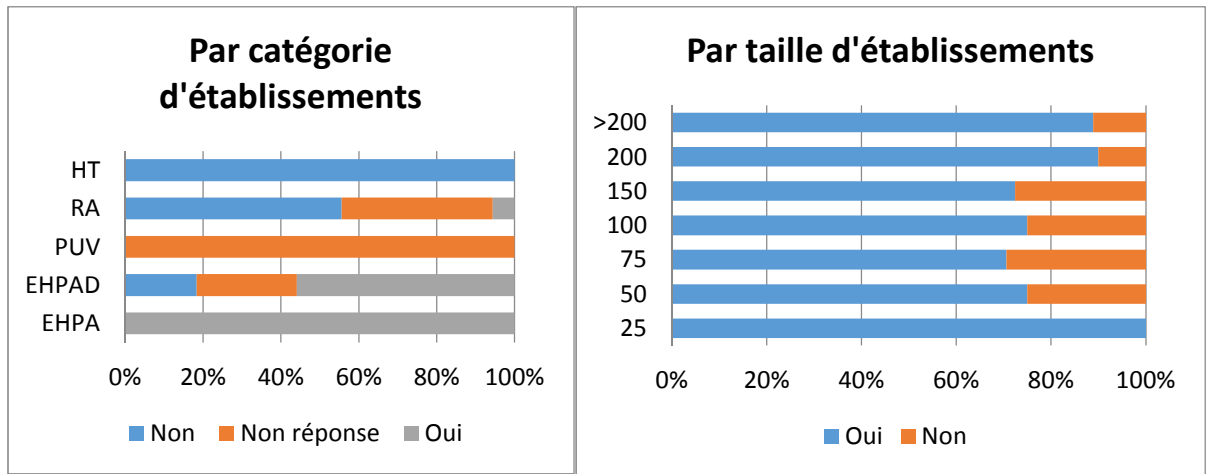


Question 3 : Utilisez-vous le WIFI dans votre établissement ?



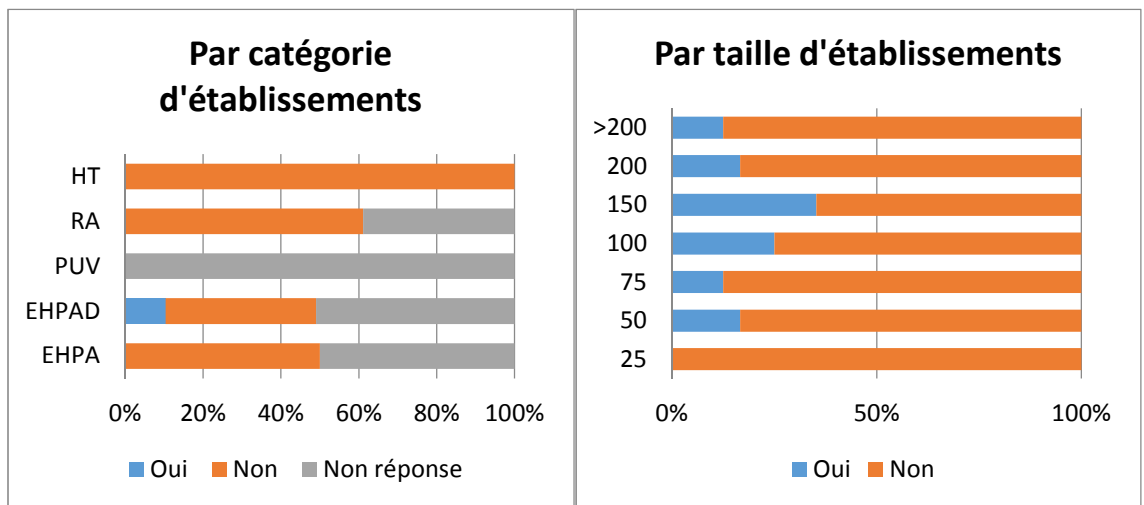
75.3% des établissements utilisent le WIFI.

Question 4 : Gérez-vous les problèmes de sécurité en WIFI ? (Mot de passe sécurisé, accès au réseau, ...)



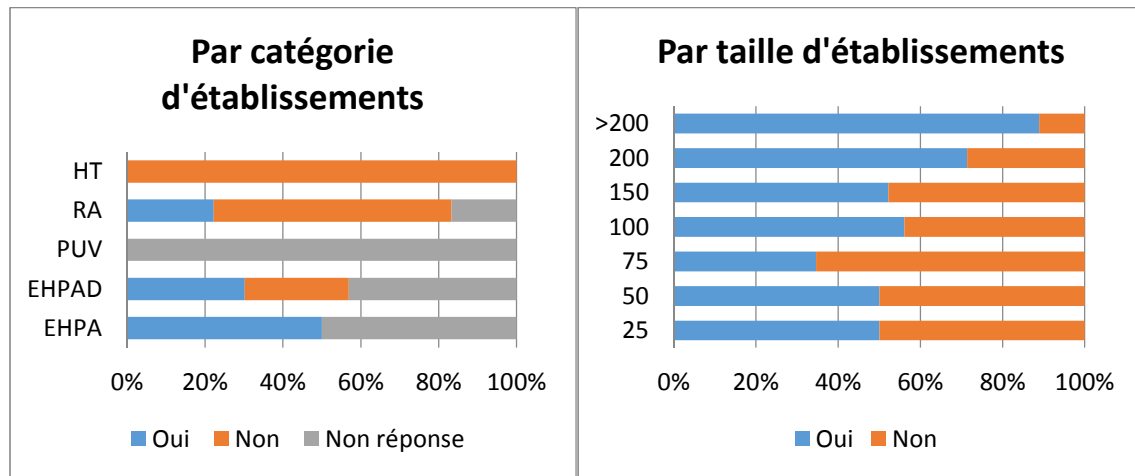
70.7% déclarent gérer les problèmes de sécurité en WIFI.

Question 5 : Une charte pour l'utilisation du WIFI, est-elle signée par vos résidents ?



18.6% des établissements font signer une charte à leurs résidents.

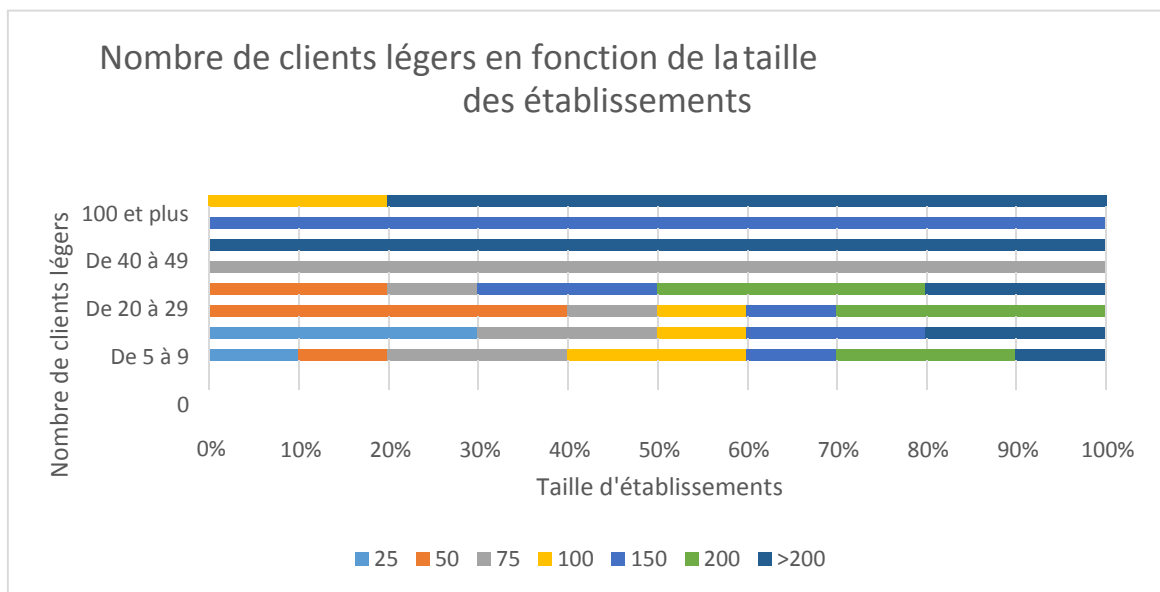
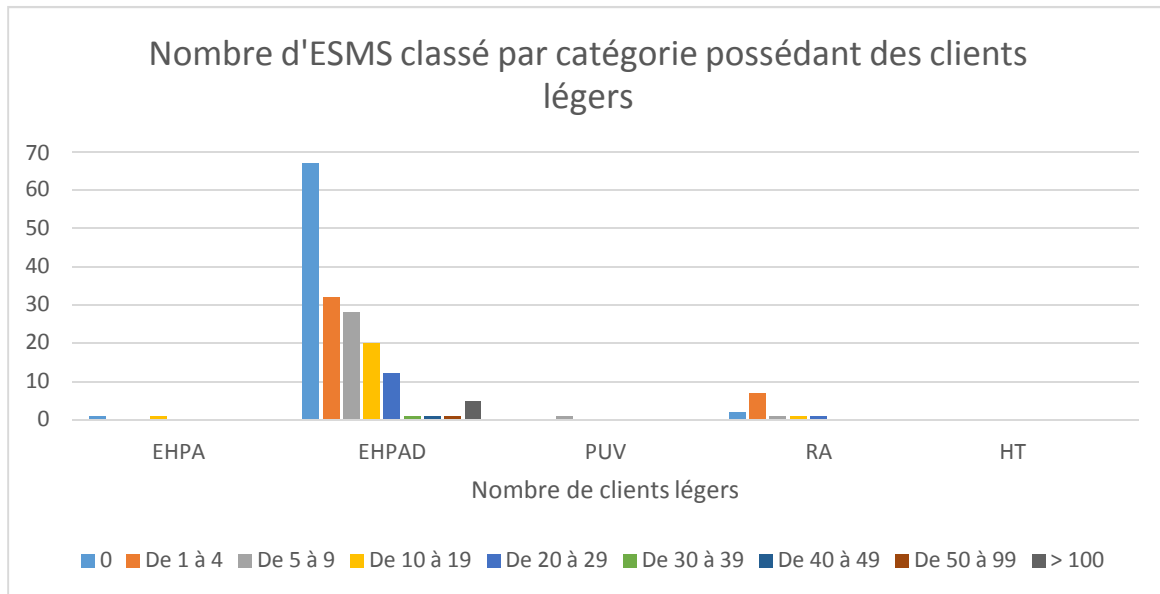
Question 6 : Gérez-vous la traçabilité des connexions sur votre réseau ?

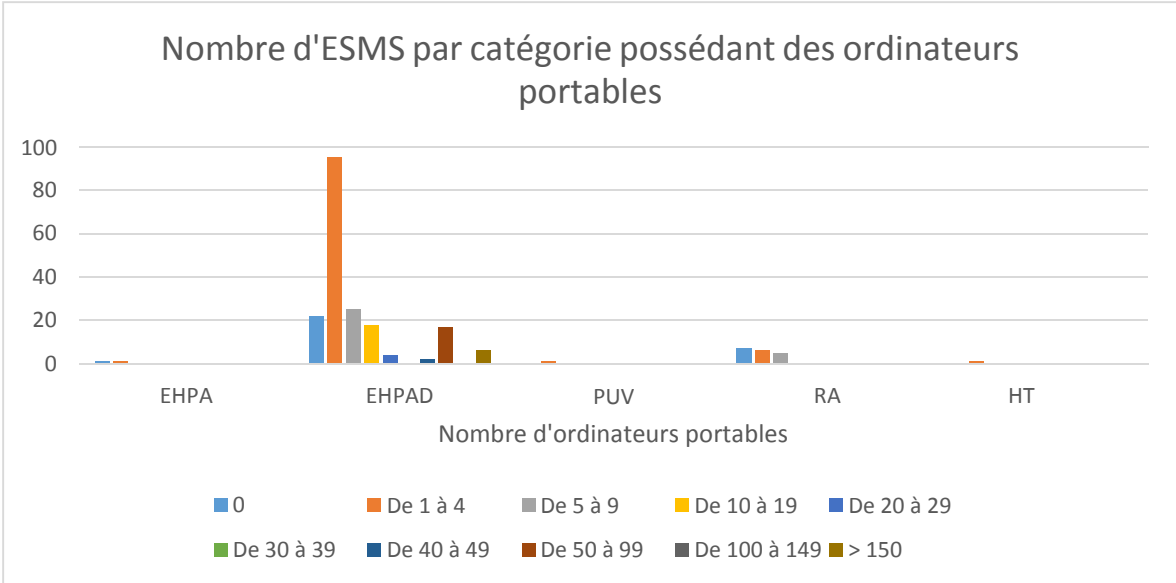
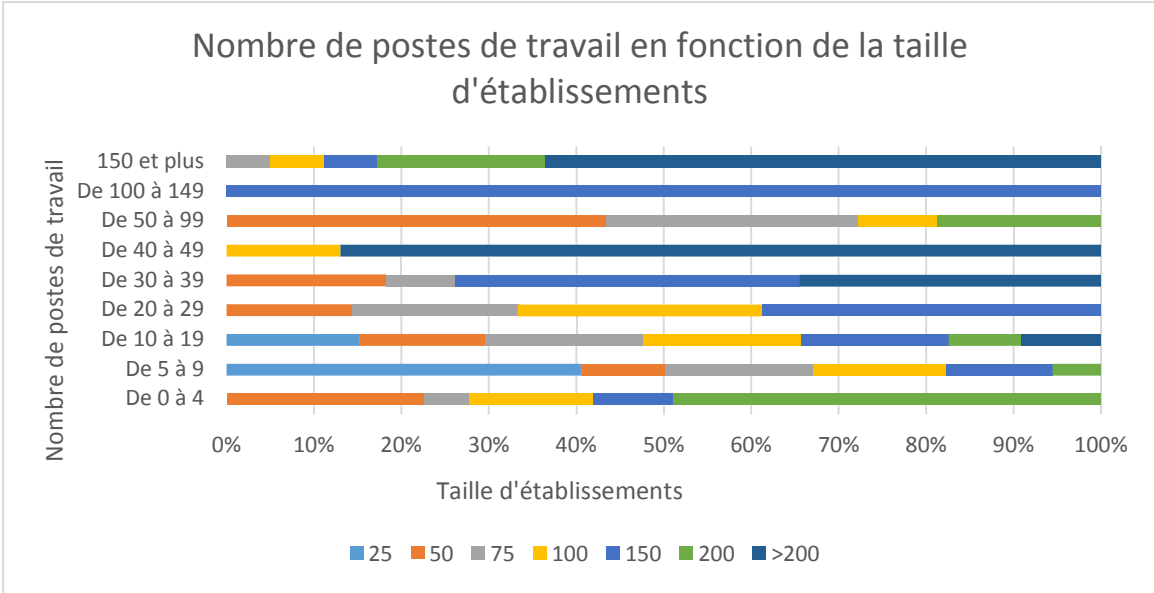
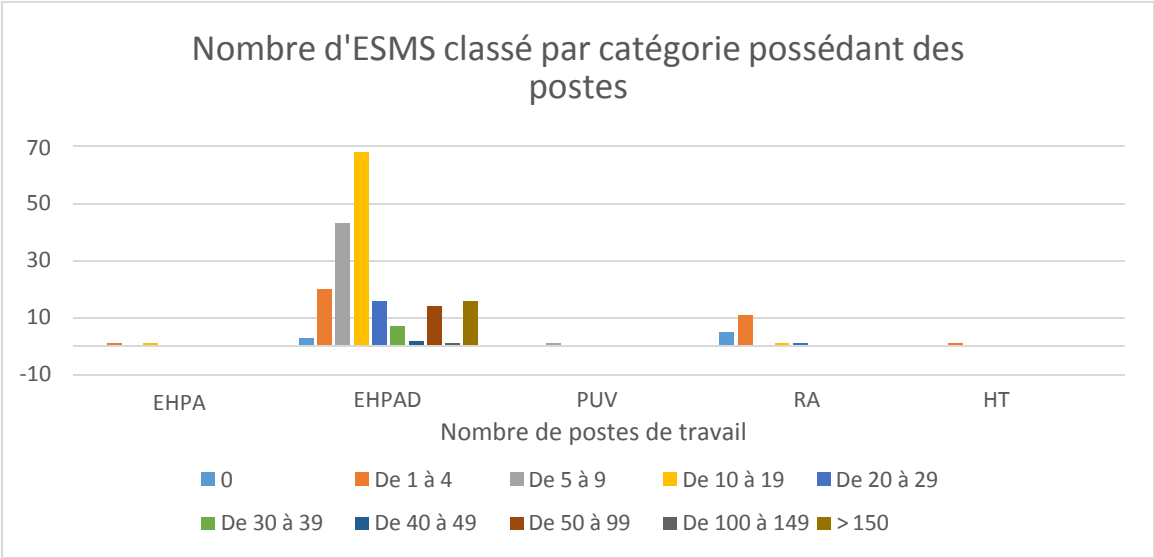


50% des établissements gèrent la traçabilité des connexions sur leur réseau.

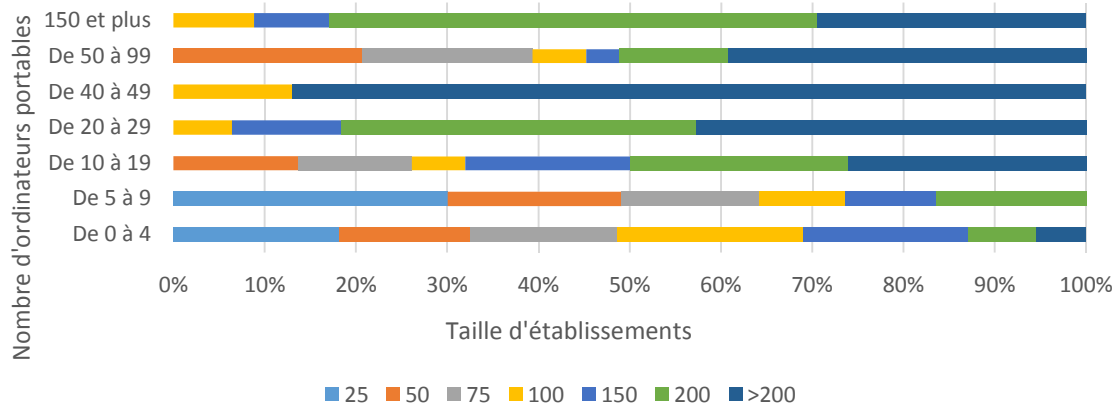
Partie Parc matériel

Répartition du matériel selon la catégorie et la taille d'établissements :

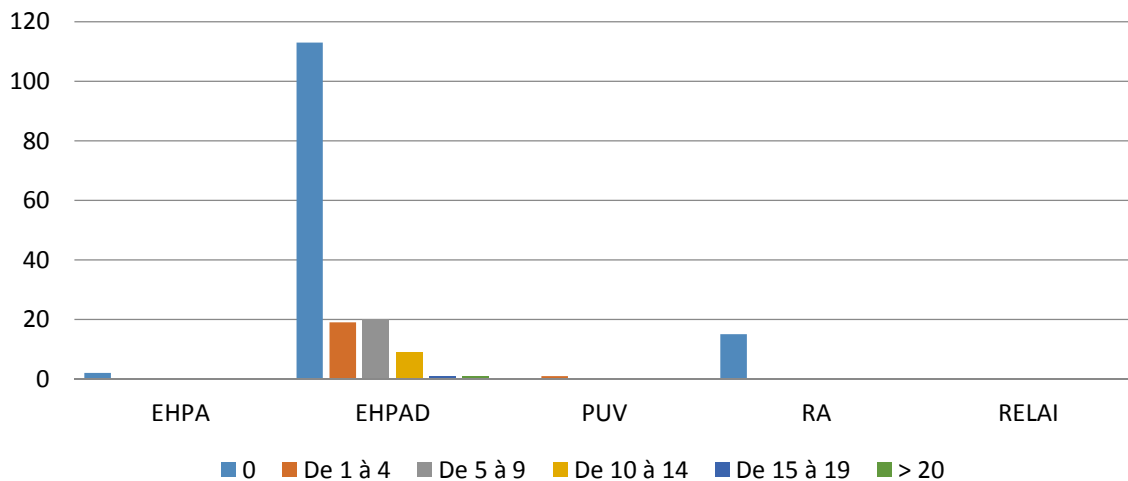




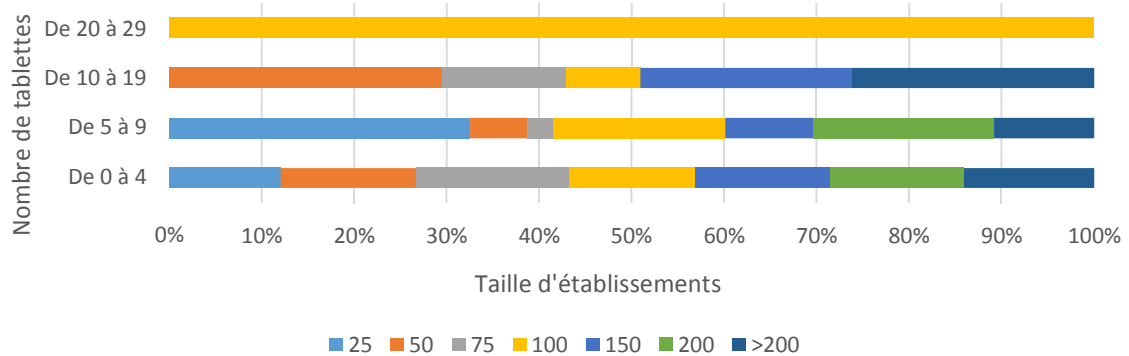
Nombres d'ordinateurs portables en fonction de la taille d'établissements

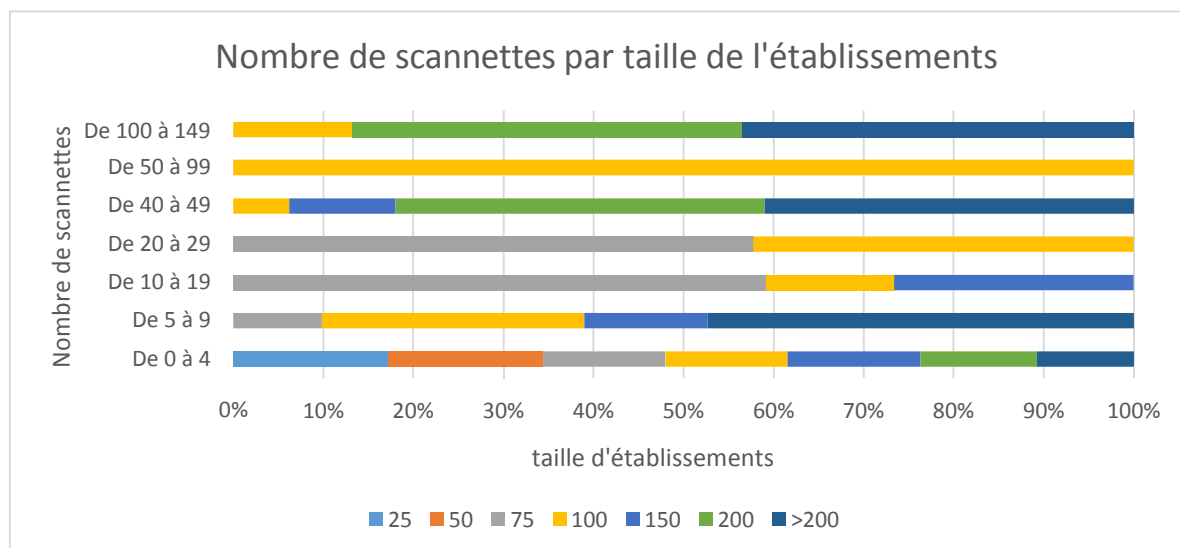
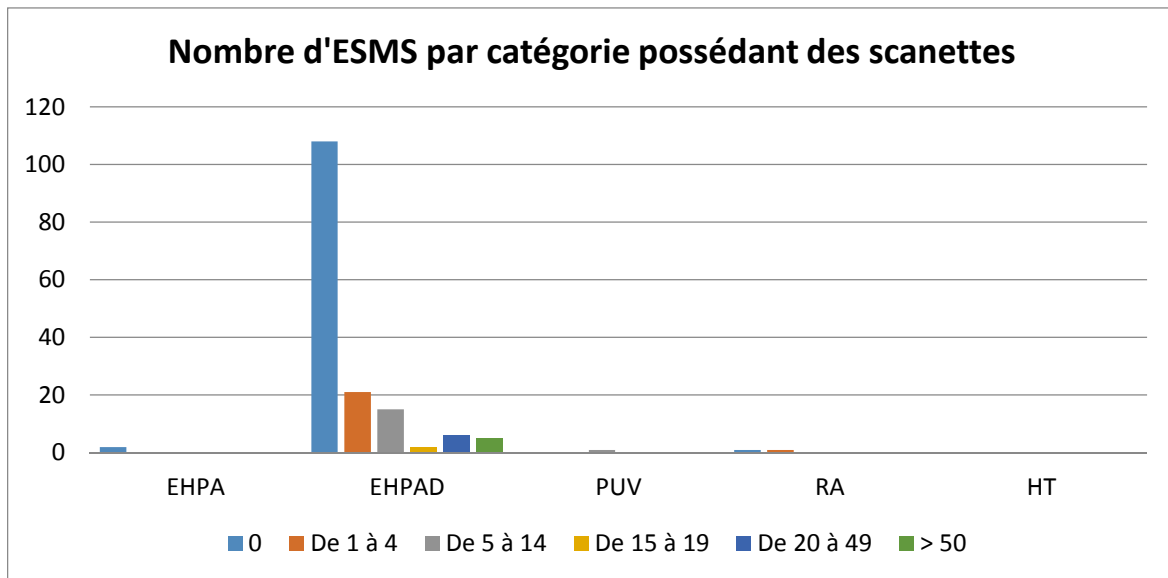


Nombre d'ESMS par catégorie possédant des tablettes

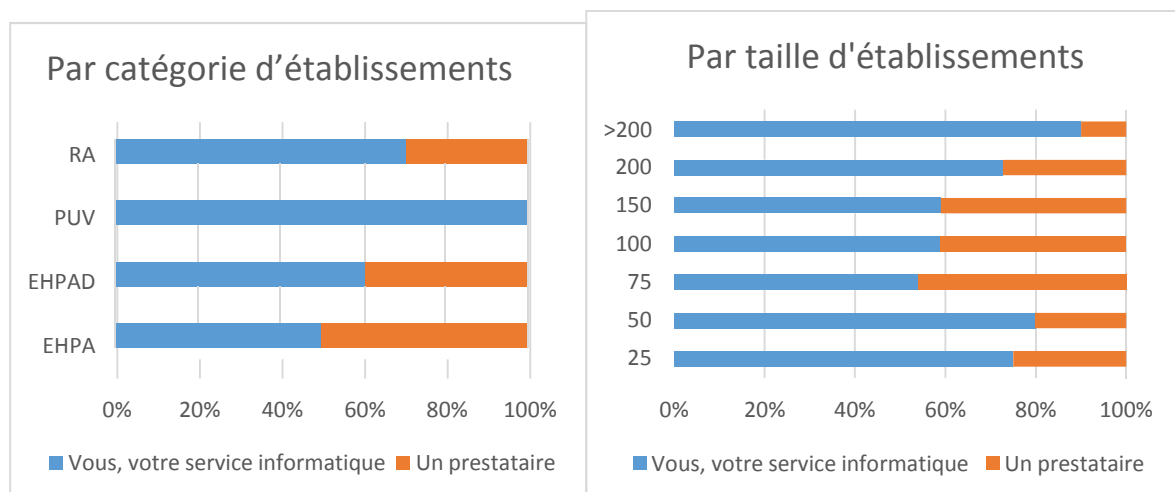


Nombre de Tablettes en fonction de la taille de l'établissement



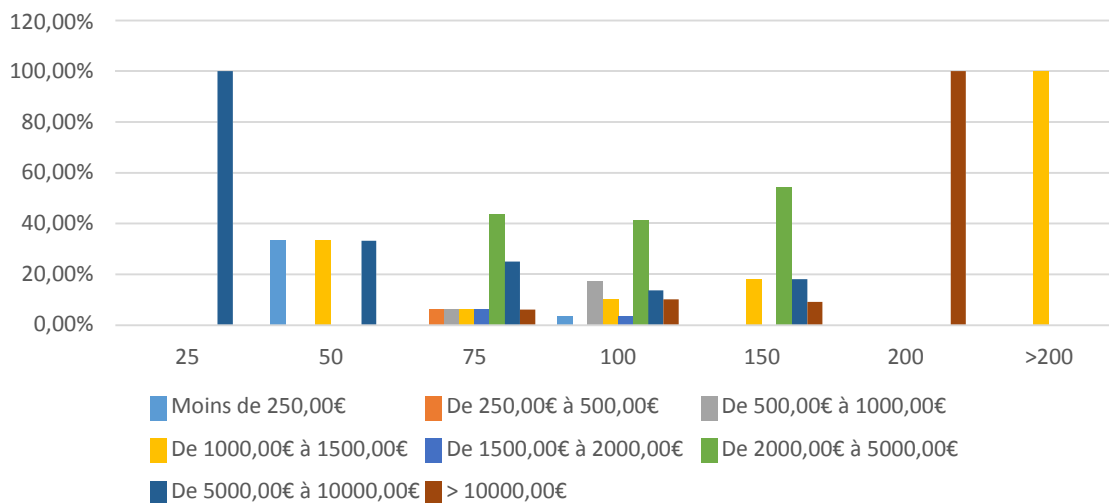


Gestion du matériel :



60% du parc matériel des établissements est géré par les établissements

Montant de la gestion matériel en fonction de la taille d'établissements



Montant de la gestion du parc matériel en fonction du type d'établissements

